

# COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

---

SEANCE DU JEUDI 2 JUILLET 1970

PRÉSIDENTE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 25. — Excusé : 1.

**FELICITATIONS.** — M. Georges Halbout du Tanney, médaille de vermeil de la Société d'encouragement au progrès ; M. Georges Ducreux, médaille d'or de l'Encouragement au dévouement ; M<sup>lle</sup> Annie Lafaye, premier prix du concours régional de philosophie ; M. l'abbé Marcel Sabouret, chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

**REMERCIEMENTS.** — M. et M<sup>me</sup> Emile Lebrette, M. et M<sup>me</sup> Robert Merceron.

**ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I (de l'an 1000 à 1700) (Presses de l'Université, Laval, 1966) ; offert par M. l'abbé Armand Yon. On note dans ce beau volume de 774 pages quelques notices se rapportant à des personnages d'origine périgourdine : Louis de Buade de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France (1622-1698) ; Jacques de Marenil, comédien ; François de Salignac de la Mothe-Fénelon, frère consanguin de l'archevêque de Cambrai (1641-1679) ; Guillaume Vignal, sulpicien tué par les Iroquois (1604-1661).

Jean Secret, *Saint-Front* (Ed. du Zodiaque, 1970) ; hommage de l'auteur. Cet excellent guide permet une visite complète de la basilique ; il est accompagné d'un plan d'ensemble de l'édifice et d'un plan de la crypte, agrémenté de 30 photographies et suivi de deux courts résumés en anglais et en allemand.

Bernard de Soumagnat, *Le château de Hautefort* (Hautefort, Jesco, 1970), avec photographies de Jacques Lagrange ; offert par les Editions Jesco.

*Histoire, informations et documents*, n° 6 de juin 1970 ; don de M. Jean-Louis de Courson, directeur littéraire de la revue. Ce périodique contient une présentation, par M<sup>me</sup> de Bastard, des principaux personnages du livre de M. de Soumagnat consacré au château d'Hautefort.

Jean Secret, *Le château de Monbazillac* (Bergerac, Trillaud, 1970), avec photographies de Rodolphe Germain et un plan du rez-de-chaussée par Guy Ponceau ; hommage de l'auteur.

Cinq photographies offertes par M<sup>lle</sup> Desbarats. Deux d'entre elles représentent une croix de carrefour au Souci, commune de Cubjac (1809) ; la troisième montre le portail de l'église de Sainte-Orse (XII<sup>e</sup> siècle), d'inspiration nettement limousine avec ses trois voussures en arc brisé ornées de tores du même calibre que les colonnes sur lesquelles ils retombent et son avancée ornée de billettes. Les deux autres clichés concernent Gabillou : cuve baptismale dans l'église, avec une croix cerclée sur la face antérieure ; fenêtre de l'ancien prieuré, où l'on remarque au sommet un large bandeau sculpté d'orne-

ments géométriques avec au centre un petit personnage nimbé, à la base l'entablement débordant, aux angles abattus, orné de pointes de diamant et d'une cordelière encadrant un petit écusson.

Trois autres photographies offertes par M. le Colonel Landry. Elles représentent, l'une un fragment de sculpture découvert sur la propriété Boldo à Saint-Médard-de-Mussidan, les deux autres des pièces de monnaie en bronze de même origine (voir les séances précédentes). L'une des pièces est de l'empereur Gallien, elle porte au droit la tête couronnée de ce personnage, au revers un centaure; l'autre, de Constantin le Grand, figure au droit la tête aurée de l'empereur, au revers le soleil debout, la main droite levée et un globe dans la main gauche, avec la légende SOLI INVICTO COMITI.

M. le Président remercie les divers donateurs.

*REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.* — *Inventaire des gisements préhistoriques du département du Lot*, par Jean Clottes, n<sup>os</sup> 3 et 4 du *Bulletin de la Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XC (1969). Cet excellent travail pourrait servir de modèle à une refonte du *Périgord préhistorique* de Denis Peyrony, publié par notre Société en 1949 et largement dépassé depuis lors.

*COMMUNICATIONS.* — M. Jean Secret fait circuler des photographies de deux cires perdues représentant en buste le Père de Foucauld et conservées au château de Bridoire.

Notre collègue M. Gabriel Vandou, propriétaire de la gentilhommière de la Roche-Beaulieu depuis 1954, s'est livré à des recherches sur les anciens possesseurs de cet édifice; il a pu établir que la demeure fut probablement construite au XVI<sup>e</sup> siècle par les Montferrand et qu'elle appartint ensuite aux Sanzillon.

Le dernier catalogue de la librairie de Sèze, à Périgueux, propose divers documents qui ont été relevés par M. le Président: lettre du maréchal de Ségur à M. de Losse de Bayac, 1784 (n<sup>o</sup> 27, prix 38 F); lettre du ministre de la Justice sur le déserteur Delpech, détenu dans les prisons de Périgueux, 1791 (n<sup>o</sup> 39, 100 F); pétition en faveur du citoyen Griois, ci-devant commissaire des guerres en Dordogne, an VI (n<sup>o</sup> 52, 85 F); comptes de la fabrique de Saint-Aulaye, 1826-1861 (n<sup>o</sup> 115, 100 F); devis pour la restauration de l'église de Saint-Aulaye, 1861 (n<sup>o</sup> 116, 150 F).

M. Bequart a noté dans *Gallia Préhistoire*, t. XII (1969), fasc. 1, un article très important de M. André Coffyn, « L'âge du bronze au Musée du Périgord »: c'est un véritable inventaire raisonné qui sera fort utile aux spécialistes de cette époque. M<sup>me</sup> Béatrice Schneider étudie d'autre part dans le même périodique le Périgordien supérieur de la Rochette, commune de Saint-Léon-sur-Vézère.

Notre collègue M. René Larivière publie dans *Lou Bournat*, t. XII (1970), n<sup>o</sup> d'avril-juin, les résultats de l'enquête effectuée par Brard en 1835 en ce qui concerne Verteillac et Belvès. Le n<sup>o</sup> 1 (1970) des *Monuments historiques de la France* est consacré aux plantations aux abords des édifices classés: M. Froidevaux expose à ce propos comment on a amélioré avec un réel bonheur le jardin du chevet de la cathédrale de Sarlat et celui du château de Pnyguilhem à Villars.

Le Secrétaire général a relevé dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. CXXVII (1969), un article de M<sup>me</sup> Danielle Gallet-Guerne, « Une conséquence des troubles féodaux sous Louis XIII: les confiscations royales de 1629 à 1641 ». Parmi les confiscations prononcées, on note celle du temporel de

l'abbaye de Dalon au détriment de l'abbé René de Rieux, évêque de Léon, et au profit de Julien Joubert, commis au bureau général des pêches de France (3 mars 1634).

M<sup>me</sup> Anne-Marie Cocula étudie dans les *Annales du Midi*, t. LXXXII (1970), n° 96, « l'activité d'un maître de bateau sur la Dordogne au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ». Il s'agit de Jean Planteau, qui travaillait surtout à Sainte-Foy et au port de Mouleydier ; ce personnage était à la fois batelier, transporteur au service d'une clientèle, intermédiaire commercial et financier et marchand pour son propre compte. Le même périodique donne la liste des thèses de 3<sup>e</sup> cycle soutenues à Bordeaux en 1969 : il faut noter, pour la Dordogne, les travaux de M. Lefort sur le mobilier de la cathédrale de Sarlat, de M. Cronzy sur la vie rurale en Sarladais et de M. Nouvel sur la scolarité dans l'arrondissement de Sarlat. Deux mémoires de maîtrise sont également à signaler : étude sur les prieurés de la Sauve-Majeure en Périgord par M<sup>me</sup> Poyanne, sociologie électorale du canton de Sarlat entre 1918 et 1938 par M. Puyaubert.

M. Beequart a pris connaissance de deux ouvrages récents : *Meurtre à Hautefoy* (Périgueux, Fanlac, 1970), par notre distingué collègue M. Jean-Louis Galet ; *Histoires de famille* (Kremlin-Bicêtre, Foucault, 1970), par M. Henri Ballande, de l'Académie de Marine. La famille Ballande, peut-être venue d'Irlande, était solidement implantée dans la région de Biron ; elle a fourni des maîtres papetiers en Agenais, à Couze et à Bayac, un tragédien au XIX<sup>e</sup> siècle, un armateur de Bordeaux sous le Second Empire, un banquier au début du XX<sup>e</sup> siècle et un lieutenant de vaisseau qui s'est illustré lors de la première guerre mondiale.

Le bulletin n° 101 de Théodore Tansky, libraire à Paris, propose au prix de 40 F, sous le n° 60, le testament de Michel Joujay, curé de Montrem (2 mai 1647).

M. Bernicot nous envoie de Bergerac une notice bien documentée sur le village du Petit-Mayne, commune de Singleyrac, ainsi que des précisions sur la filiation du colonel Paul de Chadois.

M. Bourdichon donne lecture de quelques extraits d'un journal de campagne manuscrit, datant de 1870, qu'il possède dans ses archives de famille. L'auteur de ces mémoires donne des détails précis et savoureux, voire même fort émouvants, sur l'état d'esprit des combattants d'alors, leur attitude dans la bataille et les jugements parfois sévères qu'ils portaient sur leurs chefs.

M<sup>lle</sup> Desbarats commente les photographies dont il est question aux *Entrées* et fait circuler un menu qu'elle a retrouvé dans nos collections : il s'agit d'un repas particulièrement copieux qui eut lieu à Périgueux le 1<sup>er</sup> mai 1898, à l'hôtel Didon, à l'occasion d'une course d'automobiles organisée par le Véloce-club périgourdin.

Enfin M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin, qui revient d'un voyage en Espagne, entretient l'assemblée des idées que lui a suggéré la visite d'Altamira et compare cette grotte avec celle de Lascaux. M. le Président donne des précisions sur Altamira, dont il existe trois copies intégrales en grandeur nature.

**ADMISSIONS.** — M. Marcel CARSAL, 1, rue du Luxembourg, Boulazac ; présenté par M<sup>me</sup> Sadouillet-Perrin et M<sup>me</sup> Soulié ;

M. Georges LAVILLE, le Bugue ; présenté par MM. Bouchereau et Lafille ;

M<sup>e</sup> Jean EYMERIT, notaire au Bugue ; présenté par les mêmes ;

M<sup>me</sup> Monique BARRIER, rue Emile-Lafon, Périgueux ; présentée par M<sup>lle</sup> Aymard et M<sup>me</sup> Fellonneau ;

M<sup>lle</sup> Monique MISSÈGUE, 22 bis, rue Anatole-France, Bergerac ; présentée par MM. Ribailhier et Secret ;

M. Gilbert MAURY-LAGUIONIE, 2, rue Jules-Steeg, Libourne (Gironde) ; présenté par M<sup>mes</sup> Fellonneau et Viala-Sacreste ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.

#### SEANCE DU JEUDI 6 AOUT 1970

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 24. — Excusés : 4.

*FELICITATIONS.* — M. Lucien Bonnet, officier dans l'Ordre des Palmes académiques ; MM. Jean-Emmanuel Bonnichon et Jean Pasquet, chevaliers dans le même Ordre.

*REMERCIEMENTS.* — M. Gilbert Maury-Laguionie, M<sup>lle</sup> Monique Missègue.

*ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.* — *Qu'est-ce que l'ordre rosicrucien A.M.O.R.C. ?* (Tourcoing, Frère, s.d.) ; offert par M. Jean Secret.

*Compte rendu du congrès des amis et naturalistes de la vallée de la Vézère*, août 1969 ; don du Bureau de cette association. On relève dans ce cahier ronçoté une conférence de Mlle Agnès Delbos sur Antoine de Tonnens, une notice par M. Gilbert sur la mort du conventionnel Valady à Périgueux et une brève étude du Professeur Rougerie sur le sidérolithique du Périgord.

Marcel Fournier, Léon Michel et Jean Secret, *Gilbert Privat* (Périgueux, Fanlac, 1970) ; don de l'éditeur et des trois auteurs.

Photocopie des pages 66 à 71 d'un livre de M. Roger Carour, *Sur les routes de la mer avec les Messageries maritimes* (Paris, 1968) ; don de M. Bourgs. Cet extrait concerne Antoine de Tonnens, qui fit en janvier 1877 à bord du « Parana », à l'intention des passagers de première classe, une causerie sur ses mésaventures en Patagonie.

Noël Becquart, *Guide des Archives de la Dordogne* (Périgueux, Fanlac, 1970) ; offert par l'auteur.

*1.000 maisons*, juin 1969, n° 4 ; don de M. Pierre Aublant. Cette revue est consacrée en grande partie au Périgord noir et à ses châteaux, fermes et manoirs.

Photographie d'un pigeonnier de section carrée voûté d'une coupole ; don de M<sup>me</sup> Georges Battut. Il s'agit de l'ancien pigeonnier du château des Combes à Ladosse, que M<sup>me</sup> Battut possède dans sa propriété à Nontron (voir Jean Secret, *Le Périgord romantique*, p. 70).

M. le Président remercie les divers donateurs.

*REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.* — On note dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 91 (1969), une

curieuse étude de M<sup>me</sup> Macary, « Les pierres parlantes de la Bridolle à Beaulieu (le tour de France de Catherine de Médicis) ». M<sup>me</sup> Macary pense que le portrait du seigneur inscrit dans les pierres de cette maison de Beaulieu doit être celui de Gilbert d'Hautefort, époux en secondes noces de Brunette de Cornil, capitaine de cinquante hommes d'armes et personnage important dans l'entourage de Catherine de Médicis. M. Tibor Pataki publie dans le même périodique des « documents inédits sur Brive et ses alentours », d'après les minutes du notaire Gérard Verhae (1529-1539) : de nombreuses allusions y sont faites à la famille sarladaise de Prouhet. Enfin ce riche *Bulletin* rend compte d'une excursion faite le 28 septembre 1969 par nos collègues de Brive dans le Sarladais et la Bouriane.

*Le Bulletin de la Société préhistorique française* (études et travaux), t. 66 (1969), contient aussi différents mémoires relatifs au Périgord. M<sup>me</sup> de Sonnevill-Bordes étudie « les industries moustériennes de l'abri Caminade-Est, commune de la Canéda » ; M. Jean-Philippe Rigaud passe en revue deux gisements paléolithiques de plein air en Sarladais : celui du Dau à Saint-André-d'Allas, celui du Bois de l'Ange à Sarlat. MM. J. de Heinzelin et Paul Fitte, de leur côté, consacrent un article à deux sites paléolithiques de plein air à Saint-Avit-Sénieur, la carrière Rampieux et le Roc Noir.

**COMMUNICATIONS.** — Notre collègue M. Halbout du Tanney a fait part à M. le Président des réflexions que lui suggère l'art non figuratif contemporain, à propos du monument récemment inauguré à l'Imprimerie du Timbre. Il s'élève en particulier, de façon très judicieuse, contre l'état d'esprit de certains qui assimilent volontiers ces blocs monolithes aux menhirs et aux dolmens et en admettent sans discussion la valeur artistique.

M. Bernard Vacherot, de son côté, déplore le fâcheux état de l'église de Saint-André-d'Allas et souligne la prolifération des constructions de mauvais goût dans le Sarladais, ce qui, hélas, n'est pas pour nous surprendre.

M. Jean-Maurice Lefort a rédigé un mémoire sur les peintres et doreurs ayant œuvré à Sarlat aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Cet intéressant travail sera publié dans notre *Bulletin*.

Le Secrétaire général a pris connaissance d'un récent mémoire de M. Richard Beaudry soutenu à l'Université de Bordeaux, « Subsistances et population en Périgord, 1740-1789 ». L'auteur étudie en détail, du point de vue démographique, les quatre paroisses de Saint-Capraise-de-Lalinde, Sainte-Marie-de-Vergt, Marsac et Saint-André-de-Double ; il souligne dans sa conclusion que beaucoup de problèmes restent posés, notamment ceux de l'alimentation paysanne et de la propriété foncière.

*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 232 de juillet 1970, pose une question singulière sur les attributions exactes des « sacristains du brancard et du portail », personnages qui seraient, paraît-il, fréquemment mentionnés dans des inscriptions de nos églises périgourdines datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Aucun des membres présents n'a remarqué de telles inscriptions.

M. Pierre Aublant remet à M. Becquart, pour les Archives départementales, un petit dossier sur les anciennes cartes à jouer fabriquées à Périgueux (voir le *Bulletin* de 1970, p. 80).

Enfin M. le Président évoque un rarissime « canard » imprimé à Rouen, qui relate un feu d'artifice tiré au château de la Force le 21 décembre 1699, à l'occasion de la conversion au catholicisme du duc de la Force. Le texte rédigé par M. Secret sera publié dans notre *Bulletin*.

**ADMISSIONS.** — M<sup>me</sup> PLISSONNEAU, 113, avenue Desygnès, Le Bouscat (Gironde) ; présentée par MM. Aublant et Ribailier ;

M. le Dr Jean LACOSTE, Issigeac ; présenté par M<sup>me</sup> Viala-Sacreste et M. Secret ;

M. Claude GISQUET, pharmacien à Issigeac ; présenté par les mêmes ; sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*  
N. BECQUART.

*Le Président,*  
J. SECRET.

#### SEANCE DU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1970

*tenu à la Salle des fêtes de Brantôme*

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, PRÉSIDENT.

Présents : 43. — Excusés : 7, parmi lesquels notre dévoué Trésorier, M. Aublant, retenu à la chambre par une maladie.

M. le Président ouvre la séance en remerciant la municipalité de Brantôme d'avoir bien voulu mettre à notre disposition l'ancienne église Notre-Dame transformée en salle des fêtes. M<sup>e</sup> Alain Bonnet, maire de Brantôme, retenu par d'autres obligations, n'a pu assister à la réunion.

**NECROLOGIE.** — MM. Maurice Andrieux et François Rafal.

**REMERCIEMENTS.** — M. Jean-Louis Audebert et M<sup>me</sup> Monique Barrier.

**ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS.** — *Pouillié général contenant les bénéfices de l'archevêché de Bordeaux et des diocèses d'Agen, Condom, Engoulesme, Luçon, Maillezais, Périgueux, Poitiers, Xaintes, Sarlat...* (Paris, Gervais Alliot, 1648) ; don de M<sup>me</sup> Santiard-Bulteau.

Deux extraits du journal « Le Monde » découpés par M. le Président : un article de M. Jean-Pierre Quelin, *Le Périgord noir...* (n° des 9 et 10 août 1970) ; un compte rendu par M. Jean Lacroix de deux livres récents sur Maine de Biran (n° du 5 septembre). Il s'agit du *Maine de Biran* de René Lacroze (Paris, Presses universitaires de France) et du *Maine de Biran par lui-même* de Henri Gouhier (Paris, Edit. du Seuil, collection « Ecrivains de toujours »).

**VŒU.** — M. le Président a rédigé un vœu dont il donne lecture, concernant le goudronnage inesthétique des allées de Tourny à Périgueux. Ce texte est adopté à l'unanimité et sans discussion, il sera transmis à la presse et aux autorités compétentes.

**COMMUNICATIONS.** — M. Michel Golfier présente un livre de raison qui lui a été prêté par un particulier ; ce document fait état des transactions réalisées par Etienne Boissal, marchand de veaux et de porcs à Bourdeille au XVIII<sup>e</sup> siècle, en association avec différents négociants. Les détails fournis par M. Golfier donnent des éléments très précis sur la vie économique de l'époque.

ils montrent notamment que de nombreux échanges se faisaient avec le Limousin.

M. Célerier rend compte des fouilles qu'il vient d'entreprendre au pont d'Ambon, commune de Creyssac, sur la rive gauche de la Dronne. Ce gisement azilien, profondément bouleversé par des fouilleurs clandestins, révèle une industrie lithique modeste et relativement monotone ; il livrera surtout, pense M. Célerier, de précieux enseignements sur la flore et la faune.

M. Becquart a pris connaissance d'un livre récent de M. Henri de Clairval, *Daumesnil* (Paris, Librairie académique Perrin, 1970). Cette biographie du défenseur de Vincennes apporte des détails nouveaux, d'après des papiers de famille et des documents inédits consultés par l'auteur.

Le Secrétaire général a analysé quelques pièces d'archives qui lui ont été communiquées par M. le Maire de Brantôme et qui proviennent du chartrier de Bourdeille. Il commente plus particulièrement pour les sociétaires trois documents dont il souligne l'intérêt : un acte du 25 avril 1446 qui relate le cérémonial de prise de possession de l'abbaye de Chancelade par Arnaud de Bourdeille ; une information du 2 août 1447 sur la question du portage de l'évêque de Périgueux par les quatre grands barons du Périgord et sur l'ordre des préséances à respecter lors de cette cérémonie ; enfin un procès-verbal d'octobre 1587 relatif aux réparations à faire au château de Bourdeille, réparations estimées à 100 écus et qui seront supportées par les différentes paroisses de la juridiction.

M. Jean Secret présente des photographies de six tableaux qu'il a pu examiner au château de Bourdeille avant leur transfert en Belgique. Il s'agit des portraits de Catherine de Médicis, de Brantôme, de Fénelon, de Louise-Marguerite Bouchard d'Aubeterre d'Esparbès de Lussan, des deux sœurs Emé de Marcieu et d'une « dame à la capeline » que notre Président n'a pu identifier avec certitude.

L'assemblée se transporte ensuite dans le corps de logis de l'abbaye de Brantôme, où M. Guy Ponceau commente sur place, avec sa précision habituelle, la remarquable charpente du XVII<sup>e</sup> siècle, restaurée en 1889 par l'architecte Bourdeillette. Notre collègue démontre que cette charpente est en chêne et non en châtaignier, comme on l'admettait communément ; il souligne les erreurs de construction qui ont été commises lors de sa mise en place.

M. le Président rappelle ce que l'on sait des curieuses sculptures de la grotte du Jugement dernier et, dans la cour intérieure de l'abbaye, il présente le très beau clocher du XI<sup>e</sup> siècle qu'il a étudié dans son *Périgord roman*. Après un vin d'honneur qui est servi aux participants à la salle des fêtes, les sociétaires se rendent pour clore la journée à la charmante demeure de la Hierce, propriété de M. Dumoulin de la Plante. M. Secret rappelle que ce château du XVI<sup>e</sup> siècle finissant fut possédé successivement par les Flamenc et les Dupuy au XVII<sup>e</sup>, puis par les Sainte-Marie avant de passer, au XIX<sup>e</sup> siècle dans la famille de M. Dumoulin. L'ensemble, très équilibré malgré des retouches, est remarquable surtout par une fort belle lucarne Renaissance avec sculptures, coquille et couronnement.

**ADMISSIONS.** — M. et M<sup>me</sup> Bernard COCULA, 20, place Edouard-Herriot, Villenave-d'Ornon (Gironde) ; présentés par MM. Coq et Secret ;

M. Robert LAPORTE, 39, avenue du Colonel-Fabien, appt. 384, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) ; présenté par MM. Gascou et Magne ;

M. le Professeur Pierre DENOIX, directeur de l'Institut Gustave-Roussy, et M<sup>me</sup> Villejuif (Val-de-Marne) ; présentés par MM. Becquart et Secret ;

le Dr Gérard LEFRANC, 8, rue Sainte-Monique, Bordeaux ; présenté par MM. Golfier et Secret ;

le Dr Jean GANIAYRE, Bourdeille ; présenté par les mêmes ;

M. Rémy SERAGER, 9, allées de Touray, Périgueux ; présenté par MM. Bois-sarie et Secret ;

M. Stéphane RIALS, 11, cité Charles-Godon, Paris-IX<sup>e</sup> ; présenté par MM. Aublant et Secret ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

*Le Secrétaire général,*

N. BECQUART.

*Le Président,*

J. SECRET.

---

INVENTAIRE DE L'ICONOTHEQUE  
DE LA  
SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE  
DU PERIGORD

(SUITE)

**B - ESTAMPES**

Les formats donnés en centimètres sont ceux de la cuvette de la gravure, non ceux des supports. Quand il n'y a pas d'indication de date, les estampes sont du XIX<sup>e</sup> siècle.

**BA — PORTRAITS**

1. *Beaupuy*. Mort du général Beaupuy. Alph. Johannot del., Revel sc. (13 × 7).
2. *Biron* (Armand de Gontaut, duc de), tué au siège d'Epernay, 1592. Portrait en pied, encadré d'un cartouche. Taille-douce (30 × 40).
3. *Le même*, dessiné par A. Sandaz d'après la peinture de Rob. Fleury. Taille-douce, XIX<sup>e</sup> s. (13 × 20).
4. *Biron* (le maréchal de). Grav. sur cuivre de Voyez (20 × 14).
5. *Biron* (Charles de Gontaut), 1594-1602. Dessin de Gavard d'après la peinture de Gallait. Taille-douce (13 × 20).
6. *Biron*. Lith. de Delpech (9 × 12).
7. *Biron* (Louis-Antoine de Gontaut), 1757-1778. Peint par Court, gravé par François. Taille-douce (21 × 13).
8. *Biron* (Armand-Louis de Gontaut), † 1793. Peint par M<sup>lle</sup> Revert, dessin de Gavard. Taille-douce (11 × 8).
9. *Bournazel-Lasserre* (chanoine), né en 1753. Lith. de Fiora. Ovale (25 × 19). (Mauvais état).
10. *Brantôme*. (Pierre de Bourdeille). En pied, dessiné par Pellene, gravé par Geille. Taille-douce (22 × 16).
11. *Le même*. Lith. de Delpech. Grav. par Pinssio (10 × 9).
- 11 bis. *Le même*. Taille-douce de Pinssio (16 × 9).
12. *Caumont-la Force* (Jacques Nompars de). Lith. Dupont, tirée du *Chroniqueur* (26 × 16).
13. *Cheyron du Pavillon* (du). Lith. Dupont, signée Adet, tirée du *Chroniqueur* (6 × 6).
14. *Cyrano de Bergerac*. Lith. avec signature inversée J.L.R. (15 × 18).
15. *Daumesnil*. Lith. de Delpech (8 × 8).
16. *Delbetz* (T.), représentant du peuple, 1848-49. Lith. de Fischer (20 × 12).
17. *Le même*. Lith. de Patout (18 × 14).
18. *Ducluzeau-Pasqy* (ou Pasqy-Ducluzeau, J.A.), représentant du peuple, 1831-37. Lith. non signée, impr. Kaepelin (21 × 15).

19. *Dupont* (J.-B.-Auguste), député de la Dordogne, 1848-49. Lith. d'A. Collette (24 × 21).
20. *Le même*. Lith. de Challoy (20 × 14).
21. *Dusolier* (Th.), représentant du peuple, 1848-49. Dessin de Brocas, lith. de Maurin (20 × 16).
22. *Fénelon*. En pied, tourné à gauche. Dessiné par Rob. Fleury, gravé par Blanchard. Taille-douce (17 × 14).
23. *Le même*. Buste. Ballin del. et sc. Taille-douce (18 × 14).
24. *Le même*. Gravure anglaise avec cartouche. T. Cook sc. Taille-douce (17 × 11).
25. *Le même*. La statue en bronze du Cours Tourny. Lith. Dupont, tirée des *Annales agricoles* (14 × 10).
26. *Le même*. Lith. de H. Grevedon, 1825 (30 × 26).  
*Force (la) : voir Caumont.*
27. *Front* (saint). Debout, écrasant le dragon devant la tour de Vésone. Lith. Eug. Arvengas. Extr. des *Annales agricoles* (17 × 12).
28. *George-Massonnais* (Mgr J.B.A.), 1805-1860. Lith. de P. Reymond, 1860, (31 × 25). (3 exempl.).
29. *Gerle* (Ant. Cr.), député à l'Assemblée constituante. F. Bonneville del. et sc. Lith. (16 × 11).  
*Gontaut : voir Biron.*
30. *Haulefort* (M<sup>me</sup> d'), née en 1616. Lanté del., Gatine sc. Lith. en couleurs (29 × 20).
31. *Jasmin*, poète occitan, tenant à la main une feuille sur laquelle on lit *La Gléizo de Vergt*. Lith. Reiller, à Périgueux (17 × 11).
32. *Lachambeaudie*. Lith. de M. Espinouse, 1907 (20 × 16).
33. *Lafon* (J.-Emile). Lith. Lemercier, d'après une photo de Pierre Petit (dessin de Lafosse), 1866 (25 × 19).
34. *Lagrange-Chancel*. Lith. Dupont, tirée du *Chroniqueur* (26 × 20).
35. *Larrousille* (Amédée de), né en 1801, député de la Dordogne, 1848-49. Lith. par Schultz (18 × 14).
36. *Lamarque* (F.), membre du Conseil des 500, né en 1735. Lith. de F. Bonneville (21 × 15).
37. *Le Boux* (Mgr Guillaume). Lith. de Dupont, d'après Landry, 1666. Paru dans *B.S.H.A.P.*, t. I, p. 48.
38. *Magne*. Lith. par Plok (22 × 16).
39. *Le même*. Lith. par Aug. Lemoine (25 × 19).
- 39 bis. *Le même*. Lith. de Léon Noël (1865), d'après un dessin de Léon Gogniet (1866).
40. *Marcillae* (Louis Combret de), maire de Périgueux. Lith. de Dupont, d'après un dessin de Napoléon Wakowitz (32 × 27). (Cf. *B.S.H.A.P.*, 1885, p. 352).
41. *Le même*. Lith. de H. Grenton, 1844, qui a servi de modèle à la précédente (34 × 26).
42. *Mérillou* (Jos.), avocat, député, pair de France, défenseur du *Courrier français*. Lith. Constans, d'après un dessin d'Alex. Mutel (15 × 13).
43. *Le même*. Lith. d'Ambroise Tardieu (16 × 11).
44. *Mie* (Auguste), 1801-1865, représentant du peuple. Lith. Grenier (18 × 14).
45. *Montaigu* (Marc de), né en 1816, député de la Dordogne, 1849-1851. Lith. de G. Staal (15 × 13).
46. *Montaigne*. Lith. de F. Bonneville (21 × 13).
47. *Le même*. Taille-douce, XVII<sup>e</sup> s. (13 × 7).
48. *Le même*. Taille-douce (19 × 13).
49. *Le même*. Ovale encadré de cartouches. C.P. Marillier del., N. Ponce sc. (17 × 13).

50. *Le même*. Bovillon del. Lith. (22 × 18).
51. *Le même*. Debout, tourné à droite. Dessiné par Dupont, gravé par Leroy. Grav. sur acier (21 × 16).
52. *Noël* (Abbé), curé de Montignac. Lith. de Napoléon Wakowitz (14 × 15).  
*Pasquy* : voir *Duchuzeau*.  
*Pavillon* : voir *Chevron*.
53. *Romieu* (A.). Lith. de M. Verdier, 1852 (24 × 17).
54. *Roque de Mons* (J.-Fr. de la), député aux Etats généraux. Labaye del., Le Tellier sc. Taille-douce, XVIII<sup>e</sup> s. (17 × 8).
55. *Taillefer* (L.A.H.S.T.), député. Bonhommé del., Péronard sc. Taille-douce (24 × 19).
56. *Talleyrand* (le cardinal de). Taille-douce, XVIII<sup>e</sup> s. (15 × 10).
57. *Talleyrand-Périgord* (Ch.-M. de), le diplomate. F. Bonneville del. et sc. Lith. (17 × 12).
58. *Le même*. Perrin del., Courbe sc. Lith. (17 × 9).

#### BB — CARICATURES

1. *Périgueux illustré*, 2<sup>e</sup> année (1888), n<sup>o</sup> 3 (févr.) et n<sup>o</sup> du 14 juin. 4 pages de caricatures de Sem et Caret. Dessins de châteaux et églises de la Dordogne par Marc Espinouse (45 × 30).
2. *Recueil factice* comprenant :
  - a) *L'Eventail périgourdin*. 6 pages, dont 2 de caricatures de Sem, 1888. (50 × 28).
  - b) *L'Entracte périgourdin*. 4 pages (50 × 28) de caricatures de Sem, n<sup>os</sup> 1 à 25 inclusivement (du 28 févr. 1886 au 30 janv. 1887). Caricatures de Joucla, Bussière, Theulier, Gadaud, Chavoix, Brugère, Daubige, Bergadieu, Bertin, Escande, de La Balut, Lamothe, Brodelle, Millevoix, l'avocat Dufour. Certaines caricatures sont signées Stoe et Enoch.
  - c) *Périgueux illustré*. 16 premiers numéros (1888). Caricatures par Sem, Saint-Galmier, Touchatout (on y reconnaît : Saumande, Gadaud, Empain, Laugier, le préfet Mathieu, Clerjonnie, Provost). Dessins par Espinouse de certains châteaux (Excideuil, Champniers, Puyguilhem).
  - d) *Excideuil-Revue*. 4 numéros, 1888. Caricature de Tipp figurant des personnalités d'Excideuil (30 × 46).
  - e) *Périgueux-Revue*. Caricatures de Sem. Deux numéros. On reconnaît Aubertin, Pasquali, Frachet, D<sup>r</sup> Lacombe, de Lacrousille, Perret, Mercier, Privat. (On a ajouté 10 pages de caricatures diverses tirées de *Périgueux-Revue*). (32 × 50).
  - f) *Périgueux-Revue*. 16 pages de caricatures par Sem : Saumande, Murat fils, de Pebeyre, Privat, de Coux de la Peyrière, autocaricature de Sem portant monocle. (40 × 30).
  - g) *Le Périgord pittoresque*. De mai 1890 à mai 1891, Delage et Joucla, 36 pages (32 × 25), deux numéros. Dessins de A.G. et de D.L. On y trouve la chanson, paroles et musique, de *Lou Bouyé de l'Aurada*, une fantaisie de Goudeau sur Paris-Périgueux, un article illustré sur les gorges de l'Auvézère, une notice sur le prieuré de Merlande par Ch. Durand (avec dessins et plans), une notice sur Gontier de Biran et sur le vieux Périgueux (phototypie de la rue de l'Harmonie).
3. *Qui vöön de las mouvas ! !* Journal d'un jour. Echo de la fête fédérale et du voyage du Président de la République à Périgueux en 1895. Quatre pages de texte et caricatures, une page en couleurs (50 × 35). Imprimerie de la Dordogne. (2 exempl.).

4. *Ensemble de 35 caricatures* par Sem, 1888-95 : courses, chevaux, turfistes, voitures, notabilités diverses. (65 × 50, 50 × 40, 80 × 60). (Certaines en plusieurs exempl.).
5. *Grand bal Chicard Périgourdin*, Lacombe del., Kintzel lith. (40 × 28), vers 1900.
6. *Périgueux qui passe*, 1898. Album de 50 pages de texte, publicité et caricatures par Gignoux (40 × 30). Caricatures de G. Saumande, de Lagrange, architecte. (2 exempl.).
7. *Journal périgourdin*, Périgueux, Robin, 1900. Album de 8 pages (30 × 25). Caricatures du liquoriste Souchet, de M. Lescure, Jean Guichard, Besse, Lestang, du président Mazeau, du greffier Millet, du contrebassiste Moncel, de Fournier, du rugbyman Barka, du photographe Dravem. (2 exempl.).
8. *Les débuts d'un journaliste à la pêche*. Caricature (40 × 30), par Cram (Espinouse), 1907.
9. *Le cahier des charges. Trompettes célestes et billes de joie périgourdines, avec légendes folâtres et bouts grimés*. 13 feuilles (57 × 37), par Lucien de Maleville (charges de Didon, A. de Lacrouzille, R. Benoit, Chaumont, Tenant), vers 1910.
10. *Album* par de Lestrade. 13 pages (50 × 33). Charges de G. Frachet, Galinat, Pestour, Gadaud, etc.. Vers 1925.
11. *M. Roques*, vu par de Lestrade ((44 × 56). Vers 1927.
12. *Mon village*. Caricature par Pierre de Lestrade (18 pages). On y reconnaît MM. Clairvaux, Fourcaud, Desdemaines-Hugon, J. Lafour, Lachaud, Auques, de Fayolle, Sourzac, Beudet, Amadiou, Tenant, le Dr Bertrand. Périgueux, Conturas, vers 1925 (25 × 33).
13. *Le canard périgourdin*, 1931 et 1932. Neuf premiers numéros. Imprimerie périgourdine, 4 pages (45 × 34). Caricatures par Pierre de Lestrade de MM. Autard, Teyssandier, Edme Goyard, Andrieu, Fourcaud, Delcayrou, Georges Bonnet, E. Ribes, de Molènes, Dr Gadaud.
14. *L'Enterrement*. Caricatures de P. de Lestrade. (Près de 3 m. de long).

## BC — MONUMENTS ET PAYSAGES

### a) Eaux-fortes d'A. Aviat.

1. CHATEAU-L'ÉVÊQUE. Portail S.O. du château (18 × 12).
2. DOUZILLAC. Château de Manriac (côté rivière) (18 × 13).
3. IDEM, avec l'Isle au premier plan (13 × 10).
4. PÉRIGUEUX.
  - a) Château-Barrière (18 × 13).
  - b) Rue Aubergerie (24 × 18).
  - c) Rue de la Constitution, hôtel de Chastaignier (17 × 13).
  - d) Maison des Consuls (18 × 13).
  - e) *Idem*; lith. (17 × 12).
  - f) Portail du XV<sup>e</sup> s. (18 × 13).
  - g) Fenêtre Renaissance (11 × 5).
  - h) Fenêtre Renaissance : détail du fronton (16 × 12).
  - i) Deux culs-de-lampe sculptés de médaillons (13 × 8).
  - j) Portail Renaissance (14 × 10).

- k) 2, rue de la Constitution. Escalier de l'hôtel Saint-Astier (18 × 13).
- l) 2, rue de la Constitution. Trois culs-de-lampe armoriés (chacun d'eux : 12 × 6).
- m) Rue Limogeanne. Maison Estignard (18 × 13).
- n) *Idem*. Le portail (18 × 13)
- o) Rue Eguillerie. La maison du Pâtissier (18 × 12).
- p) Logis Saint-Front, avec le départ de l'escalier en vis. (18 × 13).
- q) Pont de la Cité (18 × 13)
- r) Pont Cassé (18 × 15)

**b) Lithographies tirées de « La Guienne monumentale ».**

1. *Grand-Brassac*. Le château (21 × 14).
2. *Mareuil*. Le château (21 × 14).
3. *Nontron*. Vue générale (22 × 14).
4. *Périgueux*. Maison des Dames de la Foi (22 × 15)
5. *Ribérac*. Vue générale (22 × 14).
6. *Saint-Amand-de-Coly*. Eglise (21 × 13).
7. *Sartat*. Cathédrale (22 × 14).

**c) Divers.**

1. *Bassillac*. Cheminée du château de Rognac. Eau-forte de Beaumont, 1880 (17 × 15).
- 1 bis. *Bourdeilles*. Entrée du château. Taille-douce par Ch. de Vèze, gravée par Fortier et Perdoux (23 × 42).
2. *Cadounin*. Le cloître. Lith. de Rouargue (18 × 12).
- 2 bis. *Coulaures* (?) Pont de Verneuil. Eau-forte de A. Fargis (17 × 20). (2 exempl.).
3. *Périgueux* :
  - a) Moulin du chapitre. Lith. de MJA (Jean Goujon), 1932 (20 × 15).
  - b) Rue Limogeanne (24 × 10).
  - c) Château-Barrière. Lith. de Fieffé, gravée par Beaugeon (20 × 13).
  - d) Porte de Mars. Gravure sur bois, d'après un dessin de J. de Verneilh, 1862, journal *l'Illustration* (17 × 10).
  - e) Tour de Vésone. Lith. de Fieffé, gravée par Beaugeon (20 × 13).
  - f) Saint-Front. Lith. Dupont (13 × 8). Extr. des *Annales agricoles*.
  - g) Saint-Front. Deux lithos de Viollet-le-Duc, extr. de *l'Architecture byzantine...* de J. de Verneilh.
  - h) Tannerie de l'Arsault. Lith. de Georges Margat (31 × 23).
  - i) Couvent des Dames de la Foi. Taille-douce de Rovargue frères (16 × 11).
  - j) Palais de Justice. Lith. d'Arvangas (15 × 10).
  - k) Aqueduc de Saint-Aulaire (Grandes Arcades), par « J.K., officier polonais » (*sic*). Lith. (18 × 13).
  - l) Tour Barbacane. Eau-forte de Fargis (20 × 17).

4. *Sadillac*. Le prieuré (extr. des *Annales agricoles*) (13 × 18).
5. *Saint-Aquilin*. Dolmen de Belet. Lith. (*B.S.H.A.P.*, t. 1).
6. *Sarlal*. Maison de La Boétie. Lith. Dupont (24 × 15); tirée du *Chroniqueur*.
7. *Polissoir de la Bessède*. Lith. (20 × 15).

**d) Eaux-fortes de Casimir Marioud.**

Carton de 11 planches à l'eau-forte, dont il ne reste que 8. Offert à notre Société en 1878, par l'auteur, qui était percepteur à Brantôme.

1. Paysage africain (28 × 18).
2. Halte des Ouled-Naïl (25 × 17).
3. Zaovia de Sidi Moussa (27 × 20).
4. Paysage africain (salon de 1877) (20 × 10).
5. Bergère et troupeau (25 × 17).
6. Troupeau de moutons dans les Basses-Alpes (24 × 15).
7. Vaches et moutons en Normandie (25 × 17).
8. Paysage du Dauphiné (25 × 17).

**e) Gravures des « Antiquités de Vésone » de W. de Taillefer.**

Ensemble de 28 eaux-fortes extraites du livre bien connu de W. de Taillefer. Certaines ont été annotées en marge par de Mourcin.

**f) Album sur le château d'Hautefort.**

Un frontispice et 8 lithographies (29 × 21), de Victor Petit. (Vers 1890).

**g) Album d'eaux-fortes de Louis Gaucherel et Jules de Verneilh.**

L'album intitulé *Le Vieux Périgueux* (Paris, 1867, in-f°, 43 pp.), comportait 20 planches gravées à l'eau-forte par Léon Gaucherel et Jules de Verneilh (toutes ces planches ont été gravées entre 1851 et 1866). Cette édition présentait les eaux-fortes dans le format 52 × 36, encartées dans une couverture rouge, sans indication d'auteurs ni d'éditeurs. Elles étaient tirées sur un papier bristol très épais et très blanc et portaient, pour la plupart, l'indication : « Impr. Beillet, quai des Tournelles », en bas, à droite ou à gauche.

Sur ces 20 planches, l'exemplaire de la Société comporte seulement les planches 2, 3, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19 et 20. Manquent aussi le texte liminaire et les textes de présentation de chacune des planches.

L'éconothèque de la Société possède aussi une série plus rare des mêmes eaux-fortes, tirées sur un support 45 × 30, très beau papier vergé de couleur bise. L'encrage de cette série est plus noir et plus moelleux. Il n'y a pas d'indication d'imprimeur; les eaux-fortes ne sont pas encartées dans une chemise; aucun texte ne les accompagne. Ce sont, bien sûr, les mêmes planches de cuivre qui ont servi à ces deux tirages. Dans cette seconde série, seules existent à la Société les planches 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 15, 17 et 20.

La bibliothèque de la Société possède la réédition du *Vieux Périgueux*, dite du Centenaire, réalisée en 1967, en phototypie, et offerte par l'éditeur Pierre Fanlac. Imprimée dans le même format que l'édition originale et avec les mêmes textes liminaires et commentaires, elle est précédée d'un avant-propos de Pierre Fanlac.

h) **Le château de La Force.**

Gravure du XVIII<sup>e</sup> s. à l'eau-forte, expliquée par J. Determes, Bergerac, 1850 (26 × 40). Avec 6 pp. de texte.

**BD — DIVERS**

*Collection des eaux-fortes dessinées par Denon et gravées par Bertault, Fortier, Baltard, etc...* C'est l'album rapporté par Denon qui participa, avec les troupes de Desaix, à l'expédition d'Égypte. Sur la demande de Bonaparte, Denon était chargé de relevés archéologiques, artistiques et scientifiques. Ce « Voyage du Capitaine Denon » pendant les campagnes du général Bonaparte (1802), explora l'Égypte du Caire à Philae. L'album comporte des cartes, des plans, des relevés, des paysages, des dessins d'ensemble et de détail, des portraits. La présentation est faite sur un support de format 68 × 50; les eaux-fortes (parfois multipliées sur chaque planche) ont des formats divers.

La collection est incomplète. Elle comporte les planches 1-2, 4, 6-11, 13-26, 28-46, 48-49, 51-52, 53 bis, 55-78, 80-81, 83, 85-87, 89-96, 98-107, 109, 112-118, 120-121, 123, 126-127, 130-131, 134, 137, 139-140. Soit environ 120 planches (car certaines sont en double).

**C - PLANS****CA — PLANS DIVERS (villes, monuments, édifices...)**

1. **BELVES.** a) Plan de la R.D. 11, 1839, lith. (55 × 43).  
b) Plan de l'église.
2. **BERGERAC:**
  - a) Plan cavalier de « Bragera » au XVII<sup>e</sup> s. Lith. de Focké (100 × 70).
  - b) Le même, réduit à 54 × 39 (*B.S.H.A.P.*, 1888, p. 275).
  - c) Projet des fortifications à la Vauban. Eau-forte, XVII<sup>e</sup> s. (28 × 19).
  - d) Variante du précédent. Eau-forte, XVIII<sup>e</sup> s. (15 × 10).
  - e) Plan du convent des Jacobins (relevé sur calque par le ch. Roux) (20 × 18).
  - f) Élévation amont de l'ancien pont. Lith. (10 ex.), (*B.S.H.A.P.*, 1903, p. 156). (90 × 23).
3. **BOURG-des-MAISONS.** Eglise. Coupe et plan par Mandin, 1897, 2 planches (bleu), (*B.S.H.A.P.*, 1898, p. 169), (44 × 28).
4. **CARSAC-de-CARLUX.** Ecole. Plan, coupe et élévation, par Mandin, 1886 (bleu) (75 × 52).
5. **CHANTERAC.** Plan d'une baignoire romaine; dessin à la plume, 1890. (22 × 17).
6. **ECHOURGNAC.** Ecole. Plan et élévation par Mandin, 1880 (bleu). (57 × 44).
7. **EYZIES (Les).** Eglise de Tayac: plan, coupes, élévations; 5 planches (bleu). (50 × 36).
8. **FORCE (La).** a) Château; plan général (bleu). (68 × 40).  
b) Pavillon des Recettes (bleu). (46 × 37).
9. **GAGEAC-ET-ROUILLAC.** Carte de la paroisse d'après Belleyme (*B.S.H.A.P.*, 1966, p. 225). (16 × 22).

10. *HAUTEFORT*. Eglise de Saint-Aignan. Plan de 1736 relevé sur le registre de la fabrique par Géraud Lavergne (*B.S.H.A.P.*, 1962, p. 90). (44 × 36).
11. *ISSAC*. Eglise : plan, coupe et élévation par Mandin, 1889 (bleu). (45 × 30).
12. *JUMILHAC-LE-GRAND*. Château. Plan du rez-de-chaussée par M. Y. Froidevaux (bleu). (57 × 33).
13. *LALINDE* : a) Ancienne église. Plan par Mandin, 1897 (bleu, 2 exempl.). (65 × 60).  
b) Nouvelle église : plan, coupe et élévation par Mandin, 1897, (bleu, 4 exempl.) (65 × 60).
14. *LATRAPE* : a) Plan du tunnel ferroviaire; relevé de E. Roger, 1861. (110 × 62).  
b) Idem, relevé par Duval, 1860. (65 × 30).
15. *LEMBRAS*. Tombes de la Ribeyrie, plan par E. Blanc. (30 × 22).
16. *LIORAC-SUR-LOUYRE*. Souterrain-refuge de la Ricardie. Deux planches. (26 × 18).
17. *MAUZENS-MIREMONT*. Carte de la baronnie de Miremont au XVIII<sup>e</sup> s. (calque). (26 × 20).
18. *MONTIGNAC* : a) Ancien mur d'enceinte de la ville, d'après un terrier de 1686, (dessin aquarellé). (70 × 48).  
b) Fouilles des Olivoux; plan par H. Bouet, 1887, (*Cf. Barrière, Vesunna Petrucoriorum*). (53 × 73).
19. *MONPAZIER*. Façade de l'hôtel d'Angleterre; aquarelle de Léo Testut, 1861. (47 × 30).
20. *NONTRON*. Eglise : plan et coupe du clocher par Mandin, 1888 (bleu, 3 exempl.). (80 × 24).
21. *PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN*. Plan d'un cimetière barbare (*B.S.H.A.P.*, 1966, p. 21). (63 × 47).
22. *PERIGUEUX* :

[Les pièces sont classées par ordre chronologique]

- a) *Le vray pour-traict...* Reprod. moderne (*B.S.H.A.P.*, 1878, p. 220). (40 × 32).
- b) *Plan de la ville*, par Lallié de la Tour, 1764 (reprod.). (32 × 40).
- c) *Plan de la ville*, par Lallié de la Tour, 1773 (lith.; 3 exempl.). (*B.S.H.A.P.*, 1901, p. 490). (50 × 75).
- d) *Plan de la cité et de la ville*. Taille-douce, 1775. (60 × 50).
- e) *Plan général des abords de Périgueux*, vers 1780 (encre de Chine et aquarelle, le plan est découpé en U). (170 × 120).
- f) *Plan de Saint-Front*, fin XVIII<sup>e</sup> s. (photo). (30 × 40).
- g) *Fontaine du Port de Graule*, plan et coupe, 1812. (55 × 23).
- h) *Pont de la Cité*, plan et élévation, 1814, par Le Père. (150 × 30).
- i) *Clocher de l'Hôtel de Ville*; coupe et élévation (photo). (27 × 21).
- j) *Plan de la ville*, lith. de Bardou fils (*Cf. Antiquités de Vésone*). (30 × 23).
- k) *Plan de l'église de la Cité et des abords*, vers 1840. (52 × 70).

- t) *Saint-Front* : plan et coupe, par Viollet-le-Duc; lith. (32 × 24).
- m) *Saint-Front* : plan par Abadie, vers 1850 (photo). (18 × 24).
- n) *Plan du quartier de Saint-Front*, vers 1850 (bleu). (26 × 30).
- o) *Saint-Front*, plan, vers 1850 (calque à l'encre de Chine). (16 × 23).
- p) *Camp de César*, plan, vers 1850. (40 × 50).
- q) *Traversée de Périgueux*, R.N. 21, 1852. Premier projet qui faisait sauter toutes les maisons du quai et allait jusqu'à la rue du Port de Graule. (31 × 145).
- r) *La gare de Périgueux*, projet présenté par la ville, 1856, trois plans. (36 × 38, 100 × 22, 90 × 22).
- s) *Port de Périgueux entre le Pont Vieux et le Pont Neuf*, 1859. (170 × 70).
- t) *Tour Barbecane*, plan, coupe, élévation. (B.S.H.A.P., 1917, p. 358). (33 × 33).
- u) *Plan de la ville*, vers 1870 (lith.). (37 × 47).
- v) *Plan de la ville*, vers 1872, par Grenier (portefeuille). (130 × 100).
- w) *Gymnase*. Projet, 1883 (bleu). (65 × 90).
- x) *Chapelle de la Visitation*. Projet par Mandin, 1884. Plan, coupe, élévation. Deux planches (bleu). (45 × 60).
- y) *Fouilles gallo-romaines de Chamiers*. Dessin de Durand, 1886. (55 × 70).
- z) *Saint-Front*. Cloître; plan, coupe, élévations par Mandin, 1898. Deux planches (bleus). Deux exempl. (60 × 80).
- aa) *Eglise Saint-Jean l'Évangéliste*. Plan, coupe, élévation, 1899. Deux planches originales plus 5 tirages en bleu. (35 × 55).
- bb) *Quartier du Puy-Saint-Front*. Plan, fin XIX<sup>e</sup> s.; lith. (30 × 35).
- cc) *Deux plans de la ville*, XIX<sup>e</sup> s. (photo). (14 × 27).
- dd) *Urbanisation du quartier des Arènes*, fin XIX<sup>e</sup> s., relevé original. (33 × 50).
- ee) *Quartier du Puy-Saint-Front*, plan avec tracé d'un percement projeté, appelé cours d'Alsace-Lorraine, allant de la tour Mataguerre au pont des Barris (vers 1875). (Lith.). (50 × 65).
- ee bis) *Plan de la ville*. 1872. Echelle 1/20.000<sup>e</sup>. Collé sur toile.
- ff) *Plan de la ville*, vers 1875 (copie à la plume). (50 × 65).
- gg) *Quartier de Vésone et enceinte gallo-romaine*, plan, début XX<sup>e</sup> s.; lith. (100 × 90).
- hh) *Plan de la ville*, par Dussaux, 1880, lith. (120 × 90).
- ii) *Plan de la ville*. Dépliant du S.I. (vers 1900). (18 × 20).
- jj) *Vieux cimetière de la Cité*. Plan dressé par R. Fournier de Laurière, 1924. (45 × 50).
- kk) *Immeuble de la Société historique et archéologique du Périgord*, 18, rue du Plantier. Plan au crayon, 3 planches (31 × 60).
- ll) *Saint-Front*. Coupe, par le Ch. Roux (encre de Chine), vers 1918. (115 × 85).

- mm) *Saint-Front*. Plan et datation, par le Ch. Roux (encre de Chine), vers 1918. (120 × 80).
- nn) *Saint-Front*. Plan et datation, par le Ch. Roux (encre de Chine), vers 1920. (27 × 34).
- oo) *Plan de la ville*, par Vauthier (lith.). (55 × 45).
- pp) *Plan de la ville*, par Gigaudon, 1933 (bleu). (130 × 80).
- qq) *Eglise de la Cité*. Fouilles du chœur, 1948, relevé par M. Legendre (bleu). (40 × 60).
- rr) *Maisons n<sup>os</sup> 16 et 17 du quai Saumande*, plan, 1963 (bleu). (2 exempl.). (35 × 45).
- ss) *Plan de la ville*, 1/10.000<sup>e</sup>. Ronteix, vers 1920.
- tt) *Hôtel Sallegourde*, rue Aubergerie, par M. Guthmann, 1967.
23. *RIBERAC*. Quartier du château, calque d'après un plan ancien. (24 × 18).
24. *ROUFFIGNAC*. Cros de Granville (Miremont); plan relevé en 1893 par Martel (photo Dorsène). (43 × 38).
25. *SAINTE-AMAND-DE-COLY*. Eglise :
- a) Plan par Mandin, 1895 (bleu; 3 exempl.). (50 × 37).
  - b) Coupe et élévation par Mandin, 1895 (bleu; 3 exempl.). (52 × 40).
26. *SAINTE-AVIT-SENIEUR*. Eglise :
- a) Coupe et plan de la tour N. Crayon par Rapine, 1885. (66 × 43).
  - b) Plan et coupes de la charpente. Crayon par Rapine, 1885. (50 × 60).
27. *SAINTE-EULALIE-D'ANS*. Oppidum dans la boucle de l'Auvézère. Relevé original. (32 × 29).
28. *SAINTE-MARTIAL-DE-VIVIFYROL*. Eglise; plans et coupes par Mandin, 1897, 2 planches (bleu). (*B.S.H.A.P.*, 1897, p. 230). (44 × 77).
29. *SAINTE-MONDANE*. Château de Fénelon :
- a) Extrait du plan cadastral de 1850. (28 × 18).
  - b) Plan par Jean Secret (*B.S.H.A.P.*, 1951, p. 46). (34 × 22).
  - c) Plan par Jean Secret (*B.S.H.A.P.*, 1951, p. 49). (28 × 20).
30. *SAINTE-PANCRACE*. Eglise. Coupe d'un doubleau, par Mandin, 1891 (bleu). (30 × 18).
31. *SAINTE-PIERRE-DE-COLE*. Château de Bruzac. Plan par Eug. Baudon, 1905 (bleu). (50 × 60).
32. *SARLIAC-SUR-L'ISLE*. Prieuré du Chaslard. Plan dessiné aux crayons de couleurs, XVIII<sup>e</sup> s. (100 × 60).
33. *TOCANE-SAINTE-APRE* : a) Fouilles gallo-romaines du marquis de Fayolle, 1908-1909. Relevé original. (32 × 20).
- b) Tour de Vernode.
34. *TREMOLAT*. Eglise abbatiale :
- a) Plan d'ensemble et dessins des chapiteaux, par Mandin, 1898 (bleu). (63 × 40).
  - b) Coupes et plans de détail, par Mandin, 1898 (bleu; 4 exempl.). (63 × 40).

35. *URVAL*. Eglise. Plan et coupes; relevé original, anonyme (vers 1950).  
(44 × 53).
36. *SAINTE-CYPRIEN*. Château de Fages; élévation par Louis Durand, février 1969.
37. *BUGUE (Le)*. Quartier de l'ancienne église, 1867.

**CB — DOSSIERS GUY PONCEAU**

*AGONAC :*

1956 — Plans, coupes et vue perspective de la salle basse du château d'Agonac.

*AURIAC-DE-PERIGORD :*

1961 — Plan de deux cabanes en pierres sèches.

1961 — Plan de la Tour de Jaillier.

1961 — Plan et élévation de la Tour du Defeix.

1962 — Plan, élévation, détails de la chapelle Saint-Rémy.

*BEAUSSAC :*

1965 — Dessin d'un emporte-pièce à découper les hosties (XVIII<sup>e</sup>) (église de Beaussac).

*BERGERAC :*

1961 — Reproduction d'un plan ancien de Bergerac (Arch. dép. Gironde).

*BOULAZAC :*

1956 — Plan d'ensemble (0,65 × 0,82) du château du Lieu-Dieu.

*CADOUIN :*

1956 — Marques de tâcherons sur l'abside de l'église (2 dessins).

1957 — Plan de l'abbaye de Cadouin et de ses annexes.

*CHANCELADE :*

1954 — Plan de l'abbaye.

1956 — Plan d'ensemble de l'abbaye.

1957 — Dessin d'une pierre sculptée.

1962 — Plan des fresques de l'église.

*COULOUNIEIX-CHAMIERES :*

1956 — Plan au 100<sup>e</sup>, détails des baies et de la cheminée (au 20<sup>e</sup>); plaquette de 5 plans de l'Hôpital de Charroux.

*EXCIDEUIL :*

1958 — Château d'Excideuil, plan (échelle 1 cm pour 2 m).

1961 — Meuble de sacristie à l'Hospice d'Excideuil.

*FOSSEMAGNE :*

1961 — Dessin plaque de cheminée (1605), à Bramfond.

*GAGEAC-et-ROUILLAC :*

1960 — Plan cheminée du château de Rouillac.

*MAREUIL :*

1956 — Dessin du dallage XVII<sup>e</sup> (échelle 1/20<sup>e</sup>) au château de Beuregard.

*MONBAZILLAC :*

1966 — Plan du château.

*MONPAZIER :*

1965 — Dessin du cachet de la Loge maçonnique de Monpazier (1826).

*NONTRONNAIS :*

1968 — Plans des portails des églises de Saint-Martial-de-Valette, Saint-Martin-le-Pin et Saint-Sulpice-de-Mareuil.

*PERIGUEUX :*

- 1954 — Plan et élévation de la maison dite le Présidial.  
 1955 — Plan d'ensemble de l'ancien Hôpital-Hospice de la rue Wilson.  
 1955 — Plan et élévation de l'Hôpital Sainte-Marthe (dans les Rues Neuves).  
 1956 — Vue perspective de l'église de la Cité.  
 1956 — Caves de la Clautre. Plans et élévations, 9 pages et 17 plans.  
 1957 — Plan et coupe de la chapelle ménagée dans une des tours de l'enceinte gallo-romaine de la Manutention militaire (la Cité).  
 1957 — Plan des sarcophages de la rue Denfert-Rochereau et de l'avenue Daumesnil.  
 1957 — Copie du plan d'alignement de la rue du Vieux-Pont et de la rue de la Clarté.  
 1957 — Plan des terrains déblayés de Sainte-Ursule.  
 1958 — Plan des fortifications de Périgueux.  
 1961 — Plan (reproduction) de Saint-Front (coupe transversale).  
 1961 — Plan des fortifications de Périgueux au XVIII<sup>e</sup> s.  
 1962 — Coupe et élévation de la charpente du clocher de l'Hôtel de Ville.  
 1963 — Reproduction du plan des maisons 16 et 17 quai G.-Saumande (Cocula).  
 1963 — Plan des bâtiments, jardins, enclos du couvent Sainte-Marthe (copie).  
 1966 — Dessin du poinçon de l'étain de Périgueux, 1691.  
 1968 — Plan (XVIII<sup>e</sup> s.) du Présidial de Périgueux.

*PONTEYRAUD*

- 1959 — Dessin de marques sur carreaux de l'église.

*SAINT-AULAYE :*

- 1958 — Plan de l'église.

*SAINT-ETIENNE-DES-LANDES :*

- 1962 — Dessin des fresques de l'église.

*SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN :*

- 1968 — Plan du château de Longa.

*SAINT-VINCENT-JALMOUTIERS :*

- 1959 — Dessin d'une cuve baptismale dans l'église.

*SARLAT-LA CANEDA :*

- 1961 — Plan de la chapelle de Bonnefon, près de Sarlat.

*THIVIERS :*

- 1961 — Vue perspective d'une cave sous la R.N. 707, à Thiviers.

*TOURTOIRAC :*

- 1956 — Plan détaillé de l'église et de l'abbaye de Tourtoirac.  
 1956 — Plans, croquis et relevés de Tourtoirac.

*TRELISSAC :*

- 1956 — Dessin et détails du pigeonnier du château de Lanmary.  
 1956 — Plan, élévations et perspectives du château de Caussade.

*TREMOLAT :*

- 1967 — Plan de la maison de la Barrière.

*TURSAC :*

- 1968 — Plan de la chapelle de la Madeleine.

*VILLAMBLARD :*

- 1958 — Plan du château.

*DIVERS :*

- 1955 — Dessin d'un instrument bizarre et de date imprécise (pourrait avoir servi à tailler la soupe) (?)
- 1956 — Carte dessinée des chemins de Saint-Jacques de Compostelle (établie par J. Secret).
- 1956 — Plaquette intitulée « *Touttoirac et divers* », comprenant plans des églises d'Issigeac, Saint-Raphaël et chapelle d'Auberoche. Cheminées à Belisle, près Annesse-et-Beaulieu. Marques de tâcherons à Ligueux.
- 1957 — Reproduction grandeur nature d'un coupe-pain.
- 1957 — Dessin d'une assiette d'étain du XVIII<sup>e</sup> s.
- 1957 — Albums de dessins (26 planches) de lampes à huile du Périgord.
- 1967 — Carte des excursions faites par notre Société.

(à suivre)

Jean SECRET.

# UN GALET GRAVÉ DE ROCHEREIL

commune de Grand-Brassac (Dordogne)

Le galet gravé que nous présentons a été ramassé il y a une dizaine d'années par l'un de nous (J.D.) dans les déblais du gisement de Rochereil, commune de Grand-Brassac (Dordogne).

Ce gisement préhistorique se trouve sur la rive droite de la Dronne, à quelques kilomètres en amont de Lisle, dans une partie resserrée de la vallée dominée sur cette rive par de hautes falaises de calcaire sénonien qui font face au sud-est.

Maurice Féaux et le marquis de Fayolle ont anciennement pratiqué un sondage aventureux en forme de tunnel à la base des couches. Un effondrement — prévisible — interrompit ces travaux. Une trentaine d'années après, en 1935, le docteur P.-E. Jude reprit la fouille qu'il poursuivit jusqu'à la guerre. Outre une belle industrie lithique et osseuse, il récolta de multiples œuvres d'art magdaléniennes et, en 1937 et 1939, découvrit trois sépultures. Il fit connaître le résultat de ses travaux en une excellente monographie publiée en 1960 à l'Institut de Paléontologie humaine [9].

## STRATIGRAPHIE ET ARCHEOLOGIE

Situé au pied de la falaise, le gisement comprend une grotte précédée d'une terrasse. Les mêmes couches se retrouvent dans la grotte et sur la terrasse, à quelques variantes près. Quatre couches furent distinguées par P.-E. Jude, soit, de bas en haut [9, pp. 10-11] :

« I (0,80 m.). Sable fluviatile, de couleur jaune, à grains fins. Le tiers inférieur est envahi par l'eau. Dans l'intérieur de la grotte, il est remplacé par un sol argilo-calcaire rougeâtre, dur, compact et moins épais.

II (0,40 m.). Cendres très noires, friables, très homogènes dans l'intérieur de la grotte, où elles augmentent d'épaisseur, mais sont divisées sur la terrasse par trois rubans de castine jaune, dans la partie supérieure.

III (1,80 m). Couche argilo-calcaire, très compacte, de couleur jaune, avec de petits foyers épars et une teinte ocrée à sa partie inférieure. Elle se termine, à sa partie supérieure, par une couche épaisse de 0,20 m de cendres noires, épaisses, onctueuses, mélangées de pierres de tous volumes.

IV (2 m). Terre végétale. »

Seules les couches II et III contiennent des vestiges d'occupation humaine.

*La couche II* appartient au Magdalénien VI. Elle a été subdivisée en deux niveaux A et B :

A. Niveau inférieur. L'industrie est essentiellement façonnée sur lames et comprend des burins bec-de-perroquet, de nombreuses lamelles à dos, mais pas de géométriques. L'industrie osseuse est abondante, avec des harpons à double rang de barbelures, sagaies et baguettes ornées, ainsi que des bâtons percés décorés. Enfin, de multiples œuvres d'art sur os nous présentent des rennes, des chevaux, des bovidés, peut-être aussi des figurations humaines stylisées et plusieurs motifs géométriques.

B. Niveau supérieur. Aux formes classiques du niveau précédent s'en ajoutent d'autres, caractéristiques du Magdalénien final : fléchettes (pointes de Laugerie Basse), pièces pédonculées, pointes de Teyjat. Parmi les œuvres d'art, les décors stylisés ou géométriques sont plus fréquents que dans le niveau A.

Dans cette couche fut mise au jour une sépulture d'enfant reposant sur un foyer noir surmonté de terres brûlées et d'une couche de cendres.

Aucun galet gravé ou coloré n'a été signalé par le fouilleur dans ces deux niveaux magdaléniens.

*La couche III*, subdivisée en trois niveaux, correspond à l'Azilien. Elle se caractérise par une grande abondance des grattoirs (34,51 % de l'outillage) et une raréfaction des burins (6,56 %). Les pointes aziliennes représentent 22,44 % de l'outillage. S'y ajoutent de belles et longues lames appointées à retouches latérales. Il n'y a pas de microlithes.

L'industrie osseuse est rare (9 objets) mais comprend 4 harpons plats classiques de l'Azilien, dont trois sont à boutonnière. Il n'y a plus aucune œuvre d'art.

Deux sépultures ont été découvertes dans la couche III. L'une contenait un squelette assez complet et bien conservé ;

la seconde était formée d'un amas de cendres, de dents et d'os en partie carbonisés appartenant à deux adolescents incinérés.

Cette couche azilienne n'a pas livré de galets gravés, mais P.-E. Jude signale que « quatre galets vaguement coloriés, portant des traces rouges et noires, ont été trouvés dans la partie inférieure » [9, p. 59].

### LE GALET GRAVE

Le galet gravé recueilli dans les déblais récents est donc le premier découvert à Rochereil. Nous ne pouvons bien entendu préciser de quelle couche — magdalénienne ou azilienne — il provient. Les galets gravés trouvés dans d'autres sites appartiennent aussi bien au Magdalénien qu'à l'Azilien, par contre, la majorité des galets peints semble propre à l'Azilien. Nous attribuerions donc volontiers celui de Rochereil au niveau mésolithique puisque, outre son décor gravé, nous y avons remarqué un coloriage rouge.

Il s'agit d'un galet entier, plat, en calcaire fin, de petites dimensions. Long de 58 mm, large de 31 mm au maximum, il a 7,5 mm d'épaisseur. Sa forme aux contours arrondis est naturelle, doublement bossue sur un bord. Par places, des concrétions se sont déposées postérieurement à la gravure.

Une face du galet est vierge de tout décor, à l'exception d'un trait peut-être accidentel. L'autre face par contre est entièrement couverte de traits qui atteignent même l'arrondi des bords, sans se poursuivre au revers.

Les lignes gravées sont toutes aussi ténues les unes que les autres, toutes aussi nettement incisées dans le calcaire, sans doute à l'aide d'une lame ou d'une lamelle car le dièdre d'un burin, même petit, n'eût point permis une gravure si précise et si fine. Il a fallu une extrême sûreté et une grande légèreté de main pour tracer les séries de lignes parallèles distantes de 0,5 à 1 mm. Le trait lui-même n'a pas plus de 0,3 mm de largeur et à peu près autant de profondeur.

A cause de la multiplicité et de la finesse de ces traits, il nous était difficile de faire un relevé de cette gravure à sa grandeur réelle. Deux clichés photographiques, pris selon deux angles d'éclairage différents, ont été nécessaires pour faire apparaître l'ensemble du décor (fig. 1 et 2). D'après des tirages agrandis 5 fois, nous avons décalqué la gravure, puis nous avons vérifié notre dessin trait par trait en observant le



Fig. 1. — Gallet gravé de Rochereil. Photographie agrandie 3 fois. Collection J. Delsol (Cl. A. Roussot et C. Goussé).

galet sous la loupe binoculaire. Comme on le voit, l'étude précise d'un tel objet nécessite la mise en œuvre d'une technique un peu complexe : prises de vues photographiques, examen à la loupe binoculaire et relevé graphique, ce dernier est dans tous les cas indispensable (fig. 3).

Le décor se compose de *séries* de traits sensiblement parallèles, parfois croisés, qui forment des *groupes* bien délimités. Arbitrairement, on peut diviser la surface gravée en *quartiers* selon l'usage des héraldistes. Mais ici les quartiers sont en plus grand nombre que sur un blason et disposés selon un arrangement moins géométrique. Nous les numérotions de 1 à 10 (fig. 4, A).

1. Série de lignes faiblement incurvées. Plusieurs traits sont bifurqués vers le centre du galet.

2. Quadrillage croisé en oblique.

3. Série de traits parallèles légèrement incurvés ; plusieurs sont bifurqués.

4. Quadrillage croisé en oblique. Une des séries de ce groupe est symétrique de la série 3 par rapport à l'axe qui les sépare.

5. Quadrillage oblique symétrique du quartier précédent. En fait, une des séries du quadrillage est constituée de traits communs aux séries 4 et 5.

6. Petit quadrillage constitué de cinq traits sensiblement alignés sur une des séries précédentes. Ils recoupent une série perpendiculaire au bord du galet.

7. Série perpendiculaire au bord du galet et à une des séries du 6.

8. Série de traits parallèles un peu décalés par rapport à celle du 7 dont elle est séparée par une incision plus profonde.

9. Traits parallèles incurvés, perpendiculaires aux 6, 7 et 8, parallèles au 1.

10. Série de courbes parallèles dans un angle du quartier 9.

Ainsi, le décor de ce galet est structuré. Un rythme apparaît et les quartiers, quoique bien délimités, s'articulent les uns par rapport aux autres ; la série du quartier 3 est parallèle à l'une du quartier 2, une du quartier 4 est symétrique du 3, les mêmes traits courent sur les 4 et 5.

Dans quel ordre ont été gravées les différentes séries qui constituent les groupes ou quartiers de ce « blason », c'est ce que nous avons tenté de reconstituer en examinant les inter-



Fig. 2. — Gallet gravé de Rochereil. Photographie agrandie 3 fois prise selon un second angle d'éclairage.  
Collection J. Delsol (Cl. A. Roussel et C. Gousse).

sections des traits les uns par rapport aux autres sous la loupe binoculaire (fig. 4, B à J). Quelques imprécisions demeurent : deux séries mêmes voisines ne se recoupent pas toujours ; quand deux traits se croisent, si l'un d'eux n'entame pas plus profondément l'autre, on ne peut déterminer l'antériorité relative de ces traits.

La première série paraît être celle du quartier 1. Les courbes du 10 sont postérieures au quartier 1 sur lequel elles s'appuient, mais antérieures au quartier 9. Les quartiers 3 et 4 viennent ensuite, mais les deux lignes plus fines qui les séparent semblent postérieures. Elles ont pu être gravées en même temps que toutes les séries parallèles des quartiers 2, 4, 5 et 6. Puis les séries obliques en sens opposé des quartiers 2 et 5 ont été tracées simultanément. Quelques traits horizontaux ont été rajoutés à la base du quartier 2. Les stries incurvées du 9 prennent place, et enfin, successivement, les traits perpendiculaires au bord droit du galet dans les quartiers 6, 7 et 8.

Comme on le voit, l'artisan a souvent gravé dans le même temps plusieurs séries disposées dans le même sens sur des quartiers différents et partant, le dessin d'un quartier correspond à deux moments distincts. Par contre, dans un quartier donné, tous les traits pareillement orientés sont synchrones, sauf pour les quatre ou cinq traits horizontaux à la base du quartier 2, postérieurs à la gravure du quadrillage principal.

Sous la loupe binoculaire, nous avons en outre décelé des traces d'ocre rouge qui semblent avoir recouvert toute la face décorée du galet. Ce coloriage paraît antérieur à la gravure car les sillons sont plus clairs que la surface rougie du galet. Quelques points d'ocre se remarquent parfois jusque dans les sillons ; il peut s'agir de grains de colorant qui se sont incrustés dans les creux postérieurement à la gravure.

## COMPARAISONS ET CONCLUSION

Avec la fin de l'ère glaciaire, les grandes manifestations artistiques des hommes de l'Age du Renne disparaissent pour faire place à des œuvres plus modestes, galets gravés ou peints, ou les deux à la fois, en même temps que sur les parois des grottes on ne trouve plus que de rares figurations d'animaux simplifiées à l'extrême et des signes ou symboles géométriques.

Les galets coloriés en rouge, à décors géométriques, ont été récoltés en abondance par E. Piette dans le niveau azilien du gisement éponyme [15]. Mais on en connaît dans d'autres

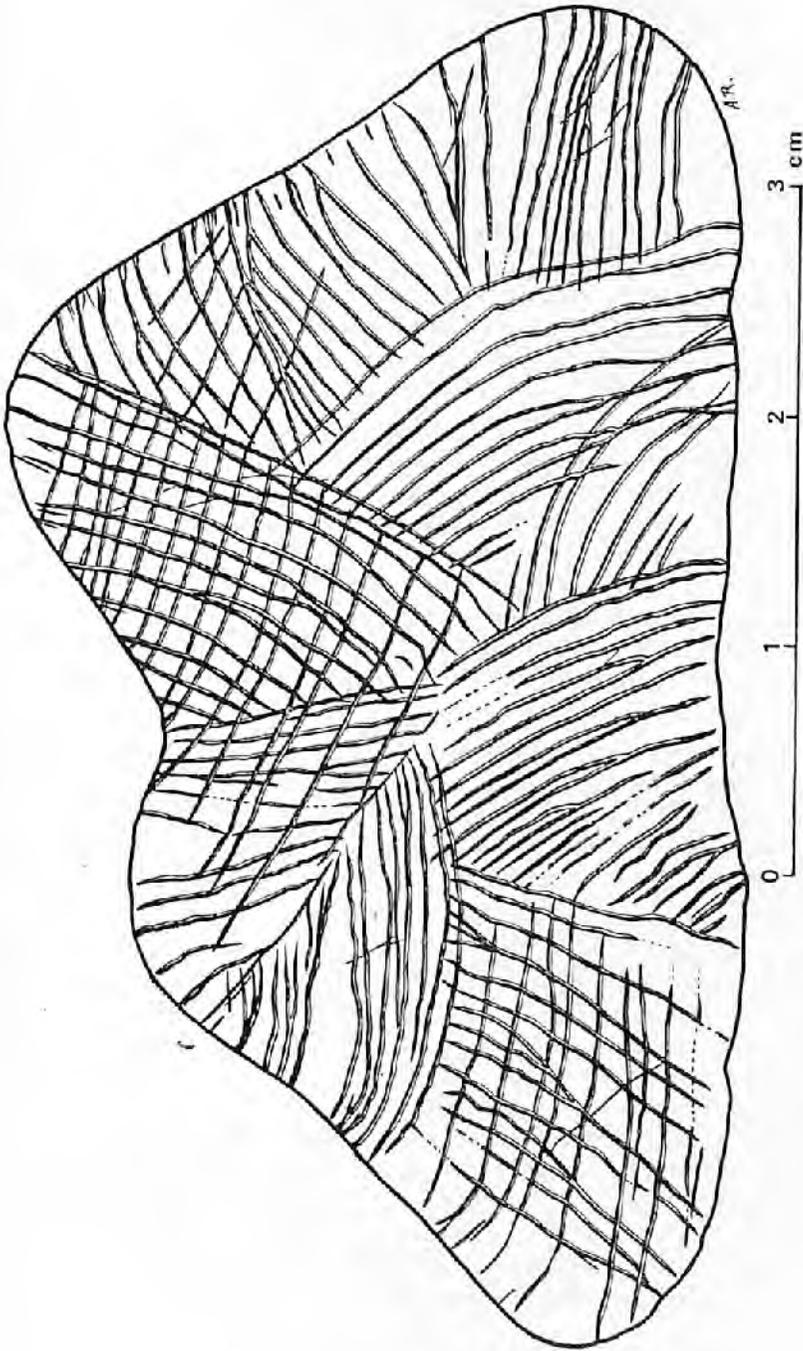


Fig. 3. — Galet gravé de Rochereil, agrandi 3 fois. Déchiffrement par A. Rousset.

gissements. Selon H. Breuil [3 et 5], quelques-uns apparaissent dès le Magdalénien supérieur à la Mouthe, à Russans et à la Salpêtrière, mais aussi en Espagne au Parpallo et à Valle, ainsi qu'en Bavière à Neu-Essing.

La majorité des galets peints appartient à des sites mésolithiques, et plus précisément aziliens ou présumés tels [1, 2, 3, 5, 7, 10, 13 et 16] : tunnel de Bobache (Isère), Oullins (Ardèche), grotte Nicolas (Gard), grottes de Bize et de la Crouzade (Aude), le Mas d'Azil et Montfort (Ariège), Gourdan, Marsoulas et la Tourasse (Haute-Garonne), Sorde (Landes), abri Pagès (Lot), Laugerie Haute, la Madeleine (selon H. Breuil) et Rochereil (Dordogne). D'autres galets peints auraient été mis au jour à Birseck (Suisse), en Belgique, en Hollande et à Victoria Cave dans le nord de l'Angleterre.

Les gravures géométriques sur galets existent dès la fin du Magdalénien et encore à l'Azilien [2 à 8, 11, 12 et 14]. De la fin du Paléolithique, citons celles d'Arudy, de Gourdan, du Mas d'Azil, du Martinet et du Roc de Marcamps. Pour l'Azilien — ou présumé tel — on connaît des galets à l'abri Dufour, de nouveau au Mas d'Azil, à l'abri Pagès (et non au Cuzoul de Gramat comme l'indiquent par erreur Breuil puis Zervos [16] qui publie des photos de l'abri Pagès en les attribuant au Cuzoul), à la grotte Richard, à l'abri Villepin, à la Madeleine et à Raymondén.

Plus rares sont les galets à la fois peints et gravés [11 et 15]. Parmi ceux-ci, nous ne connaissons que trois exemplaires du Mas d'Azil à motifs peints en rouge ; sur les autres on ne distingue que des vestiges de couleur (abri Pagès dans le Lot) ou bien un coloriage général de la face gravée (notre galet de Rochereil).

Nous voyons ainsi que les petits galets à fine gravure non figurative et géométrique se répartissent essentiellement du Périgord aux Pyrénées. Mais nous n'avons pas inclus dans notre liste les documents du Parpallo en Espagne et ceux de Romanelli en Italie, faute de pouvoir en vérifier le contexte archéologique. A cause des similitudes existant entre les galets gravés ou peints de l'Azilien et certains décors géométriques sur galets et sur plaquettes des niveaux « grimaldiens » de Romanelli, de Menton, et avec d'autres plus récents du Parpallo, H. Breuil [5, pp. 248-249] estimait que, par son art, l'Azilien se rattache au Paléolithique supérieur, et plus précisément au Grimaldien méditerranéen.

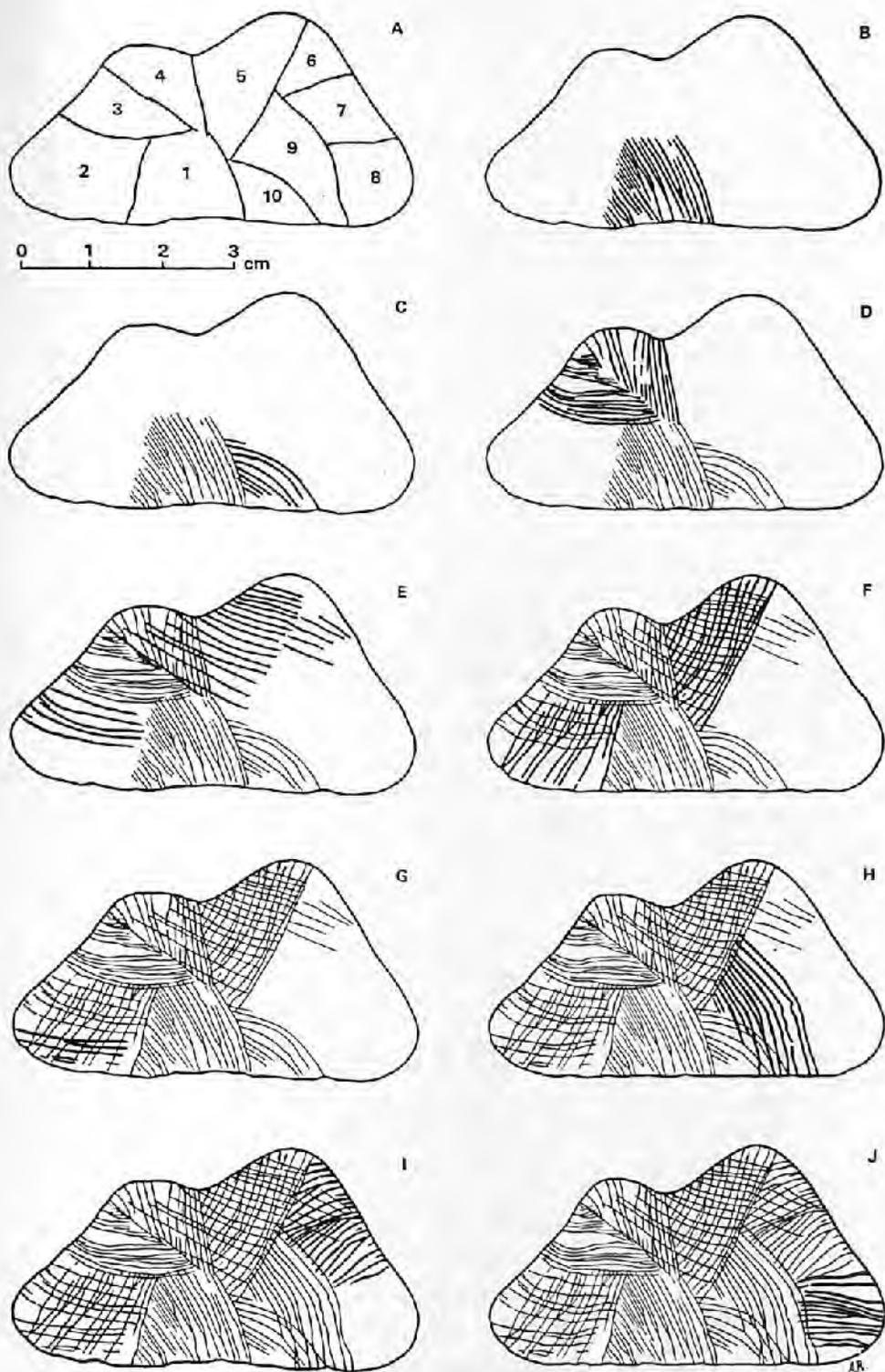


Fig. 4. — Galet gravé de Rochereil, A, division en quartiers.  
 B à J, essai de reconstitution des différentes phases de gravure (grandeur réelle).

Disons qu'il existe au moins des similitudes entre l'ensemble de l'art azilien et *certaines formes* d'art paléolithique. C'est ainsi que beaucoup de nos galets gravés non figuratifs existent au Magdalénien, mais au stade supérieur, sinon final, en même temps qu'apparaissent les formes d'outils -- pointes à dos abattu, grattoirs unguiformes, etc. -- qui annoncent l'Azilien.

Tous ces galets sont de petite taille, la gravure en est extrêmement fine. Les motifs sont variés, mais souvent associent des séries parallèles ou convergentes, parfois croisées en quadrillages. On ne peut y déchiffrer des représentations figuratives. Le galet de Rochereil est à notre connaissance le meilleur exemple de ce groupe, avec ceux, moins complexes il est vrai, de la grotte Richard aux Eyzies, de la Madeleine et de l'abri Villepin.

Certes, nous ignorons la signification de ces objets décorés, de même que nous ignorons celle des galets peints, malgré la présence de signes « alphabétiques ». Le choix particulier des galets, petits, lisses, aux formes parfois irrégulières, la méticulosité du dessin, sa complexité, montrent que ces objets avaient pour leur auteur une valeur certaine et probablement une signification. Si nous imaginons difficilement qu'il puisse s'agir de messages, autrement dit d'une forme ancestrale d'écriture, nous rechercherions volontiers des équivalents parmi les objets magiques, les talismans, les pierres chargées de pouvoirs de la magie ou de la sorcellerie.

Alain ROUSSOT  
et  
Jacques DELSOL.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

1. BÉGOUEN (H.). — De quelques galets coloriés aziliens provenant de gisements autres que le Mas d'Azil. — *Congrès préhistorique de France*, 11<sup>e</sup> session, Périgueux, 1934, pp. 270-277, 7 fig.
2. BOURDIER (F.). — *Préhistoire de France*. — Paris, Flammarion, 1967, 413 p., 152 fig.
3. BREUIL (H.). — *Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification*. — Lagny, Grévin, 1937, 78 p., 47 fig.
4. BREUIL (H.). — Cailloux gravés aziliens. — *Quaternaria*, Roma, t. 2, 1955, pp. 29-33, 3 fig.

5. BREUIL (H.) et LANTIER (R.). — *Les hommes de la Pierre ancienne (Paléolithique et Mésolithique)*. — Paris, Payot, 1951, 336 p., 16 pl. h.-t.
6. CHOLLOT-LEGOUX (M.). — *Musée des Antiquités nationales. Collection Piette*. — Paris, Editions des Musées Nationaux, 1964, 480 p., ill.
7. COMBIER (J.). — Le Paléolithique de l'Ardèche dans son cadre paléoclimatique. — *Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux*, mémoire 4, Bordeaux, Delmas, 1967, 463 p., 178 fig., 21 tableaux.
8. FERRIER (J.) et ROUSSOT (A.). — Le Roc de Marcamps (Gironde). Nouvelles observations. — *Bulletin de la Société préhistorique française* (à paraître).
9. JUDE (P.-E.). — La grotte de Rochereil. Station magdalénienne et azilienne. — *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*, mémoire 30, 1960, 76 p., 29 fig.
10. GOURY (G.). — *Origine et évolution de l'Homme. Epoque paléolithique*. — Paris, Picard, 1948, 529 p., 154 fig.
11. NIEDERLENDER (A.), LACAM (R.) et SONNEVILLE-BORDES (D. de). — L'abri Pagès à Rocamadour et la question de l'Azilien dans le Lot. — *L'Anthropologie*, t. 60, 1956, pp. 417-446, 9 fig.
12. PEYRONY (D.). — L'art azilien périgourdin, ses rapports avec l'art magdalénien final et l'art capsien. — *Congrès préhistorique de France*, 11<sup>e</sup> session, Périgueux, 1934, pp. 413-417, 3 fig.
13. PEYRONY (D. et E.). — Laugerie-Haute près des Eyzies (Dordogne). — *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine*, mémoire 19, 1938, 85 p., 56 fig., 7 pl. h.-t.
14. PEYRONY (D. et E.). — Gisement préhistorique de Crabillat. Ses rapports avec les dépôts à formes géométriques du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 38, 1941, pp. 245-262, 10 fig.
15. PIETTE (E.). — Les galets coloriés du Mas-d'Azil. — *L'Anthropologie*, t. 7, 1896, pp. 385-427, 107 fig. et un album de pl. h.-t. en couleurs.
16. ZERVOS (Chr.). — *L'art de l'époque du Renne en France*. — Paris, Editions « Cahiers d'Arts », 1959, 499 p., 614 fig., 20 pl. h.-t. en couleurs.

# LA CHATELLENIE ET LES SEIGNEURS DE MONTCUQ

(suite)

## VI

### LES RUDEL DE BERGERAC, SUCCESSEURS DES COMTES

La rareté des documents parvenus jusqu'à nous, datant de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, et expliquant l'effacement des comtes et l'apparition des Rudel dans une seigneurie indépendante en Bergeracois, a soulevé bien des controverses. Trois thèses restent en présence. Tout d'abord, si, aux yeux de L. Dessalles<sup>1</sup>, le comte Hélié V a associé son cousin Boson de Grignols à l'autorité comtale vers 1140 — autorité que ce dernier a exercée seul après la disparition d'Hélié V vers 1146 — c'est évidemment parce qu'il n'avait pas d'enfant. C'est son argument majeur pour substituer les Rudel de Blaye aux descendants du comte à la tête de la seigneurie de Bergerac.

D'autres auteurs, parmi les plus autorisés<sup>2</sup>, admettent un lien de parenté entre les familles de Périgord et de Bergerac, mais ne se prononcent pas sur ce point. Ils ne croient pas possible de résoudre l'énigme d'après les seuls textes connus. Tandis que J. Charet<sup>3</sup>, qui avait adopté cette attitude, avec une tendance à considérer les seigneurs de Bergerac comme directement issus d'Hélié V, franchit le pas dans son article « Bergerac au Moyen Age ». Il adopte la thèse des généalogistes de la maison de Pons<sup>4</sup>. Pour eux, le comte a eu une postérité, bien qu'on ignore tout de son mariage. Il l'aurait installée dans l'apanage de Bergerac, qui lui était propre. Renonçant à partager avec Boson le pouvoir comtal, ses fils ont préféré se tailler dans le Sud-Sud-Ouest du Périgord, un domaine indépendant, qui a porté son hommage directement au duc d'Aquitaine.

1. L. DESSALLES, *Histoire du Périgord*, t. I, p. 239.

2. J. MAUBOURGUET, *op. cit.*, t. I, p. 99; S. STRONSKY, *Légende amoureuse de B. de Barn et généalogie des comtes de Périgord*.

3. J. CHARET, *op. cit.* et *Guide illustré de Bergerac*, 1949 (*Bergerac au Moyen Age*).

4. DE COURCELLES, t. IV, article de Pons. Notre collègue M. le colonel Brunet a signalé une « *Généalogie très ancienne de l'illustre maison de Pons* » à la bibliothèque de La Rochelle, B 2959, plus précise que le précédent article en ce qui concerne Geoffroy Rudel.

Et J. Charet voit en Geoffroy Rudel, né en 1135, le fils d'Hélie V<sup>5</sup>. Même si nous faisons des réserves sur cette filiation, il n'en est pas moins vrai que Geoffroy Rudel est le premier des seigneurs de Bergerac dont la vie nous soit assez bien connue.

En 1175, il épouse Mabirie de Clermont-Mirabel, fille d'un premier mariage d'Agnès d'Angoulême. En 1200, les fils du second lit d'Agnès, le sire de Pons et son frère, partagent l'héritage de leur mère avec leur demi-sœur. Dans ce document, Mabirie est dite « épouse de Geoffroy Rudel, seigneur de Bergerac, fils d'Hélie Rudel. » Il mourut en 1205, laissant pour successeur Hélie Rudel, dit « le Vieux », né en 1176<sup>6</sup>. Dès 1201, d'ailleurs, il est attesté dans une charte de Cadouin<sup>7</sup>. Son père l'avait donc déjà associé à la gestion de la seigneurie dès avant sa mort.

### HELIE RUDEL LE VIEUX

La seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle fut, pour le Bergeracois, une période de paix relative. Le roi-duc Henry II Plantagenet connaissait de graves soucis dans d'autres parties de son duché, en Angoumois, Limousin, Querey, où ses fils, révoltés, enrôlaient sous leur bannière les barons de ces provinces<sup>8</sup>. Les Rudel de Bergerac, sans bruit, mais non sans efficacité, se tenant à l'abri des querelles des princes, se haussent peu à peu au niveau des vassaux importants. C'est un héritage qui dépasse de loin les limites du Bergeracois que possède Rudel le Vieux : « A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les Rudel avaient su mettre tout le pays entre Dropt et Dordogne sous leur autorité »<sup>9</sup>. Son mariage avec Géralde de Gensac avait porté les limites de ses terres jusqu'aux confins du Bordelais.

Le château de Montcuq était alors le plus important de ceux qu'il possédait tout au long de la vallée de la Dordogne. C'est là qu'Hélie Rudel et ses successeurs recevaient les vassaux qui tenaient d'eux des terres à foi et hommage, non seulement

5. DE COURCELLES, t. VI, *Les anciens seigneurs de Bergerac*, article attribué à l'abbé Lespine. Il accorde un fils à Hélie V, lequel eut lui-même deux fils, Hélie Rudel et Geoffroy Rudel. Celui-ci ne serait donc que le petit-fils du comte. Nous ne parlerons pas de l'article paru dans le *B.S.H.A.P.*, t. XIII, p. 384, sous la plume d'E. de Biran, qui contient beaucoup d'erreurs et des affirmations ne reposant sur aucun texte valable.

6. Cette filiation n'est pas contestable; elle seule explique l'obligation de demander une dispense pour consanguinité, au moment du mariage de Renaud III de Pons et de Marguerite Rudel, en 1251.

7. J. MAUBOURGUET, *Le cartulaire de Cadouin*.

8. On sait le rôle que joua le poète guerrier Bertran de Born, dont les « sirventes » ne manquaient pas d'envenimer les querelles.

9. J. MAUBOURGUET, *op. cit.*, p. 127. L'histoire générale des Rudel de Bergerac est longuement développée dans cet ouvrage.

dans l'étendue de la châtellenie, mais aussi dans les seigneuries voisines de La Barde et de Bridoire, et probablement de Gardonne, dont ils tenaient eux-mêmes les châteaux. L'hommage rendu était assorti d'un présent : soit une paire de gants, soit un fer de lance, soit un flambeau de cire — usage qui s'est perpétué bien après la disparition des Rudel et qu'on retrouve jusqu'à la fin de l'Ancien Régime <sup>10</sup>.

Cependant, le conflit qui oppose Philippe Auguste à Jean sans Terre, et un peu plus tard à Henri III, va faire de la vallée de la Dordogne le champ de bataille où Anglais et Français vont s'affronter et continueront de se battre jusqu'à la victoire de Castillon, en 1453.

En 1219, Hélie Rudel voit l'armée française victorieuse traverser ses terres pour chasser les Anglais de Guyenne. Le roi Louis VIII revient en 1223-24; le seigneur de Bergerac, vassal du duc d'Aquitaine, combat pour lui et partage sa défaite. Il doit alors porter son hommage au roi de France, « mais il ne le fait que contraint et forcé » <sup>11</sup>. Cependant, l'année suivante, Henri III reprend l'avantage et fait rentrer le seigneur de Bergerac en son obéissance en 1226, après la chute de la ville qu'il a assiégée <sup>12</sup>. Qu'advient-il du château de Montcuq, au cours de ces campagnes ? Il n'a pas arrêté l'ennemi, ni empêché le siège de Bergerac; lui-même a dû être pris et occupé par les Français en 1219 et en 1223, et deux ans plus tard par les Anglais. Aucun texte ne fait mention de ces événements; seul Boisserie de Masmontet <sup>13</sup> fait allusion aux destructions et aux malheurs consécutifs à ces campagnes, au sujet du château voisin de Gageac, « qui fut pris et détruit, vers 1220 ». Mais l'auteur reste muet sur le sort de la forteresse la plus puissante de la région.

Resté fidèle au roi-duc, dont il partage les revers en 1242 <sup>14</sup>, vers la fin de sa vie, Rudel le Vieux lui demande d'investir son fils aîné Hélie Rudel, dit le Jeune, de ses terres et châteaux, à l'exception de Rauzan et Pujols attribués au cadet, pour éviter toute contestation autour de son héritage. A sa mort, en 1251, Hélie Rudel le Jeune reçoit donc l'intégralité de la puissante seigneurie de Bergerac.

10. Arch. dép. Gironde, C 2240.

11. DESSALLES, *op. cit.*, p. 304.

12. J. RENOARD, *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, p. 43.

13. BOISSERIE DE MASMONTET, *Histoire du canton de Sigoulès*, article : Gageac. Cette seigneurie n'était séparée de la châtellenie de Montcuq que par le ruisseau la Gardonnette. Elle n'en fut jamais vassale.

14. Henri III et ses vassaux, révoltés contre Louis IX, furent battus à Taillebourg et à Saintes. Ils durent implorer son pardon.

## HELIE RUDEL LE JEUNE

Depuis longtemps déjà ce seigneur partageait avec son père les charges de l'administration de leurs vastes domaines. Un curieux détail, passé jusqu'ici inaperçu des historiens du Périgord, a attiré notre attention. « Hélié Rudel, sire de Bergerac, était abbé du Carbon-Blanc en 1213. ...Mais il quitta le froc pour épouser Aélis de Turenne » <sup>15</sup>.

Ce mariage, qui a bien eu lieu, apporte aux Rudel des terres si importantes que leur suzeraineté s'étend alors des confins du Limousin et du Quercy jusqu'au Bordelais. Les seigneurs de Bergerac sont au nombre des grands vassaux du roi-duc. Jusqu'à ses derniers jours, en 1254, Hélié Rudel le Jeune essaie d'éviter le nouveau conflit qu'il prévoit entre son gendre, Renaud III de Pons, puissant vassal du roi de France, et le roi-duc, auquel il refuse de rendre l'hommage qu'il lui doit, après son mariage avec Marguerite Rudel de Turenne et de Bergerac.

## MARGUERITE RUDEL

Si cette union est, pour Marguerite et Renaud, fertile en malheurs domestiques, elle replonge aussi le Bergeracois dans la guerre; il est bientôt occupé par l'armée anglaise. Henri III s'empare des châteaux où il met ses soldats, fait Renaud prisonnier et assiège Bergerac. De nouveau, le château de Montcuq, qui devait protéger la ville, n'a pas rempli son rôle. Henri III, avant de retourner à Bordeaux, confie le commandement de cette importante forteresse à Wakem d'Ardenne, puis à Pierre Ferrand <sup>16</sup>. Elle restera aux mains des Anglais jusqu'en 1264, malgré le courage et la dignité de Marguerite, qui forcent l'admiration de son ennemi même. Renaud de Pons finira par rendre hommage en 1272, non sans grands dommages et humiliations, tant pour les seigneurs de Bergerac que pour toute la contrée.

Après ces douloureux événements, que pense Marguerite de l'efficacité de son château-fort ? La défaite de 1254 la porte, sans doute, à la défiance. Aussi, dans son testament, n'hésite-t-elle pas à dissocier la châtellenie de Montcuq de celle de Bergerac, et à la laisser à son second fils, avec Creysse, Mons, Ribérac, et autres terres importantes en Périgord noir et sur la haute Dordogne <sup>17</sup>.

15. R. GUINODIE, *Histoire de Libourne et de son arrondissement*, 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 389. Il donne pour référence le cartulaire du Carbon-Blanc.

16. BÉMONT, *Rôles gascons*, t. I, 3556, 3810, 3821, 3870.

17. Arch. dép. Pyr.-Atl., E 125; *B.S.H.A.P.*, 1888, p. 103.

La mort de la dame de Bergerac, en 1290, amène donc la dislocation de la puissante seigneurie de Bergerac, et voit régresser la puissance des Rudel. Cependant, la séparation de la châtellenie de Montcuq de celle de Bergerac fait rapidement apparaître les inconvénients de cette situation. En 1306, le petit-fils de Marguerite, Renaud IV de Pons et de Bergerac, signe une transaction avec son cousin, le seigneur de Ribérac. Il faut croire qu'elle fait rentrer la châtellenie dans le domaine des Rudel de Bergerac, puisque nous la trouvons parmi les biens d'Hélie Rudel II de Pons et de Bergerac, dernier seigneur de la ville, de 1308 à 1334.

### LES DERNIERS RUDEL

Si Renaud IV a laissé le souvenir d'un homme violent, orgueilleux et dépourvu de bon sens <sup>18</sup> qui, en 1308, a laissé sa veuve dans de grands embarras d'argent <sup>19</sup>, son fils, Hélie Rudel II de Pons et de Bergerac, est « un perpétuel mineur et fol dépensier ». A peine majeur, ses prodigalités sont telles que le roi de France — les Anglais ont été pratiquement évincés de Guyenne à cette époque — doit lui donner un curateur et mettre des gardes dans la ville de Bergerac. Son épouse, Mathe d'Albret <sup>20</sup>, s'en alarme; elle fait alors reconnaître ses droits sur plusieurs terres et châteaux dont celui de Montcuq, pour préserver son indépendance et se mettre à l'abri de la ruine où court son mari, malgré la dot importante qu'elle lui a apportée et les héritages fabuleux qu'il a reçus <sup>21</sup>. Leur ménage est d'ailleurs fort mauvais. Mathe, excédée, finit par intenter un procès en séparation et obtient l'attribution définitive de Bergerac, Montignac et Montcuq, en compensation de sa dot. Le 19 juin 1334, Hélie Rudel II est condamné par la cour de Lauzerte à payer 80.000 livres à son épouse, ou, s'il ne peut s'acquitter, à lui céder tous ses droits sur les terres et châteaux précités.

Loin de s'attendre à la perte de sa cause, le seigneur de Bergerac éprouva une violente colère. Hâta-t-elle sa fin? Il meurt sans postérité le 21 juin, laissant à sa sœur Jeanne, comtesse de Périgord, ses biens bergeracois, par son dernier testament où il révoquait tous les autres en faveur de Mathe.

18. Ses violences à Issigeac et ses démêlés avec le prieur de Saint-Nexans montrent assez son caractère.

19. J. CHABET, *op. cit.*, p. 300, note 3.

20. Hélie Rudel II de Pons et de Bergerac avait épousé Mathe d'Albret en 1314.

21. En 1314, Renaud II de Pons et de Bergerac avait hérité le comté d'Angoulême et de la Marche, la vicomté de Limoges et la baronnie de Lusignan, ainsi que des terres en Bretagne, de sa grand'mère Yolande de Lusignan. Sa famille attaqua ce testament; il dut transiger et céda certains de ses droits au roi de France contre une rente de 1.000 livres par an.

## VII

## LA MAISON D'ALBRET EN PERIGORD

(de Mathe à Perducat d'Albret)

MATHE D'ALBRET ET LA SUCCESSION  
D'HELIE RUDEL II DE BERGERAC ET DE PONS

Le seigneur de Bergerac n'a certainement jamais soupçonné les tragiques conséquences de ses dernières dispositions testamentaires. Dès que Mathe d'Albret apprit la mort de son époux, et sachant que sa belle-sœur Jeanne n'allait pas manquer de faire valoir ses droits à l'héritage de Bergerac, elle fit appel à ses frères, Bernard-Ezy II, sire d'Albret, et Bérard, seigneur de Verteuil et de Vayres. La cour de Lauzerte n'ayant fait que confirmer les droits que son mari lui avait reconnus dès 1325 « pour la dédommager de la perte de sa dot »<sup>1</sup>, elle entend bien ne pas se laisser dépouiller. Trop heureux de s'installer en Périgord, ses frères, qui savent qu'ils seront ses héritiers, occupent rapidement les châteaux de Montignac et de Montcuq. De leur côté, la comtesse de Périgord et le comte Archambaud se sont précipités à Bergerac dès le 22 juin; ils se sont aussitôt faits reconnaître dame et seigneur de la ville par le Consulat. Mais Mathe réclame les droits qu'elle a sur la ville; elle demande la protection du roi de France, protection dont elle reçoit par deux fois l'assurance. Le 16 août 1334, Bérard d'Albret, qui s'est rendu à la cour, rend hommage à Philippe VI, au nom de sa sœur, pour les biens qu'elle possède en droit. En l'acceptant le roi s'engage tacitement à l'aider à les conserver, ou à les recouvrer s'ils lui sont pris.

L'intervention royale n'a cependant pas entamé la résolution d'Archambaud de jouir de l'héritage laissé par son épouse qui est décédée en juillet à Bergerac; la comtesse lui a laissé tous ses biens, y compris ses droits à l'héritage d'Hélie Rudel II. Hélas ! le 21 septembre, il périt à son tour, dans un obscur combat, vraisemblablement contre un parti des gens de Montcuq, aux alentours de Bergerac. Le frère du défunt, Roger-Bernard, prend alors sa place. Il est au château de Bergerac en novembre. Plus astucieux qu'Archambaud, et protégé par son autre frère, le cardinal Talleyrand de Périgord, il soutient dès 1335

1. Arch. Pyr.-Atl., E 29, 128-130, 605, 772.

contre Mathe le procès par lequel elle demande l'annulation du dernier testament de son mari, qui a légué à sa sœur des biens qu'il ne possédait plus <sup>2</sup>.

Le roi de France se montre d'abord hostile envers le comte. Mais son attitude change peu à peu. Les biens contestés sont mis « en la main du roi » ; le sénéchal de Périgord est dessaisi de cette affaire par ordre de Philippe VI, qui la porte devant le Parlement de Paris — ce qui n'empêche pas les deux adversaires de continuer à occuper les positions acquises. En 1336, le comte est parvenu à gagner les bonnes grâces du roi, qui l'appelle « comte de Périgord et seigneur de Bergerac ». C'est reconnaître ses droits, au moins en fait, et revenir sur la protection accordée à Mathe. Il veut conserver le comte de Périgord sous sa bannière, au cas où les difficultés qu'il a en Flandre et avec l'Angleterre ramèneraient la guerre. Mais il ne voit pas qu'il commet une injustice envers Mathe, que les d'Albret sont indignés de le voir retirer sa protection à leur sœur, et qu'en conséquence, il les jette dans les bras d'Edouard III.

Roger-Bernard, sentant sa position délicate à Bergerac, avec la garnison de Montcuq à deux lieues de la ville, négocie avec le roi de France, et cherche à échanger « ses droits » sur Bergerac contre de bonnes rentes. Mathe, de son côté, connaissant ces pourparlers, entre en relation avec le roi d'Angleterre. Elle lui cède bientôt ses droits sur Bergerac, « en échange du borderage de Blaye, avec la terre que la dame de Blaye tenait de ce prince » <sup>3</sup>. Par cet habile subterfuge, le roi d'Angleterre prend les lieu et place de Mathe et devient seigneur de Bergerac en droît, avant d'essayer de l'être en fait. Brûlant du désir de reconquérir la Guyenne, à peu près perdue au traité de 1327, Mathe lui fournit le prétexte qu'il cherchait : il va revendiquer sa terre de Bergerac, en attendant de faire valoir ses droits à la couronne de France <sup>4</sup>.

Quand, le 30 août 1338, Mathe d'Albret meurt au château de Meilhan en Bazadais, elle dispose, par testament, de ses biens en faveur de ses frères <sup>5</sup>. Bérard reçoit la jouissance de la châteltenie, mais « il devra remettre les châteaux de Montcuq et de Montignac au roi d'Angleterre, en cas de guerre » ; clause que Bérard ne tardera pas à satisfaire avec empressement.

2. Arch. Pyr.-Atl., E 129, 632, 699; voir aussi R. Avezou, *Les biens des comtes de Périgord au XIV<sup>e</sup> siècle*, B.S.H.A.P., 1925.

3. DE COURCELLES, t. VI, *Les anciens seigneurs de Bergerac*; Arch. Pyr.-Atl., E 776.

4. J. DELFIT, *Documents français en Angleterre*, CXXI, 8 février 1340.

5. Arch. Pyr.-Atl., E 50 (1337-1339).

BERARD D'ALBRET, SEIGNEUR DE VERTEUIL,  
DE VAYRES ET DE MONTCUQ

Fils d'Amanieu VII d'Albret et de Rose du Bourg, Bérard, frère cadet de Bernard-Ezy, a dû naître vers 1290-92 <sup>6</sup>. Sa mère lui laisse des droits sur les seigneuries de Verteuil et de Vayres en 1326 <sup>7</sup>; mais comme il passe peu de temps après, aux Anglais, son père le déshérite : « parce qu'il a refusé d'aller au secours du roi de France, s'est ligué avec ses ennemis et s'est emparé, par la force, des châteaux de Vayres et de Gironde. » <sup>8</sup> Malgré ce testament, Bernard-Ezy II et Bérard ont réglé la succession de leur père à l'amiable, bien que Bérard, déjà riche et puissant <sup>9</sup>, ne soit en aucune façon le cadet docile, se contentant des miettes que veut bien lui accorder son aîné. Revenu au service du roi de France vers 1330, la succession de Bergerac va marquer un tournant dans sa vie, à partir de 1334.

Désigné dans le testament de Mathe pour jouir de la châteltenie, il y met une garnison anglaise dès 1339. La volte-face de Philippe VI l'a incité à retourner auprès d'Edouard III, qui ne lui a pas ménagé les belles promesses, ainsi qu'à Bernard-Ezy, et les a chargés d'attirer à lui la noblesse de Guyenne. Le roi de France saisit le prétexte de la défection des d'Albret pour confisquer leurs terres, dont la châteltenie, et d'en disposer en faveur de Roger-Bernard, en échange des droits sur Bergerac que le comte vient de lui céder <sup>10</sup> — don qui reste platonique car le comte de Périgord ne se risque pas à venir attaquer la forteresse. Dans l'impossibilité d'entrer en jouissance de Montcuq, Roger-Bernard obtient que le don se transforme en une assignation de rentes sur cette terre; puis au cours des années suivantes, malgré les confirmations de leurs dons, toujours sans effet, les rois de France lui assigneront des rentes à peu près équivalentes sur d'autres châteaux et seigneuries. Quant à Bergerac, en 1340, le roi de France l'a proclamée « ville royale ». Il ignore, naturellement, les droits qu'Edouard III tenait de sa transaction avec Mathe d'Albert, rendant ainsi plus inévitable un conflit entre eux.

6. *Arch. hist. de la Gironde*, t. III, p. 140. Contrat de mariage d'Amanieu d'Albret et de Rose du Bourg, le 15 janvier 1288.

7. *Arch. hist. de la Gironde*, t. IV, p. 67. Testament de Rose du Bourg, 6 juin 1326.

8. *Arch. Pyr.-Atl.*, E 10, testament d'Amanieu VII; E 25, contrat de mariage de Bérard d'Albret et de Guiraude de Gironde (1319).

9. *Arch. Pyr.-Atl.*, E 194 et 731. En 1327 il avait acheté la seigneurie de Rions.

10. *Arch. Pyr.-Atl.*, E 772 : assignation de 262 l. de rente par Philippe VI à Roger Bernard sur la « ville » de Montcuq; donation de la « ville » et du château de Montcuq par Jean le Bon; E 630, ratification de ce don par Charles V.

Dès 1339, les hostilités ont, d'ailleurs, commencé en Guyenne. Une tentative anglaise près de Bourg-sur-Gironde, puis une autre, également infructueuse, en 1341, sur Bergerac, permettent aux Anglais de mesurer les forces adverses. La propagande dont est chargé Bérard commence à porter ses fruits. Outre-Manche, un débarquement de forces considérables est préparé avec ardeur. Du côté français, les faciles succès récents laissent le roi et les seigneurs fidèles à sa cause s'endormir dans une fausse sécurité. Au printemps de 1345, l'occupation de Libourne, du château de Montravel, sans parler de la garnison anglaise de Montcuq, qui menace directement Bergerac, auraient dû les alerter. Sans hâte, le comte de l'Isle-Jourdain y rassemble ses chevaliers, qui se disent « bien assez forts pour garder le passage de la Dordogne ». <sup>11</sup> Au mois d'août, le sénéchal de Périgord, Henri de Montigny, investit la forteresse — siège qu'il doit lever en grand'hâte, le 15 août 1345, poursuivi de près par l'armée du comte de Derby qui déferle le long de la Dordogne. Il s'installe alors à Montcuq et en fait sa base de départ pour la conquête de Bergerac, puis du Périgord. On connaît le texte de Froissart, où il raconte en détails le séjour de Derby au château; comment un de ses chevaliers, Gauthier de Mauny, proposa à table: « Si nous étions droites gens d'armes et bien apperts, nous boirions ce soir, à ce souper, les vins de ces seigneurs de France, qui sont en garnison à Bergerac. » <sup>12</sup> Ils ne le burent pas ce soir-là; mais les Français, décimés dans les combats du faubourg, durent repasser le pont et s'enfermer dans la ville. Le siège ne dura que quelques jours. Le 24 août, Derby reçut la capitulation des bourgeois, qui payèrent bien cher leur courte résistance <sup>13</sup>, tandis que le comte de l'Isle se retirait vers l'Agenais avec le reste de ses troupes.

Bernard-Ezy et Bérard furent nommés « gardiens du château de Bergerac », du 10 septembre au 9 octobre <sup>14</sup>, par Derby, devenu duc de Lancastre; il confirma les droits que les d'Albret tenaient de Mathe, et remit la seigneurie de Bergerac, effectivement, au roi d'Angleterre.

Vers la fin d'octobre, l'armée française regroupée met le siège devant le château d'Auberoche occupé par les Anglais. Le duc de Lancastre la culbute et remporte la première grande victoire anglaise de la guerre de Cent Ans. Tous les d'Albret en âge de porter les armes s'y sont distingués; le fils aîné de

11. J. MAUBOURGUET, *op. cit.*, t. I, p. 284.

12. FROISSART-LUCE, t. III, p. 573 et suivantes.

13. E. LABROUE, *Bergerac sous les Anglais*, p. 11 et suivantes.

14. Arch. Pyr.-Atl., E 131 et 605; accord de Bernard-Ezy et de Bérard son frère, avec Henry, duc de Lancastre, au sujet de la garde du château de Bergerac.

Bérard, portant le même nom que son père, est fait chevalier sur le champ de bataille.<sup>15</sup>

Malheureusement pour Bérard, la chance tourne. Fait prisonnier par les Français quelques mois plus tard, nous le retrouvons, avec son fils Renaud, détenu au Temple, à Paris. Le roi de France lui mande : « de remettre son fils, dont il est gardien, à Guillaume d'Argouges, afin d'indemniser ce chevalier des dommages qu'il a subis pendant sa captivité en Angleterre. »<sup>16</sup> Cette lettre est suivie de l'acte de délivrance du jeune homme, que son père remet à G. d'Argouges, en lui disant : « Tenez, voici Renaud, mon fils, que je vous délivre en la manière qui m'est mandée par le roi. »

A partir de ce moment, nous n'entendrons plus parler de Bérard, ni de Renaud. Dès 1347 un accord est signé entre son fils aîné Bérard et le cadet Amanieu, touchant la succession de leur père. Le partage a lieu en 1348<sup>17</sup>. La châtellenie est exclue de cette succession. Elle passe au nombre des biens patrimoniaux de la branche aînée, Bérard n'en ayant eu que la jouissance.

#### PERDUCAT D'ALBRET

Peu d'événements survenus dans la châtellenie, entre l'arrivée à Montcuq du comte de Derby, et les années 1369-1370, sont parvenus jusqu'à nous. Après la prise de Bergerac, les Anglais soumettent quelques châteaux isolés, le long de la Dordogne, qu'ils avaient négligés au cours de leur rapide avance. Parmi eux, on nomme le « château de Lamonzie-Saint-Martin. »<sup>18</sup> Or, sur cette partie de la châtellenie, s'élevaient deux châteaux : l'un sur la paroisse de Saint-Martin, à quelque distance de la rivière, dont les substructures supportent encore les bâtiments élevés après la fin de la guerre de Cent Ans et aux siècles suivants ; l'autre, sur la paroisse de Lamonzie, sur le bord de la Dordogne, encore attesté en tant que château au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>, et qui joua un rôle au cours des années qui vont suivre.

En 1352, un certain Bonnet de Castels, ou de Castets, est dit « seigneur de Montcuq ». <sup>20</sup> Ce personnage, dont nous ne savons rien d'autre, a toutes chances d'être un capitaine, pourvu

15. R. GUINODIE, *op. cit.*, t. I, p. 51 et suivantes.

16. Arch. Pyr.-Atl., E 33.

17. Arch. Pyr.-Atl., E 31 et 210 : testament de Bérard, seigneur de Verteuil et de Vayres; E 35 et 213 : accord entre les deux frères et partage.

18. J. ESCANDE, *Histoire du Périgord*.

19. Arch. dép. Dordogne, J 977 et 1048-1051.

20. *Annales historiques de la ville de Bergerac*, p. 362

temporairement de cette charge par le sire d'Albret, et à qui les Bergeracois donnent ce titre par courtoisie ; car, dès 1353, les consuls de Bergerac « demandent au seigneur d'Albret la réparation des dommages causés à la communauté par ses gens. »<sup>21</sup>

La disparition du recueil des Jurades jusque vers 1370 nous prive des détails qui auraient pu nous éclairer sur le nom du « seigneur d'Albret » ou du capitaine du château. On a écrit que celui dont parlent les jurades en 1353 était Perducat d'Albret, et qu'après Brétigny, donc après 1360, il aurait rendu hommage à Edouard III pour Montcuq<sup>22</sup>, sans toutefois donner de références. Mais Perducat ne fait ses premières armes qu'à Poitiers ; si on se rapporte aux mœurs chevaleresques du temps, il a, en 1356, à peu près 16 ans. Comment penser que le sire d'Albret aurait pu donner la garde de la forteresse, trois ans plus tôt, à un aussi jeune garçon ? Nous doutons aussi de l'hommage à Edouard III, après 1360, nous n'avons pu en découvrir une trace quelconque, malgré nos recherches. Puis la châtellenie faisait partie des terres patrimoniales. Perducat ne pouvait en avoir reçu que la jouissance ; c'était le sire d'Albret, seul, qui devait en rendre hommage. D'ailleurs c'est ce qui arriva, le 9 juillet 1363<sup>23</sup>, lorsque le sire d'Albret, Arnaud-Amanieu VIII, rendit solennellement hommage au Prince Edouard, « pour tout ce qu'il possédait en Guyenne ». Du 4 au 10 août suivants, à Bergerac, personne ne se présenta devant le prince, pour la châtellenie, alors qu'il vit s'agenouiller tous les nobles de la région.

D'autre part, à cette époque, Perducat était fort occupé bien loin du Périgord ; s'il avait la jouissance de la châtellenie, on ne devait pas l'y voir souvent. Selon S. Luce, il aurait été le fils illégitime de Bernard-Ezy II ; et il est souvent désigné sous le nom de « bâtard d'Albret. »

L'attachement sentimental dont il fait preuve à l'égard du château de Montcuq et de Bergerac peut laisser supposer qu'il était né dans les parages, et y était attiré par des souvenirs d'enfance. Elevé comme un gentilhomme, « Monseigneur Perducat d'Albret » se trouve avec ses proches, sous la bannière du Prince Noir à Poitiers. Il continue à le servir et devient rapi-

21. *Jurades de Bergerac*, t. 1, année 1353.

22. D<sup>r</sup> LAFON, *op. cit.*, B.S.H.A.P., 1958-1959; E. LABROUE, *Le Périgord blanc, ses seigneurs et ses capitaines*.

23. TRABUT-CUSSAC, *Hommages d'Aquitaine*.

dement un redoutable chef de « routiers »<sup>24</sup>. Après ses tristes exploits de Brignais en 1362, puis d'Auvergne, il suit, un moment, Arnaud-Amanieu — probablement son demi-frère — sous les ordres de Du Guesclin à Cocherel, en 1364, où il se montre « moult bon chevalier ». Mais il reprend bientôt ses fructueux pillages dans le midi de la France, pendant ses expéditions en Espagne, puis en Navarre. Revenu à la cour du Prince Noir, vers 1367-68, il connaît la disgrâce ; il reçoit l'ordre « de quitter la Guyenne, pour aller vivre sur les terres du roi de France. » Le passage d'Arnaud-Amanieu au service de Charles V, dont il vient, par son mariage avec la sœur de la reine, de devenir le beau-frère, n'est peut-être pas étranger à la désaffection du Prince Noir envers Perducat. C'est à partir de 1369 qu'il commence à séjourner plus ou moins régulièrement dans son château de Montcuq.

Le duc d'Anjou essaie de chasser les Anglais du Périgord ; pour s'attacher les services de Perducat, il lui donne plusieurs villes et seigneuries au sud de la Dordogne ; Charles V confirme la donation, à titre héréditaire, de Bergerac, Lalinde, Castillon-nés, Villefranche, etc. ; tout ce qui, au sud de la Dordogne, n'appartient pas au comte de Périgord.<sup>25</sup> Perducat défend alors ses domaines « que les Anglais dévastent cruellement ». Il prend part au siège de Lalinde, en 1370. L'opération échoue. Les Anglais se maintiennent en Périgord, et Perducat encourt la confiscation de ce que vient de lui offrir Charles V. Il change alors de camp, une fois de plus, et repart avec les Anglais, au siège de Limoges, et un peu plus tard, en 1372 à Figeac. Son butin de 50.000 florins d'or et de bijoux et de 4.000 florins de marchandises, est échangé « moyennant la somme de 120.000 francs d'or, levée sur les provinces de Rouergue, de Quercy et d'Auvergne. »<sup>26</sup> Elle lui est payée le 30 août 1373, soit à Montcuq, soit à Bergerac. Il la partage avec son compère Bernard de la Salle.

Mais le Prince Noir a quitté la Guyenne, et Perducat est devenu le commensal du duc Jean de Lancastre, à qui le Prince Noir a donné la seigneurie de Bergerac.<sup>27</sup> Ce prince

24. E. LABROUE, *op. cit.*, Perducat d'Albret. Les *Documents français en Angleterre* indiquent que Perducat avait reçu une seigneurie en Saintonge, du Prince Noir; cette terre était exempte d'impôts pour cette raison. Il en possédait trois autres en Rouergue, qui payèrent plus ou moins régulièrement les tailles de 1363 à 1369. Mais la châtellenie de Montcuq ne figure pas au nom de Perducat.

25. Arch. Pyr.-Atl., E 10 et 131.

26. E. LABROUE, *op. cit.*, p. 138 et suivantes.

27. J. DELPIT, *op. cit.* (CCXIX), donation de Bergerac par Edouard, prince de Galles et d'Aquitaine à son frère Jean de Lancastre, le 8 sept. 1370; confirmation par Edouard III (CCLXVII), 8 novembre 1376; et (CCLXVIII), 15 septembre 1377. Malheureusement pour Jean de Lancastre le roi de France venait de reconquérir « la terre et seigneurie de Bergerac ».

lui a rendu les seigneuries données par Charles V. Peu lui importe de les tenir des Français ou des Anglais pourvu qu'il y trouve son profit. Le duc de Lancastre le nomme gouverneur de Bergerac. Il doit, à plusieurs reprises, défendre la ville contre les troupes du duc d'Anjou qui fait en Périgord plusieurs campagnes entre 1370 et 1377. Quand il a quelques loisirs, il habite son château, « moult bel fort », dit Froissart. Mais la campagne de 1377 chasse les Anglais de Périgord ; Bergerac est assiégé au mois d'août. Perducat dirige la défense. La bataille d'Eymet le prive des secours attendus, tandis que le sire d'Albret vient renforcer le camp français. Les bourgeois, découragés, entrent en pourparlers avec les assaillants. Perducat se rend compte que la partie est perdue, et que sa résistance n'amènerait, pour la ville, qu'un surcroît de deuils et de misère. Le 2 septembre, <sup>28</sup> il prend ses gens, monte à cheval, passe la Dordogne et « va se bouter en son château-fort ».

Après la reddition de la ville, le duc d'Anjou et du Guesclin continuent leur avance, le long de la vallée, sans l'inquiéter.

Pendant quelque temps, cette défaite le porte à demeurer tranquille. Les années 1377 à 1379 sont celles où Bergerac est sans cesse harcelé par les garnisons des châteaux voisins. Les campagnes sont dévastées, l'insécurité y est totale, aussi les terres demeurent-elles stériles. La ville est dans la détresse. C'est alors que Perducat lui témoigne quelque amitié. Les bourgeois, dont beaucoup ont des ténements sur les terres de Montcuq, s'entendent avec son « bayle », en septembre 1378 <sup>29</sup>. Ils « prennent pâti pour 50 francs et une demi-pièce de velours », pour être défendus contre les gens de Puyguilhem, auxquels le duc d'Anjou fait la guerre. Il tolère même, sur ses terres, le passage des convois de vivres que Bergerac fait parvenir aux Français. Il continue d'observer une neutralité bienveillante envers la ville, au cours des années 1379 à 1381, et intervient pour faire cesser les exactions de Jean de Seignal, capitaine de son château de Bannes, qui se distingue par sa rapacité envers les Bergeracois ; il s'efforce de modérer les exactions des garnisons des autres châteaux. A la mort de Charles V, il repasse un moment aux Français, et le 5 avril 1381, on peut lire, dans le « Livre de Vie » de Bergerac : « Le lieu de Montcuq, seigneurie de Mgr Perducat d'Albret, est loyalement français, et en bonne amitié avec la ville ; de plus, aucun dommage n'a été fait à la communauté de Bergerac, ni par lui, ni par aucun autre de ses compagnons ; les gens de la garnison de

28. FROISSARD-LUCE, t. IX, siège de Bergerac en 1377.

29. *Jurades de Bergerac*, années 1378 à 1382. Un pâti était une trêve qu'on obtenait à prix d'argent; une sufferte, également.

Bergerac n'ont fait aucune guerre aux-dits lieux de Mgr Perducat, la ville tenant à les défendre comme elle-même. » Elle en a d'ailleurs bientôt l'occasion, et subit des dégâts, causés par les gens de Montravel, « parce qu'on ne leur permit pas de passer sur le pont, pour aller chevaucher sur les terres de Montcuq. » Cependant, à la même époque, le duc de Lancastre venait de lui redonner le gouvernement de Bergerac, « au cas où il pourrait le reprendre », <sup>30</sup> ce qui, dans l'esprit du prince, ne faisait aucun doute. Perducat n'en fit rien. En 1382, il quitte son château et se rend à Londres. Les Jurades nous apprennent qu'il y reçoit 25 barriques de vin blanc, envoyées par ses amis bergeracois. Le gouverneur de Montcuq leur demande de renouveler leur geste. Hélas ! La pénurie est si grande qu'on ne peut accéder à son désir.

En Angleterre, Perducat se range aux côtés des fidèles qui protègent le jeune roi Richard II contre la rébellion des Lollards. Celui-ci le récompense, au palais de Westminster, par le don de l'importante place de Caumont, en Agenais. Il rentre alors en France, mais il meurt bientôt. Arnaud-Amanieu espérait son héritage. Il fut déçu. Un obscur cadet de la famille, Perduchet d'Albret, le reçut <sup>31</sup>. On ne sait à peu près rien de ce personnage ; succéda-t-il à Perducat dans la châtellenie ? C'est peu probable, car aucun document ne permet de penser qu'il soit jamais venu en Bergeracois. De toutes façons, la châtellenie revenait au nombre des biens patrimoniaux.

(à suivre)

Marthe MARSAC.

30. J. DELPIT, *op. cit.*, CCLXXXII, 6 mai 1381.

31. FROISSART, édition Kervyn de Lottenhove, t. 10, p. 77-79.

# CURÉS ET VICAIRES DU DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX en 1692

Il existe aux Archives de la Dordogne <sup>1</sup>, sous la dénomination trompeuse de « registre des insinuations », un fort volume de 300 feuillets coté et paraphé par François-Philibert Duchesne de Montréal, lieutenant général et juge mage du Périgord. Ouvert le 9 mai 1692 en exécution d'un édit royal de décembre 1691 et d'un arrêt du Conseil d'Etat du 18 mars 1692 <sup>2</sup>, tous deux relatifs aux greffes des domaines des gens de main-morte, ce registre contient en réalité les déclarations de biens possédés par les curés et autres bénéficiers du diocèse de Périgueux.

C'est un document de première importance qui fournit pour chaque paroisse de précieux renseignements d'ordre démographique, sociologique et économique. On y trouve en effet, outre les noms des desservants en 1692, le nombre de feux et le nombre de communicants par paroisses, l'indication du montant des revenus et des charges de chaque curé ou vicaire. L'essentiel du revenu des curés provenait des dîmes, je me suis borné à résumer ici en chiffres les éléments parfois très détaillés que donnent les déclarations. Quant aux charges, souvent fort lourdes qui accablaient les bénéficiers, c'était d'abord les décimes, imposition ecclésiastique par excellence, le don gratuit dû au roi et les frais de registres paroissiaux. A cela s'ajoutaient fréquemment la rétribution d'un ou de plusieurs vicaires, les indemnités servies aux religieux qui venaient aider les curés pour les fêtes ; les pensions ou redevances diverses, les frais de location d'une maison, — car beaucoup de curés n'avaient pas de presbytère.

L'édit royal de décembre 1691 qui est à l'origine de ces déclarations établissait dans chaque diocèse « des dépôts publics de toutes les aliénations et acquisitions que feront les gens de main-morte, ensemble des principaux actes de leur possession » ; il créait 400 offices héréditaires de greffiers et réglait en 18 articles les attributions et les devoirs de ces

1. B 2226.

2. Arch. dép. Dordogne, A 51.

nouveaux titulaires de charges. Un arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 18 mars 1692, apporte des précisions sur le rôle des greffiers : il ordonne que « les bénéficiers et gens de main-morte déclareront au greffe des enregistrements... la qualité et consistance de leurs domaines et biens, où ils sont situés, qui les tient à ferme... et les notaires qui ont passé leurs baux, et qu'ils feront dès à présent une déclaration pardevant notaire des biens qu'ils font valoir par leurs mains... à peine de 300 livres d'amende ». Ces mesures étaient en réalité des expédients d'ordre fiscal imaginés par Pontchartrain, alors contrôleur général des Finances, pour remplir les caisses de l'Etat vidées par les guerres de la Ligue d'Augsbourg ; elles prennent place à la fin du règne de Louis XIV et sous l'épiscopat de Guillaume Le Boux.

Nous avons dépouillé toutes les déclarations des curés et vicaires (quelques paroisses seulement manquent), laissant de côté celles des abbayes et monastères qui n'offrent pas le même intérêt. On trouvera plus loin les notices de chaque paroisse dans l'ordre alphabétique, avec la date des déclarations et l'indication des folios du registre B 2226 ; une liste spéciale est donnée *in fine* pour les paroisses de l'ancien diocèse de Périgueux faisant actuellement partie du département de la Charente.

Souhaitons que ces renseignements inédits soient exploités quelque jour plus à fond par les spécialistes de l'histoire économique et sociale, qui trouveront du reste dans notre *Bulletin*, grâce à Robert Villepelet et au chanoine Roux<sup>3</sup>, d'autres éléments de synthèse fort précieux sur la situation matérielle du clergé périgourdin à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Noël BECQUART

3. R. VILLEPELET, *Notes et documents statistiques sur les diocèses de Périgueux et de Sarlat aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, dans *B.S.H.A.P.*, t. XXX (1903), pp. 139 et 192; — J. Roux, *Visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688*, *ibid.*, t. LIV (1927), pp. 95, 147, 192, 246, 283, t. LV (1928), pp. 48, 98, 145, 190, 237, t. LVI (1929), pp. 151, 210 et 267.

*AGONAC.* 27 juin (f. 18).

Gabriel Deroux, vicaire perpétuel.

400 feux, 1.400 communicants.

Dîmes à l'évêque de Périgueux; reviennent au vicaire 14 charges de blé et 5 barriques de vin.

Décimes 20 l.; don gratuit 15 l.; registres 16 l.

*AJAT.* 18 juillet (f. 160).

Pierre Doirier, curé primitif.

146 feux.

Dîmes partagées avec l'abbaye de Ligueux; reviennent au curé 45 charges de blé et 20 barriques de vin.

Décimes 84 l.; don gratuit 32 l.; registres 11 l.; paiement des religieux, 50 l.

*ALLEMANS.* 15 juin (f. 46 v°).

Jean Batail, curé.

372 feux, 1050 communicants.

Le quart des dîmes au seigneur d'Allemans; la part du curé vaut 1400 l. Décimes 150 l.; don gratuit 200 l.; registres 16 l.; paiement du vicaire, 150 l. plus la nourriture; paiement aux Minimes d'Aubeterre, 1 barrique de vin et 20 l.; location de maison, 15 l.; fonctionnement de la confrérie du Saint Sacrement, 100 l.

*ANDRIVAUX.* 1 20 juillet (f. 163 v°).

Guillaume Proise, vicaire perpétuel.

50 feux, 140 communicants.

Toutes les dîmes au vicaire: 10 charges de blé et 20 barriques de vin.

*ANGOISSE.* 17 juillet (f. 106).

Pierre Magran, curé primitif.

374 feux, 1 000 communicants.

Dîmes partagées avec le chapitre de Saint-Yrieix et le seigneur de Payzac; reviennent au curé 52 charges de blé.

Décimes 92 l.; don gratuit 16 l.; registres 16 l.; paiement d'un vicaire et de religieux.

*ANTONNE.* 11 juillet (f. 98).

Antoine Gatinou, curé primitif.

150 feux, 600 communicants.

Toutes les dîmes au curé valant 800 l.

Décimes 112 l.; don gratuit 120 l.; registres 10 l.; paiement d'un vicaire et de religieux; pension au prédécesseur, le tiers du revenu; fonctionnement de la confrérie du Rosaire, 100 l.

*ARGENTINE.* 2 29 juillet (f. 193).

François de Galard de Béarn, curé primitif.

115 feux, 450 communicants.

Toutes les dîmes au curé, valant 500 l.

Décimes 60 l.; don gratuit 98 l.; registres 5 l.; rente au chapitre de la Rochebeaucourt, 3 pipes de blé.

*ATUR.* 24 juillet (f. 158 v°).

Antoine Lachiésas, vicaire perpétuel.

200 feux, 900 communicants.

1. Auj. comm. de Chancelade.

2. Auj. comm. de la Rochebeaucourt.

Dîmes partagées avec le chapitre cathédral de Périgueux ; reviennent au vicaire 11 charges de blé et 6 barriques de vin, soit 240 l.  
 Décîmes, 30 l. ; don gratuit, 10 l. ; registres, 7 l. ; paiement des Récollets, 40 l.

*AURIAC-DE-BOURZAC.* 16 novembre (f. 260).

Guillaume Barrier, curé primitif.

La moitié des dîmes au seigneur de Bourzac, le reste au curé (soit moins de 300 l.).

Décîmes 44 l. ; registres 5 l.

*AURIAC-DE-PERIGORD.* 22 juillet (f. 113).

Pierre Domniac, curé primitif.

243 feux, 900 communicants.

Dîmes partagées avec les Clarisses de Périgueux et le seigneur d'Auriac ; revenu du curé, 420 l.

Décîmes 64 l. ; don gratuit 50 l. ; registres 7 l. ; paiement des religieux 30 l. ; location de maison, 15 l. ; rente au seigneur d'Auriac, 7 charges de blé.

*AZERAT.* 20 juillet (f. 160).

Antoine de Champaignac, vicaire perpétuel.

249 feux, 900 communicants.

La moitié des dîmes au chapitre cathédral de Périgueux ; les 3/5<sup>e</sup> de l'autre moitié pour le blé et le 5<sup>e</sup> pour le vin au seigneur de Mirambeau ; le reste au vicaire.

Décîmes, 68 l. ; don gratuit, 20 l. ; registres, 13 l.

*BADEFOLS-D'ANS.* 22 juillet (f. 123 v<sup>o</sup>).

Jean Delagrangé, curé primitif.

200 feux, 850 communicants.

La moitié des dîmes au seigneur de Badefols ; reviennent au curé 80 charges de blé et 50 barriques de vin.

Décîmes, 80 l. ; don gratuit, 60 l. ; paiement du vicaire, 150 l. plus la nourriture ; pension au curé de Saint-Robert, 40 l.

*BANEUIL.* 10 juillet (f. 68).

Jean Lapeyre, curé primitif.

48 feux, 200 communicants.

Le tiers de la dîme du blé est affermé 130 l. ; les deux autres tiers produisent 45 charges de blé et 8 barriques de vin.

Décîmes, 84 l. ; don gratuit, 40 l. ; registres, 40 s.

*BARS.* 4 juillet (f. 72).

Jean Desplas, vicaire perpétuel.

255 feux, 1.000 communicants.

Dîmes partagées entre le marquis d'Hautefort, le baron de Segonzac, le seigneur de Papeyroux et le seigneur du Bastit ; la portion du vicaire, qui lui est abandonnée par le prieur de l'abbaye de Brantôme, revient à 31 ou 32 charges de blé et 5 barriques de vin.

Décîmes, 36 l. ; don gratuit, 4 l. ; registres, 10 l. ; location de maison, 10 l. ; paiement des religieux, 40 l. plus la nourriture.

*BEAUPOUYET.* 7 juillet (f. 110).

Jean Gaultier, curé primitif.

140 feux, 480 communicants.

Revenu des dîmes : 40 à 45 charges de blé, 35 à 40 barriques de vin pour faire de l'eau-de-vie.

Décimes, 38 l.; don gratuit, 60 l.; registres, 10 l.; pension à M. de Combesouze, chanoine de Saint-André de Bordeaux, 200 l.; paiement des religieux en nature.

**BEAUREGARD** et son annexe Bassac. 11 juillet (f. 119 v°).

Michel Truffy, curé primitif.

170 feux, 480 communicants.

Revenu des dîmes : 550 l.

Décimes, 80 l.; don gratuit, 25 l., registres, 13 l.

**BEAURONNE**. 26 juin (f. 12 v°).

Etienne Marot, curé primitif.

146 feux, 800 paroissiens, 500 communicants.

Revenu des dîmes : 30 charges de blé et 18 barriques de vin, soit 450 l.

Décimes, 53 l.; don gratuit, 60 l.; registres, 7 l.; location de maison, 15 l.

**BEAUSSAC**. 28 juin (f. 112 v°).

Bernard Delaroche, vicaire perpétuel.

307 feux, 1.000 communicants.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux; reviennent au vicaire 4 pipes de froment, 4 pipes de méturre, 7 barriques de vin, les agneaux, le chanvre et le lin.

Décimes 36 l.; registres 10 l.; paiement des Cordeliers de Nontron, 20 l.

**BEAUZENS** 3. 1<sup>er</sup> septembre (f. 248).

Front Gaignerie, vicaire perpétuel.

33 feux, 100 communicants.

Revenu des dîmes : 20 charges de blé et 4 barriques de vin.

Décimes 12 l.; don gratuit 4 l.; registres 40 s.

**BELEYMAS**. 20 juillet (f. 142).

Moisson, curé primitif.

164 feux, 5 à 600 communicants.

Revenu des dîmes: 540 à 550 l.

Décimes 72 l.; don gratuit 90 l.; registres 7 l.; paiement d'un vicaire et de religieux; pension à l'archiprêtre de la Porcherie en Limousin, 1/3 du revenu.

**BERSAC-DE-RIBERAC** 4. 3 juillet (f. 115).

Louis Delpauch, vicaire perpétuel.

165 feux, 450 communicants.

Dîmes au chapitre d'Aubeterre (valeur 430 l.); pension congrue de 300 l. au vicaire.

Décimes 36 l.; don gratuit 10 l.; registres 7 l.

**BERSAC PRES MONTIGNAC** 5. 20 juillet (f. 137).

Louis de Goursac, curé primitif.

200 feux, 1.000 communicants.

Dîmes partagées avec le commandeur de Condat, les seigneurs d'Aubusson et de Melet; reviennent au curé 80 charges de blé et 100 charges de vin.

Décimes 120 l.; don gratuit 240 l.; registres 10 l.; location de maison, 25 l.; nourriture d'un vicaire et de deux chevaux.

**BERTRIC**. 10 juillet (f. 95 v°).

Julien Gaultier, vicaire perpétuel.

153 feux, 425 communicants.

3. Auj. comm. d'Ajat.

4. Auj. Petit-Bersac.

5. Auj. comm. de Beauregard.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux; pension congrue de 300 l. au vicaire.

Décîmes 36 l.; don gratuit 10 l.; registres 7 l.

**BIRAS.** 8 juillet (f. 96).

Sicaire Plamon, vicaire perpétuel.

160 feux, 1.150 communicants.

Dîmes à l'évêque de Périgueux; le vicaire ne jouit que d'une enclave qui lui rapporte 10 charges de blé et 10 barriques de vin.

Décîmes 13 l.; don gratuit 100 l.; registres 13 l.

**BOSSET.** 12 juillet (f. 122 v°).

Antoine Gault, curé primitif.

74 feux, 260 communicants.

Revenu des dîmes: 16 charges de blé et 18 barriques de vin, soit 400 l.

Décîmes 24 l.; don gratuit 37 l.; registres 5 l.; pension à l'évêque de Périgueux, 4 écus.

**BOULAZAC.** 4 juillet (f. 89).

Hélie Dufaulx, vicaire perpétuel.

71 feux, 450 communicants.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux; le vicaire est à la pension congrue.

Décîmes et don gratuit, 40 l.; registres 3 l.

**BOULOUNEIX** 6, 28 juin (f. 29).

Durand Fraysse, curé primitif.

150 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes: 60 charges de blé et 20 barriques de vin, soit 740 l.

Décîmes 64 l.; don gratuit 100 l.; registres 7 l.; paiement du vicaire, 200 l.

**BOURDEILLES.** 26 juin (f. 30 v°).

Sicaire Auboïs, vicaire perpétuel.

361 feux, 1.200 communicants, dont 300 seulement administrés par le vicaire, les autres par le curé de Lisle.

Dîmes à l'abbaye de Brantôme; reviennent au vicaire 100 charges de blé et 30 barriques de vin.

Décîmes 48 l.; don gratuit 50 l.; registres 16 l.; paiement du vicaire, 150 l. plus la nourriture; paiement aux religieux, 8 boisseaux de froment.

**BOURG-DES-MAISONS.** 7 juillet (f. 157 v°).

Jean Chabaneau, vicaire perpétuel.

40 feux, 210 communicants.

Dîmes au prieur de Cereles; pension congrue de 300 l. au vicaire.

Décîmes 40 l.; don gratuit 20 l.; registres 40 s.

**BOURG-DU-BOST.** 3 juillet (f. 116).

Jean Patoureau, curé primitif.

153 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes: 400 boisseaux de grains et 6 à 7 barriques de vin, soit 500 l.

Décîmes 42 l.; don gratuit 50 l.; registres, 7 l.; pension à l'évêque de Périgueux, 10 l.; pension au prédécesseur, 120 l.; redevance au chapitre d'Aubeterre, 100 boisseaux de blé ou 100 l.

**BOURGNAC.** 10 juillet (f. 122).

Pierre Dalquier, vicaire perpétuel.

75 feux, 260 communicants.

Le quart des dîmes au prieur de Sourzac; reviennent au vicaire 9 charges de grand blé, 5 à 6 charges de petit blé et 6 barriques de vin, soit 165 l.

**BOUTEILLES.** 14 juillet (f. 141 v°).

François Rouger, curé primitif.

150 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes: 30 à 32 charges de blé et 10 barriques de vin.

Décimes 92 l.; don gratuit 70 l.; paiement aux religieux, 3 charges de blé.

**BRANTOME.** 9 juillet (f. 116 v°).

Guillaume Jossen, vicaire perpétuel.

282 feux, 750 communicants.

Dîmes à l'abbé de Brantôme; pension de 300 l. au vicaire.

Don gratuit, 40 l.; registres, 13 l.; location de maison, 20 l.

**BRASSAC.** 7 28 juin (f. 29 v°).

Germain Orfaure, vicaire perpétuel.

350 feux. 1.200 communicants.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux; reviennent au vicaire 30 charges de blé et 10 barriques de vin; revenu du four banal, 30 l.

Décimes, 60 l.; don gratuit, 18 l.; paiement des religieux, 30 l.; location de maison, 10 l.

**BREUILH.** 28 juin (f. 20).

Jacques Mourgniac, vicaire perpétuel.

70 feux, 300 communicants.

La moitié des dîmes au chapitre cathédral de Périgueux; reviennent au vicaire 257 l.

Décimes, 36 l.; don gratuit, 4 l.; registres, 3 l.

**BREUILH (te).** 8 9 juillet (f. 123).

Antoine Poumarel, curé primitif.

400 communicants (la plupart des habitants sont huguenots).

Revenu des dîmes: 60 boisseaux de blé et 45 barriques de vin pour faire de l'eau-de-vie, soit 460 l.

Décimes, 80 l.; don gratuit, 40 l.; registres, 3 l.; location de grange et de maison, 20 l.

**BROUCHAUD.** 2 juillet (f. 171 v°).

Duclusel, curé primitif.

70 feux, 240 communicants.

Revenu des dîmes: 25 charges de blé et 15 barriques de vin, soit 300 l.

Décimes, 46 l.; don gratuit, 50 l.; registres, 5 l.

**BRUC-DE-GRIGNOLS.** 9 8 juillet (f. 75).

Hélie Bouchier, vicaire perpétuel.

213 feux, 900 communicants.

Dîmes partagées avec le chœur de la cathédrale de Périgueux et les chapitres de Périgueux et Saint-Astier; reviennent au vicaire 12 charges de blé et 10 barriques de vin, soit 248 l., plus 30 l. du revenu des terres.

Décimes, 36 l.; don gratuit, 4 l.; registres, 10 l.

**BUGUE (le),** paroisse Saint-Sulpice. 25 juin (f. 143).

Antoine Fontalbe, archiprêtre et curé primitif.

7. Auj. Grand-Brassac.

8. Auj. comm. de Saint-Antoine-de-Breuilh.

9. Auj. Grignols.

200 feux, 700 communiantes dont de nombreux « nouveaux convertis ». Revenu des dîmes : 70 charges de blé et 60 barriques de vin. Décimes, 58 l. ; don gratuit, 150 l. ; paiement d'un vicaire, 200 l. ; location de maison, 45 l. ; location de grange, 13 l. ; pension à l'évêque de Périgueux, 6 l. ; redevance au chapitre cathédral de Périgueux, 6 l. ; entretien d'un cheval.

**BURÉE** 10. 10 juillet (f. 95).

Jean Charbonnier, curé primitif.

28 feux, 112 communiantes.

Revenu des dîmes : 18 charges de blé et 3 barriques de vin, soit 250 l.

Décimes et don gratuit : néant ; registres, 40 s. ; rente au chapitre cathédral de Périgueux, 5 s.

**BUSSAC** 11 juillet (f. 125).

Charles de Chilhac, curé primitif.

174 feux, 500 communiantes.

Revenu des dîmes : 35 charges de blé et 25 barriques de vin.

Décimes, 72 l. ; don gratuit, 80 l. ; registres, 7 l. ; paiement d'un religieux, 30 l. ; pension au chapitre cathédral de Périgueux, 13 s.

**CAMPAGNAC-DE-MONTCLARD** 11. 11 juillet (f. 74).

Jean Verneuil, curé primitif.

36 feux, 120 communiantes.

Revenu des dîmes : 11 à 12 charges de blé et 2 à 3 barriques de vin, soit 40 écus ou 120 l.

**CAMPSEGRET** 17 juillet (f. 100 v°).

Jean Denoix, curé primitif.

175 feux, 700 communiantes.

Revenu des dîmes : 120 boisseaux de blé et 9 barriques de vin, soit 600 l.

Décimes, 96 l. ; don gratuit, 75 l. ; registres, 7 l. ; paiement des Récollets de Bergerac, 30 l. plus la nourriture.

**CANTILLAC** 30 juin (f. 36 v°).

Jean Prunet, vicaire perpétuel.

80 feux, 300 communiantes.

Dîmes à l'abbé de Brantôme ; pension de 300 l. au vicaire.

Décimes et don gratuit, 40 l. ; registres, 5 l. ; location de maison, 10 l.

**CAUSE-DE-CLERANS** 6 juillet (f. 167 v°).

Pierre Rousserie, vicaire perpétuel.

250 feux, 600 communiantes.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux, produisant 69 charges de blé et la valeur de 90 l. de vin ; portion congrue au vicaire.

Décimes, 32 l. ; don gratuit, 4 l. ; registres, 10 l.

**CELLES** 19 juillet (f. 121).

Jean Delsol, vicaire perpétuel.

520 feux, 1.600 communiantes.

Dîmes au prieur de Peyrat ; portion congrue au vicaire.

Décimes, 32 l. ; don gratuit, 30 l. ; registres, 20 l. ; nourriture d'un vicaire ; paiement aux religieux, 1 charge de blé.

**CENDRIEUX** 20 juin (f. 9 v°).

François Salleton, curé.

249 feux, 1.000 communiantes.

10. Auj. comm. de Bertric-Burée.

11. Auj. comm. de Montagnac-la-Crepse.

Revenu des dîmes : 1 180 l. ; pré et rentes foncières : 76 l.  
 Décimes et don gratuit, 100 l. ; paiement d'un vicaire, 150 l.

*CERF* (le) 12. 7 août (f. 206 v°).

Jean Chabanes, curé primitif.

200 feux, 1.000 communicants.

Dîmes partagées avec le marquis de Rastignac ; reviennent au curé 95 charges de blé et 60 barriques de vin.

Décimes, 210 l. ; don gratuit, 270 l. ; registres, 7 l. ; location de maison, 40 l. ; paiement d'un vicaire, 150 l., plus la nourriture ; pension au prédécesseur, un tiers du revenu.

*CHALAGNAC*. 31 juillet (f. 177).

Fronton Reynaud, vicaire perpétuel.

213 feux, 700 communicants.

Moitié des dîmes au chapitre cathédral de Périgueux ; reviennent au vicaire 18 charges de blé et 12 barriques de vin, plus 60 l. de revenus fonciers.

Décimes, 60 l. ; don gratuit, 40 l. ; registres, 10 l. ; paiement des religieux, 30 l.

*CHALEIX*. 3 juillet (f. 76).

Louis Laborie, vicaire perpétuel.

248 feux, 800 communicants.

Dîmes partagées avec l'abbaye de Dalon ; reviennent au vicaire 70 à 75 setiers de seigle ; revenu d'une maison et jardin : 3 l.

Décimes, 40 l. ; registres, 10 l. ; paiement des religieux ; rente au seigneur de Mavaleix, 8 setiers de blé et un repas.

*CHAMPAGNAC-DE-BELAIR*. 8 juillet (f. 139).

Antoine Boucher, archiprêtre et curé primitif.

300 feux, 1 200 communicants.

Dîmes affermées par quartiers : l'un produit 20 charges de blé et 9 à 10 barriques de vin, les autres produisent 658 l.

Décimes, 100 l. ; don gratuit, 100 l. ; paiement d'un vicaire, 300 l. ; paiement des Récollets de Thiviers, 40 l.

*CHAMPAGNE*. 11 août (f. 211).

Gabriel Delacour, curé.

130 feux, 200 communicants.

Les 2/3 des dîmes à l'évêque de Périgueux ; reviennent au curé 9 à 10 pipes de blé et 8 barriques de vin, soit 200 l. ; revenu total 300 l.

Paiement des religieux, 20 écus.

*CHAMPCEVINEL*. 28 juin (f. 18 v°).

Michel Brouliaudie, vicaire perpétuel.

220 feux, 900 communicants.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux ; portion congrue au vicaire.

Décimes et don gratuit, 38 l.

*CHAMPEAUX*. 30 juin (f. 26).

Jean Faullet, curé primitif.

120 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes : 70 charges de blé et 12 barriques de vin.

Décimes, 112 l. ; don gratuit, 80 l. ; registres, 5 l. ; location de maison, 10 l. ; paiement aux religieux, 24 l. ; pension de l'ancien curé, la moitié du revenu.

**CHANGE (le).** 1<sup>er</sup> août (f. 190 v°).

Jean Gui, vicaire perpétuel.

150 feux, 500 communicants.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux ; reviennent au vicaire 12 charges de blé et 4 barriques de vin.

Décimes, 34 l. ; don gratuit, 5 l. ; registres, 5 l.

**CHANTERAC.** 11 juillet (f. 74 v°).

François Truphy, archiprêtre et curé

212 feux, 7 à 800 communicants.

Revenu des dîmes : 55 charges de blé et 20 barriques de vin, soit 800 l.

Décimes, 64 l. ; don gratuit, 100 l. ; paiement d'un vicaire ; pension au prédécesseur, le tiers du revenu.

**CHAPELLE-FAUCHER (la).** 27 juin (f. 101).

Pierre Rey, vicaire perpétuel.

141 feux, 500 communicants.

Moitié des dîmes au prieur de la Chapelle ; reviennent au vicaire 30 charges de blé et 16 à 17 barriques de vin.

Décimes, 36 l. ; don gratuit, 20 l. ; registres, 5 l. ; redevance au prieur, 4 boisseaux de froment, 6 d'avoine et 1/2 barrique de vin.

**CHAPELLE-GRESIGNAC (la).** 5 juillet (f. 211).

Jean Bonal, curé primitif.

45 feux, 150 communicants.

Revenu des dîmes : 7 pipes de blé et 6 barriques de vin, soit 210 l.

Décimes, 30 l. ; don gratuit, 4 l. ; registres, 5 l.

**CHAPELLE-MONTMOREAU (la).** 1<sup>er</sup> juillet (f. 51).

Jean Touri, vicaire perpétuel.

75 feux, 300 communicants.

Dîmes à l'abbaye de Brantôme ; reviennent au vicaire 30 charges de blé et 15 barriques de vin.

Décimes, 36 l. ; don gratuit, 20 l. ; registres, 3 l. ; amortissement du presbytère, 25 l.

**CHAPELLE-POMMIER (la)** 13. 4 juillet (f. 112).

Eymard Dusol, curé primitif.

42 feux, 120 communicants.

Revenu des dîmes : 12 charges de blé et 3 barriques de vin, soit 130 l.

Décimes : néant ; registres, 3 l.

**CHAPELLE-SAINT-JEAN (la).** 16 juillet (f. 96 v°).

Jean Traversse, curé primitif.

34 feux, 110 communicants.

Revenu des dîmes : 15 charges de blé et 7 barriques de vin, soit 17 pistoles.

Décimes et don gratuit : néant ; registres, 40 s.

**CHAPELLE-SAINT-REYNAL (la)** 14. 6 août (f. 234).

Jean Courboules, prieur curé.

22 feux, 60 communicants.

Revenu des dîmes : 200 l.

Location de maison, 15 l.

**CHENAUD.** 30 octobre (f. 257 v°).

Jean Labarie, curé primitif.

500 communicants.

13. Auj. comm. de Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier.

14. Auj. comm. de Mauzens-et-Miremont.

Revenu des dîmes : 500 l. ; autre revenu : 15 l.  
 Décimes, 47 l. ; don gratuit, 61 l. ; registres, 7 l. ; redevance au prieur de Puymangou, 2 pipes de grains ; redevance au chapitre d'Aubeterre, 40 s.

**CHERVAL.** 5 juillet (f. 52).

Raymond Fenix, curé primitif.

184 feux en Périgord et 55 en Angoumois, 1 000 communicants.

Dîmes partagées avec le seigneur de Cherval ; reviennent au curé 10 à 12 pipes de grains, 5 barriques de vin et 450 l.

Décimes, 175 l. ; don gratuit, 100 l. ; registres, 7 l. ; location de maison, 46 l. ; paiement d'un vicaire, 150 l. ; paiement des Augustins, 20 écus ; luminaire et ornements, 60 l.

**CHEYLARD (le)** 15. 19 juillet (f. 154 v°).

Jean Darchant, curé primitif.

56 feux, 150 communicants.

Les 2/3 des dîmes au marquis de Sauvebœuf ; reviennent au curé 20 charges de blé et 20 barriques de vin.

Décimes et don gratuit : néant ; registres, 3 l.

**CLERMONT-DE-BEAUREGARD** et Saint-Florent, son annexe. 22 juillet (f. 172).

Jean Martin, curé primitif.

60 feux, 230 communicants.

Revenu des dîmes : 25 charges de blé et 2 barriques de vin pour Clermont, 100 l. pour Saint-Florent.

Décimes, 34 l. ; don gratuit, 30 l. ; registres, 3 l.

**CLERMONT-D'EXCIDEUIL.** 21 juillet (f. 210 v°).

Jean Bulle, curé.

100 feux, 600 communicants.

Revenu des dîmes : 550 l. ; casnel, 30 l.

Décimes, 52 l. ; don gratuit, 42 l. ; registres, 5 l. ; paiement des Cordeliers d'Excideuil.

**COMBERANCHE.** 14 juillet (f. 220 v°).

Hélie Rochon, vicaire perpétuel.

45 feux, 165 communicants.

Revenu des dîmes : 165 l.

Registres, 3 l.

**CONDAT-SUR-TRINCOU.** 27 juin (f. 103 v°).

François Sarol, vicaire perpétuel.

108 feux, 500 communicants.

Dîmes partagées entre l'abbaye de Brantôme et le seigneur de Condat ; pension de 300 l. au vicaire.

Décimes et don gratuit : 40 l. ; registres, 7 l.

**CONNÉZAC.** 10 juillet (f. 136).

Bernard Courbebasse, curé primitif.

62 feux, 180 communicants.

Revenu des dîmes : 180 boisseaux de blé et 2 barriques 1/2 de vin, soit 200 l.

Décimes, 18 l. ; don gratuit, 18 l. ; registres, 5 l.

**CORGNAC.** 3 juillet (f. 53 v°).

François Expert de la Roche, curé primitif.

136 feux dans l'enclave et 170 pour le reste de la paroisse, 1 000 communicants.

Revenu des dîmes : 50 à 55 charges de blé et 60 à 70 barriques de vin.  
 Décimes, 144 l. ; don gratuit, 125 l. ; registres, 7 l. ; paiement d'un vicaire,  
 150 l. plus la nourriture et celle de son cheval ; paiement des religieux.

**COULAURES.** 30 juin (f. 24 v°).

François de Lafaye, curé et seigneur vigier.

290 feux, 1 200 communicants.

Revenu des dîmes : 60 charges de blé et 50 barriques de vin, soit 800 l.

**COUTURES.** 2 juillet (f. 152 v°).

Antoine de Sans, curé primitif.

133 feux, 400 communicants.

Revenu des dîmes : 50 charges de blé et 20 barriques de vin, soit 600 l.

Décimes, 108 l. ; don gratuit, 75 l. ; registres, 5 l. ; location de maison, 40 l.

**CREYSSAC.** 14 juillet (f. 87).

Claude Desvergues, curé primitif.

67 feux, 200 communicants.

Revenu des dîmes : 294 l. pour les 3/4 affermés.

Décimes, 24 l. ; don gratuit, 4 l. ; registres, 3 l.

**CREYSSE et Salvette, son annexe.** 4 juillet (f. 158).

Antoine Vidallenc, vicaire perpétuel.

159 feux, 500 communicants.

Les 2/3 des dîmes à l'abbé de la Sauve ; le 1/3 revenant au vicaire produit  
 120 l.

Décimes, 32 l. ; don gratuit, 6 l. ; registres, 13 l. ; location de maison, 16 l.

**CREYSSENSAC.** 12 juillet (f. 91 v°).

Pierre Fournier, curé primitif.

50 feux, 200 communicants.

Revenu des dîmes : 130 l. pour la moitié affermée ; revenu total, 260 l.

Décimes, 8 l. ; don gratuit, 8 l. ; registres, 3 l.

**CUMOND 16.** 5 juillet (f. 98 v°).

Antoine Rebière, « curé en chef ».

137 feux, 420 communicants.

Revenu des dîmes : 430 boisseaux de blé, 8 barriques de vin et 20 l. de  
 chanvre et agneaux, soit 500 l.

Décimes, 66 l. ; don gratuit, 70 l. ; registres, 5 l.

**DOUCHAPT,** 10 juillet (f. 152 v°).

Jean Girard de Langlade, vicaire perpétuel.

145 feux, 510 communicants.

Dîmes au chapitre de Saint-Astier ; portion congrue de 252 l. au vicaire.

Décimes et don gratuit, 48 l. ; registres, 10 l. ; location de maison, 22 l.

**DOUVILLE, avec la Sauvetat-Grasset et Roussille,** 17 juillet (f. 121 v°).

Jean Paëquy, curé primitif.

169 feux, 750 communicants.

Revenu des dîmes : 40 charges de blé et 18 barriques de vin.

Décimes et don gratuit, 67 l. ; registres, 6 l. ; paiement des religieux,  
 6 à 7 boisseaux de froment ; pension à l'abbaye de Cadouin, 5 charges 1/2

de froment et 10 s. ; pension au commandeur de Condat, 20 charges de blé.

**DOUZE (la).** 11 novembre (f. 259).

Pierre Jardon, curé primitif.

700 communicants.

Revenu des dîmes : 660 l.

Décimes et don gratuit, 135 l. ; paiement du vicaire, 300 l.

*BOUZILLAC*. 27 juin (f. 18 v°).

Jean Ducheyron, vicaire perpétuel.

240 feux, 700 communicants.

Moitié des dîmes à l'archidiacre de Double ; reviennent au vicaire 30 charges de blé et 10 barriques de vin ; revenu total 450 l.

Décimes, 57 l. ; don gratuit, 40 l. ; registres, 10 l.

*DRAYAUX* 17. 3 juillet (f. 88 v°).

François Morin, curé primitif.

91 feux, 250 communicants.

Revenu des dîmes : 40 charges de blé et 14 barriques de vin.

Décimes, 60 l. ; don gratuit, 75 l.

*DUSSAC*. 2 juillet (f. 78).

Jean Chyron, curé primitif.

230 feux, 850 communicants.

Dîmes partagées avec le seigneur de Choveron et la dame de Lande ; reviennent au curé 55 à 60 charges de blé, soit 550 l.

Décimes, 66 l. ; don gratuit, 60 l. ; registres, 10 l. ; paiement d'un vicaire, 150 l.

*ECHOURGNAC*. 16 juillet (f. 60 v°).

Barthélémy de Laval, curé primitif.

66 feux, 300 communicants.

Revenu des dîmes : 300 quarts de blé et 10 barriques de vin.

Décimes, 36 l. ; don gratuit, 50 l.

*EGLISE-NEUVE-D'EYRAUD* 18. 5 juillet (f. 58 v°).

Jean Pasquet, curé primitif.

150 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes : 25 charges de blé et 25 barriques de vin.

Décimes, 48 l. ; don gratuit, 34 l. ; registres, 3 l.

*EGLISE-NEUVE-DE-PISSOT* 19. 14 août (f. 223).

Bernard Demaisons, curé.

42 feux, 150 communicants.

Revenu des dîmes : 16 charges de blé et 12 barriques de vin.

Registres, 40 s.

*ESCOIRE*. 2 juillet (f. 93).

Jean Fraissinet, vicaire perpétuel.

30 feux, 150 communicants.

Dîmes à l'évêque de Périgueux ; pension de 300 l. au vicaire.

Décimes, 40 l. ; registres, 3 l.

*EYGURANDE* et Gardedeuil, son annexe. 20 juin (f. 9).

Pierre de Villegente, curé primitif.

106 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes : 70 boisseaux de seigle ou avoine, 10 boisseaux de froment et 30 barriques de vin, soit 550 l.

Décimes, 46 l. ; don gratuit, 100 l. ; registres, 5 l. ; paiement d'un vicaire, 200 l.

17. Auj. comm. de Lalinde.

18. Auj. Eglise-Neuve-d'Issac.

19. Auj. comm. de Creyssensac-et-Pissot.

**EYLIAC.** 30 juin (f. 64).

Pierre Martial, curé primitif.

167 feux, 1.000 communicants.

Revenu des dîmes : 60 charges de blé et 30 barriques de vin.

Décimes, 114 l. ; don gratuit, 90 l. ; registres, 7 l. ; paiement d'un vicaire et de religieux ; pension au prédécesseur, 1/3 du revenu ; redevance au chapitre cathédral de Périgueux, 1 charge de froment.

**EYVIRAT.** 30 juin (f. 31 v°).

Jean Mourcinq, curé.

100 feux, 600 communicants.

La moitié des dîmes à l'évêque de Périgueux ; reviennent au curé 45 charges de blé et 12 barriques de vin, soit 500 l.

Décimes, 46 l. ; don gratuit, 30 l. ; registres, 5 l. ; paiement d'un vicaire, 250 l. ; paiement des religieux, 1 charge de froment ; redevance à l'abbesse de Ligueux, 4 charges de blé et 6 boisseaux d'avoine.

**EYZERAC.** 4 juillet (f. 144).

Antoine Fajolles, curé primitif.

100 feux, 300 communicants.

Revenu des dîmes : 18 à 20 charges de blé et 30 à 40 barriques de vin, soit 400 l.

Décimes, 54 l. ; don gratuit, 61 l. ; registres, 100 s. ; paiement des religieux, 2 barriques de vin et 6 boisseaux de blé.

**FANLAC.** 10 septembre (f. 253 v°).

Jean Raffailhac, curé.

134 feux, 639 communicants.

Revenu des dîmes : 43 à 44 charges de blé et 35 barriques de vin ; 15 l. de rentes ; revenu total, 570 l.

Décimes, 90 l. ; don gratuit, 75 l. ; registres, 5 l. ; paiement d'un vicaire.

**FAYE-DE-RIBERAC** 20. 30 juin (f. 81).

Nicolas Orfaure, curé primitif.

165 feux, 450 communicants.

Revenu des dîmes : 450 boisseaux de blé et 11 barriques de vin.

Décimes, 92 l. ; don gratuit, 75 l. ; registres, 7 l. ; location de maison, 15 l.

**FESTALEMPS.** 5 juillet (f. 115).

Casauviel, curé primitif.

216 feux, 800 communicants.

Revenu des dîmes : 500 boisseaux de blé et 11 barriques de vin, soit 730 l.

Décimes, 112 l. ; don gratuit, 100 l. ; registres, 10 l. ; paiement d'un vicaire, 200 l.

**FIRBEIX.** 2 juillet (f. 155).

Jean Dubes, curé primitif.

120 feux, 700 communicants.

Un quart des dîmes aux Jésuites de Limoges ; reviennent au curé 140 setiers de seigle, 5 à 6 setiers d'avoine, 4 à 5 setiers de blé noir, 30 l. de laine et 40 aunes de toile, soit 600 l.

Décimes, 70 l. ; don gratuit, 24 l. ; registres, 7 l. ; location de maison, 24 l. ; paiement des religieux, 20 écus.

**FLEIX (le).** 30 juin (f. 66).

Raymond Villeneuve, vicaire perpétuel.

341 feux, 1.000 communicants.

Pension congrue de 300 l. au vicaire.

Décimes, 30 l.; registres, 16 l.; location de maison, 15 l.; pension de 100 l. à Pierre Moze, curé de Saint-Géraud-de-Corps.

**FLEURAC.** 2 juillet (ff. 42 v° et 146 v°).

Bertrand Roux, vicaire perpétuel.

182 feux, 700 communicants.

Partie des dîmes au chapitre cathédral de Périgueux (2/3 du blé et 1/2 du vin); reviennent au vicaire 25 à 27 charges de blé, 80 l. de vin, 5 à 6 l. de lanage et 35 aunes de toile; 12 l. de rentes.

Décimes, 36 l.; don gratuit, 10 l.; registres, 7 l.; location de maison, 18 l.; paiement des religieux, 40 l.

**FOSSEMAGNE.** 27 juin (f. 17 v°).

Gabriel Deroux, curé primitif.

200 feux, 900 communicants.

Revenu des dîmes: 650 l. (afferme des 2/3).

Décimes, 120 l.; don gratuit, 125 l.; registres, 7 l.; paiement d'un vicaire; pension à M. Dalesme, archidiacre, le 1/3 des dîmes.

**FOULEIX.** 19 juin (f. 139 v°).

Sicaire Goursouille, curé.

106 feux, 450 communicants.

Revenu des dîmes: 40 charges de blé, 8 barriques de vin, 20 l. de chanvre et lin, soit 450 l.

Décimes 70 l.; don gratuit 30 l.; registres 5 l.

**GABILLOU.** 14 juillet (f. 170).

Dnclusel, prieur et seigneur vigier.

50 feux, 200 communicants.

Revenu des dîmes: 15 charges de blé et 15 barriques de vin.

Décimes 62 l.; don gratuit 90 l.; paiement d'un vicaire, 90 l.

**GANDUMAS** 21. 11 juillet (f. 82).

Pierre Demaison, vicaire perpétuel.

34 feux, 130 communicants.

Dîmes à l'abbesse de Ligneux; reviennent au vicaire 8 charges de blé, 12 l. de laine, 80 l. de chanvre et 40 l. de casuel.

Location de maison, 6 l.

**GOUTS.** 3 juillet (f. 48).

Jean Puygaubert, archiprêtre et vicaire perpétuel.

148 feux, 650 communicants.

Dîmes au prieur de Peyrat (1.000 l. d'afferme); pension congrue au vicaire.

Décimes 32 l.; don gratuit 15 l.; registres 100 s.; location de maison, 20 l.

**GRAND-CASTANG** et Saint-Meyme-de-Rozens, son annexe. 12 juillet (f. 109).

Jean Chambon, curé primitif.

50 feux, 200 communicants.

Revenu des dîmes: 36 charges de blé et 10 barriques de vin, soit 260 à 300 l.

Décimes 24 l.; don gratuit 12 l.; registres 3 l.

**GRUN.** 4 août (f. 207 v°).

Antoine Trasricu, curé primitif.

120 feux, 550 communicants.

Revenu des dîmes: 28 charges de blé et 14 barriques de vin.

Décimes 53 l.; don gratuit 40 l.; registres 5 l.; paiement des religieux,

30 l.; redevance au chapitre cathédral de Périgueux, 4 boisseaux de froment et 5 s.

**ISSAC.** 6 août (f. 205).

Pierre de Vigneras, vicaire perpétuel

350 feux, 1.350 communicants.

Dîmes partagées avec l'évêque de Périgueux; reviennent au vicaire 1/3 des grands blés, 1/2 des petits blés et 1/3 du vin, soit 20 charges de blé et 6 barriques de vin.

Décimes 33 l.; don gratuit 10 l.; nourriture d'un vicaire.

**JAURE.** 22 juillet (f. 162 v°).

Jean Durieu, curé primitif.

140 feux, 400 communicants.

Revenu des dîmes: 260 l.

Décimes 40 l.; don gratuit 20 l.; registres 7 l.; paiement des religieux, 10 l.

**JEMAYE (la).** 7 septembre (f. 235).

Léonard Fraysse, curé primitif.

75 feux et 340 paroissiens, 244 communicants.

Revenu des dîmes: 16 à 18 charges de blé et 5 à 6 barriques de vin, soit 230 l.

Décimes 20 l.; don gratuit 9 l.; registres 5 l.

**JOURNIAC.** 28 juillet (f. 173 v°).

Jean Vallen, curé primitif.

150 feux, 650 communicants.

Revenu des dîmes: 68 charges de blé et 25 barriques de vin.

Décimes 78 l.; don gratuit 55 l.; registres 7 l.; pension au prédécesseur, un tiers du revenu.

**JUMILHAC-LE-GRAND** et Chaluset, son annexe. 14 juillet (f. 102 v°).

François de Jaussen, curé primitif.

605 feux, 2.600 communicants.

Dîmes partagées avec le seigneur de Jumilhac, le prieur du Chalard-Peyroulier, la collégiale de Saint-Yrieix, le chapelain de Jumilhac et le prieur de la Faye; reviennent au curé 140 setiers de blé, 15 setiers de seigle et 60 l. de chanvre et laine.

Décimes 92 l.; don gratuit 90 l.; registres 27 l.; location de maison, 10 l.; paiement d'un vicaire; paiement des religieux, 40 l.; frais de récolte, 50 l.

**LALINDE.** 3 juillet (f. 89).

Jean Laveyrie, curé primitif.

196 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes: 50 charges de blé et 20 barriques de vin.

Décimes 84 l.; don gratuit 75 l.; registres 20 l.

**LAMONZIE-MONTASTRUC.** 15 juillet (f. 142).

Hélie Goutier, vicaire perpétuel.

200 feux, 900 communicants.

Les 2/3 des dîmes à l'archidiacre de Périgueux; reviennent au vicaire 100 charges de blé et 8 barriques de vin.

Décimes 18 l.; registres 13 l.; paiement des Récollets de Bergerac.

**LAMOTHE-MONTRAVEL.** 27 juin (f. 24).

Raymond Duprat, curé.

Les 2/3 des dîmes au prieur de Lamothe, l'autre tiers au prédécesseur du curé; portion congrue de 300 l.

Registres 10 l.

- LANQUAILLE.** 5 juillet (f. 68).  
Jean Doulet, curé primitif.  
228 feux, 800 communicants.  
Dîmes partagées avec le seigneur de Chalais; reviennent au curé 55 charges de blé.  
Décimes 96 l.; don gratuit 15 l.; registres 13 l.; location de maison, 22 l.; paiement d'un vicaire.
- LAVEYSSIERE.** 9 juillet (f. 168).  
Claude Bardon, curé primitif.  
50 feux, 120 communicants.  
Revenu des dîmes: 10 charges de blé et 18 à 20 barriques de vin.  
Décimes 24 l.; don gratuit 10 l.; registres 7 l.
- LECHES (es).** 3 juillet (f. 59).  
Bernard Paché, curé primitif.  
92 feux, 300 communicants.  
Revenu des dîmes: 25 charges de blé et 20 barriques de vin.  
Décimes 52 l.; don gratuit 24 l.; registres 7 l.
- LEGUILLAC-DE-CERCLES.** 26 juin (f. 32).  
Girard Grimard, curé primitif.  
222 feux, 8 à 900 communicants.  
Revenu des dîmes: 85 charges de blé et 25 barriques de vin.  
Décimes 172 l.; don gratuit 150 l.; registres 10 l.; location de maison, 40 l.; paiement d'un vicaire; paiement des religieux, 30 l.
- LEGUILLAC-DE-L'AUCHE.** 25 juillet (f. 187).  
Jean Vidal, vicaire perpétuel.  
190 feux, 780 communicants.  
Dîmes au prieur de la Faye; pension de 300 l. au vicaire.  
Décimes et don gratuit 40 l.
- LEMPZOURS.** 3 juillet (f. 42).  
Léonard Tabareau, vicaire perpétuel.  
100 feux, 340 communicants.  
Dîmes partagées avec les abbayes de Liguieux et Peyrouse; reviennent au vicaire 330 l.  
Décimes 40 l.; registres 5 l.; location de maison, 6 l.
- LEPARON** 22 et Saint-Sicaire, son annexe. 12 novembre (f. 258 v°).  
Bertrand Labrousse, curé primitif.  
80 feux, 200 communicants.  
Revenu des dîmes: 24 charges de blé et 20 barriques de vin, soit 500 l.  
Décimes 48 l.; don gratuit 20 l.; registres 40 s.
- LIMEUIL.** 4 juillet (f. 124 v°).  
Joseph Gravier, curé primitif.  
255 feux, 1.000 communicants.  
Dîmes partagées avec les héritiers de M. de Langle; reviennent au curé 750 l.  
Décimes et don gratuit 45 l.; registres 13 l.; location de maison, 18 l.; paiement des Récollets de Limeuil, 4 écus par mois; pension au chapitre cathédral de Périgueux, 15 l.
- LIMEYRAT.** 6 juillet (f. 67).  
Germain Orphaure, curé primitif.  
92 feux, 340 communicants.

Revenu des dîmes: 30 charges de blé et 7 barriques de vin; revenus fonciers, 30 l.

Décimes 72 l.; don gratuit 25 l.; registres 3 l.

**LIORAC.** 18 juillet (f. 164).

Guillaume Pourquery, curé primitif.

Revenus et charges non indiqués

**LISLE.** 7 juillet (f. 56).

Pierre Faure, vicaire perpétuel

324 feux, 1.100 communicants.

Dîmes à l'abbé de Chancelade; portion congrue de 100 écus au vicaire; 20 l. de revenus fonciers.

Décimes 40 l.; registres 10 l.; paiement d'un vicaire, 40 écus plus la nourriture.

**LUNAS.** 15 juillet (f. 105 v°).

Eymeric Masson, curé primitif.

117 feux, 650 communicants.

Revenu des dîmes: 23 à 25 charges de blé et 28 barriques de vin.

Décimes 47 l.; don gratuit 26 l.; registres 7 l.

**LUSIGNAC.** 4 juillet (f. 55 v°).

Hélie Delaporte, curé.

28 feux, 500 communicants.

Les 3/5 des dîmes à la maison noble de la Porte; reviennent au curé pour les 2/5: 108 boisseaux de blé et 7 barriques de vin.

Décimes 56 l.; don gratuit 26 l.; registres 5 l.

**MANAURIE.** 27 juillet (f. 163).

Léonard Vergne, curé primitif.

116 feux, 350 communicants.

Revenu des dîmes: 22 charges de blé et 18 barriques de vin.

Décimes 30 l.; don gratuit 20 l.; registres 5 l.; location de maison, 20 l.

**MANZAC.** 22 juillet (f. 119).

François de Lespine, vicaire perpétuel.

240 feux, 900 communicants.

Dîmes à l'abbaye de Brantôme; pension congrue de 300 l. au vicaire.

Décimes 40 l.; registres 10 l.; paiement d'un vicaire, 40 écus plus la nourriture.

**MARSAC.** 10 juillet (f. 158 v°).

Un vicaire perpétuel.

200 feux, 800 communicants.

Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux (13 à 1.400 l. de revenu); portion congrue au vicaire.

Décimes et don gratuit 36 l.; registres 7 l.

**MAURENS.** 21 août (f. 232).

Pierre de Vassougne, curé.

250 feux, 1.000 communicants.

Revenu des dîmes: 700 l.

Décimes 100 l.; don gratuit 40 l., registres 16 l.; paiement d'un vicaire, 100 l. plus la nourriture.

**MAUZAC.** 23 juillet (f. 140).

Jean-Frédéric Ducheyron, curé primitif.

80 feux, 350 communicants.

Revenu des dîmes: 45 charges de blé et 12 barriques de vin.

Décimes 70 l. ; don gratuit 30 l. ; registres 3 l. ; paiement des religieux, 1 charge de froment et 1 barrique de vin.

**MAUZENS** et Miremont, son annexe. 29 juillet (f. 174).

Guillaume Amelin, vicaire perpétuel.

240 feux, 800 communicants.

La moitié des dîmes au chapitre cathédral de Périgueux ; reviennent au vicaire 34 charges de blé, 14 barriques de vin et 40 aunes de toile.

Décimes 46 l. ; don gratuit 40 l. ; registres 16 l. ; paiement des religieux, 2 charges de froment.

**MAYAC.** 20 juillet (f. 144 v°).

Pierre Voullial, curé primitif.

154 feux, 400 communicants.

Un quart des dîmes au seigneur de Mayac ; reviennent au curé 12 charges de blé et 11 barriques de vin.

Décimes 74 l. ; don gratuit 50 l. ; registres 7 l. ; pension à l'évêque de Périgueux, 7 l.

**MENESPLET.** 18 juillet (f. 137 v°).

Pierre de Filliquier, curé primitif.

100 feux, 450 communicants.

Revenu des dîmes : 690 l.

Décimes 86 l. ; don gratuit 100 l. ; location de maison, 30 l. , paiement d'un vicaire, 150 l.

**MENESTEROL.** 23. 20 juillet (f. 138).

Pierre Garrelon, vicaire perpétuel.

430 feux, 1.000 communicants.

Dîmes à l'abbé de Saint-Astier; pension congrue au vicaire

Paiement aux religieux: 4 sacs de blé.

**MENSIGNAC.** 4 juillet (f. 140 v°).

Barthélémy Rey, vicaire perpétuel.

332 feux, 1.400 communicants.

La moitié des dîmes au chapitre cathédral de Périgueux ; reviennent au vicaire 700 l.

Décimes 57 l.; don gratuit 100 l.; registres 16 l.; location de maison, 20 l.; paiement d'un vicaire, 150 l. plus la nourriture; paiement d'un Récollet, 30 l. plus la nourriture; rente au chapitre de Périgueux, 2 charges de froment; luminaire, 60 l.; nourriture d'un cheval.

**MIALLET.** 4 juillet (f. 138 v°).

Léonard de Montégut, curé primitif.

304 feux, 1.600 communicants.

1/5<sup>e</sup> des dîmes à la dame de Lambertie; reviennent au curé 270 setiers de blé, soit 1.000 l.

Décimes 100 l.; don gratuit 150 l.; registres 16 l.; paiement d'un vicaire, 150 l. plus la nourriture.

**MILHAC-D'AUBEROCHE.** 12 juillet (f. 98 v°).

Jean Orfaure, curé.

220 feux, 1.000 communicants.

Dîmes partagées avec le seigneur de Puygauffier ; reviennent au curé, pour deux enclaves, 30 charges de blé et 10 barriques de vin.

Décimes 36 l.; don gratuit 4 l.; registres 10 l.

**MILHAC-DE-NONTRON.** 6 août (f. 221).

Pierre de Cazenove, curé primitif.

374 feux, 1.700 communicants.

La moitié des dîmes partagée entre les abbayes de Dalon, Boschaud et Peyrouse, le monastère de Saint-Pardoux-la-Rivière, les religieuses de Boubon, les seigneurs de Rastignac et de la Marthonie; reviennent au curé 700 l.

Décimes 120 l.; don gratuit 50 écus; registres 13 l.; paiement d'un vicaire, 50 écus plus la nourriture et le logement; paiement des Récollets de Thiviers, 10 écus.

**MONBAYOL.** 24. 20 juillet (f. 157 v°).

Jean Eymard, curé primitif.

25 feux, 70 communicants.

Dîmes partagées avec le curé de la Boissière-d'Ans; reviennent au curé 10 charges de blé et 9 à 10 barriques de vin, soit 200 l.

Décimes: néant; registres 2 l.

**MONFAUCON.** 1<sup>er</sup> août (f. 209 v°).

Jean de Siscod, curé primitif.

100 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes: 80 boisseaux de blé et 20 barriques de vin, soit 500 l.

Décimes 40 l.; don gratuit 90 l.; registres 3 l.; paiement des religieux, 20 l.

**MONSEC.** 26 juin (f. 16 v°).

Pierre Vidallein, curé primitif.

123 feux, 392 communicants.

Revenu des dîmes: 21 charges de blé et 5 barriques de vin, soit 203 l.

Décimes 40 l.; don gratuit 8 l.; registres 5 l.

**MONTAGNAC-LA-CREMPSE.** 11 juillet (f. 73 v°).

Léonard Fenis, curé primitif.

198 feux, 8 à 900 communicants.

Revenu des dîmes: 70 à 75 charges de blé et 15 barriques de vin, soit 8 à 900 l.

Décimes 60 l.; don gratuit 150 l.; registres 7 l.; paiement d'un vicaire; paiement des Augustins de Périgueux, 10 écus plus la nourriture; pension à Gimbelot, chanoine vétérinaire de la cathédrale de Périgueux, un tiers du revenu.

**MONTAGRIER.** 3 juillet (f. 156).

Géraud Duffaud, vicaire perpétuel.

180 feux, 850 communicants.

Dîmes partagées avec l'abbaye de Brantôme (1/3 du blé et du vin) et les chapelains de Saint-Antoine de Périgueux (1/3 des grains); reviennent au vicaire 28 charges de blé.

Décimes 32 l.; don gratuit 20 l.; registres 7 l.

**MONTAZEAU.** 21 juin (f. 60).

François Duteuil, curé primitif.

150 feux, 7 à 800 communicants (presque tous « nouveaux convertis »).

Revenu des dîmes: 200 boisseaux de blé et 15 à 18 barriques de vin.

Décimes 74 l.; don gratuit 120 l.; location de maison, 30 l.; pension viagère au curé de Montpeyroux, 100 l.

**MONTCARET** et Montravel, son annexe. 16 juin (f. 10 v°).

Anselme Mangelle, curé.

2/3 des dîmes au prieur de Montcairef ; reviennent au curé 400 l.  
Registres 23 l.; paiement d'un vicaire, 81 l.

**MONTIGNAC**, paroisse Saint-Pierre. 23 juillet (f. 157).

Pierre Martin, curé primitif.

214 feux, 1.124 communicants.

La moitié des dîmes du blé et les 5/6<sup>e</sup> du vin aux seigneurs d'Hautefort et de Théobon; reviennent au curé 35 charges de blé et 13 barriques de vin, soit 268 l.

Décimes 40 l.; don gratuit 37 l.; registres 3 l.; location de maison, 50 l.; paiement d'un vicaire et entretien d'un cheval.

**MONTIGNAC-LE-PETIT**, près Vauclaire 25. 28 juillet (f. 234 v°).

Jean Rambaud, curé.

74 feux, 200 communicants.

Revenu des dîmes: 9 à 10 charges de blé et 10 à 11 barriques de vin, soit 150 l.; revenu total 200 l.

Décimes: néant.

**MONTPEYROUX** et Saint-Cloud, son annexe. 1<sup>er</sup> juillet (f. 94).

Léonard Peyruchaud, curé primitif.

117 feux, dont 18 à Saint-Cloud, 490 communicants, dont 40 à Saint-Cloud.

Revenu des dîmes: 80 boisseaux de grains et 25 barriques de vin à Montpeyroux, 10 boisseaux de grains à Saint-Cloud, soit en tout, 500 l.

Décimes 78 l.; don gratuit 75 l.; registres 4 l.

**MONTREM**. 13 juillet (f. 152).

François Dumazeau, curé primitif.

200 feux, 800 communicants.

Dîmes partagées avec le seigneur de Montanceix, le chapitre cathédral de Périgueux et le chapitre de Saint-Astier; reviennent au curé 40 charges de blé et 30 barriques de vin, soit 150 l.

Décimes et don gratuit, 26 écus 1/2; registres 10 l.; paiement des religieux, 50 écus.

**MORTEMART** 26. 29 juillet (f. 172 v°).

Léonard Villate, vicaire perpétuel.

120 feux, 400 communicants.

Revenu des dîmes: 38 charges de blé, 3 barriques 1/2 de vin et 13 aunes de toile; afferme du revenu de la chapelle de Châteaumissier, 120 l.

Registres 7 l.; paiement des religieux affectés au service de la chapelle, 60 l. plus la nourriture.

**MUSSIDAN**, paroisses Notre-Dame et Saint-Georges. 2 juillet (f. 32 v°).

Bernard Expert, curé primitif.

200 feux, 600 communicants.

Revenu des dîmes: 6 à 7 charges de blé et 1 barrique 1/2 de vin; rentes foncières affermées 17 l. et droit appelé « gerbe de Notre-Dame »; revenu total 240 l.

Décimes: néant; registres 16 l.

**NANTEUIL-DE-BOURZAC**. 13 novembre (f. 259 v°).

François de Chaselles, prieur-curé.

170 feux, 600 communicants.

Revenu total: 400 l.

25. Auj. comm. de Montpon-Ménéstérol.

26. Auj. comm. de Saint-Félix-de-Reilhac-et-Mortemart.

**NANTHEUIL.** 30 juin (f. 40 v°).

Pierre Delage, curé primitif.

308 feux, 1.000 communiant.

Dîmes partagées avec le seigneur de Masvaleix ; reviennent au curé 100 setiers de blé et 25 barriques de vin.

Décimes 86 l.; don gratuit 80 l.; registres 15 l.; paiement aux religieux de Thiviers, 60 l. plus la nourriture.

**NANTHIAT.** 7 juillet (f. 90).

François Delord, curé primitif.

200 feux, 700 communiant.

Revenu des dîmes: 35 charges de blé et 20 barriques de vin.

Décimes 88 l.; don gratuit 60 l.; location de maison, 20 l.; paiement des religieux, 70 l.

**NASTRINGUES.** 10 juillet (f. 168 v°).

Pierre Platon, curé primitif.

25 feux, 100 communiant.

Revenu des dîmes: 16 boisseaux de méture, 20 de froment, un boisseau d'orge et 3 barriques de vin.

Décimes 40 l.; don gratuit 10 l.; registres 25 s.; location de maison, 15 l.

**NEGRONDES.** 30 juin (f. 45).

Jean Andrien, vicaire perpétuel.

280 feux, 700 communiant.

Dîmes partagées entre l'évêque de Périgueux, l'abbé de Saint-Jean-de-Côle et les vicaires de Saint-Antoine de Périgueux; portion congrue de 300 l. au vicaire.

Don gratuit 40 l.; registres 10 l.; rétribution des religieux.

**VEUVIC et Vallereuil, son annexe.** 1<sup>er</sup> juillet (f. 44 v°).

Jean-Joseph Jubert, vicaire perpétuel.

1.800 communiant.

Dîmes au chapitre de Saint-Astier (1.800 l. d'aferme); 1/8<sup>e</sup> des grains à la maison de Talleyrand.

Décimes 36 l.; don gratuit 4 l.; registres 24 l.

**NOUAILLETTE (la)** 27. 20 juillet (f. 154 v°).

François Villemeur, curé primitif.

45 feux, 230 communiant.

Revenu des dîmes: 18 charges de blé, 15 charges de vin et 10 à 12 l. de menues dîmes, soit 40 à 50 écus.

Décimes 9 à 12 l.; registres 2 l.

**PARCOUL.** 24 octobre (f. 256 v°).

Guillaume Champeau, vicaire perpétuel.

150 feux, 260 communiant.

Revenu des dîmes: 20 charges de blé et 10 barriques de vin, soit 455 l.

Décimes et don gratuit 36 l.

**PAUNAT.** 6 juillet (f. 88).

Antoine Martinet, vicaire perpétuel.

160 feux, 500 communiant.

Dîmes au prévôt de Paunat; portion congrue de 200 l. au vicaire.

Décimes 36 l.; don gratuit 10 l.; registres 7 l.

*PAUSSAC*. 30 juin (f. 42).

Jean Souc, curé primitif.

202 feux, 660 communicants.

Revenu des dîmes: 80 charges de blé et 16 barriques de vin, soit 700 l.

Décimes 84 l.; don gratuit 110 l.; registres 10 l.; location de maison, 20 l.; paiement des religieux, 20 l.

*PERIGUEUX*, paroisse Saint-Front. 2 juillet (f. 46 v°).

François Rousignol, vicaire perpétuel.

5 à 6.000 communicants.

Pas de revenu fixé.

Location de maison, entretien de 3 vicaires, taxe pour les registres.

*PETIT-JUMILHAC (le)* 28 et la commanderie de Puymartin, son annexe. 27 juin (f. 104 v°).

Bernard Vallette, vicaire perpétuel.

75 feux, 300 communicants.

Dîmes au commandeur de Puymartin; pension congrue au vicaire.

Registres 5 l.

*PEYRIGNAC*. 30 juillet (f. 178).

François Beauregard, curé primitif.

124 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes: 40 charges de blé et 25 barriques de vin.

Décimes 45 l.; don gratuit 17 l.; registres 5 l.

*PEZULS*. 7 juillet (f. 79 v°).

Charles Blondel, curé primitif.

79 feux, 320 communicants.

Revenu des dîmes: 27 charges de blé et 9 barriques de vin, soit 300 l.

Décimes 40 l.; don gratuit 20 l.; registres 5 l.; location de maison, 15 l.

*PIZOU (le)*. 18 juin (f. 8 v°).

Pierre Veyrie, curé.

1.000 communicants.

1/3 des dîmes à la Chartreuse de Vauclaire; reviennent au curé 130 à 160 boisseaux de grains, 25 à 40 barriques de vin, 15 à 20 agneaux et un quintal de chanvre, soit 700 l.

Décimes 86 l.; paiement des vicaires, 200 l.

*PLAZAC*. 5 juillet (f. 153 v°).

Guillaume Chalup, vicaire perpétuel.

318 feux, 400 communicants.

Dîmes à l'évêque de Périgueux; portion congrue au vicaire.

Registres 16 l.; location de maison, 18 l.; paiement des religieux, 60 l.

*PONCHAPT* 29. 21 juin (f. 60).

Pierre Chouset, curé primitif.

60 communicants, presque tous « nouveaux convertis ».

Revenu des dîmes: 120 quarts de blé et 15 barriques de vin.

Décimes 33 l.; don gratuit 37 l.; location de maison, 15 l.

*PONTEYRAUD*. 19 juillet (f. 162 v°).

Robert Aussire, vicaire perpétuel.

40 feux, 180 communicants.

Dîmes partagées avec l'abbaye de Ligneux; reviennent au vicaire, 150 l.

Décimes 9 l.

28. Au j. comm. de la Chapelle-Faucher.

29. Au j. comm. de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

*PREYSSAC-d'AGONAC* 30. 30 juillet (f. 167).

Jean Nouel, vicaire perpétuel.

380 feux, 1.600 communicants.

Dîmes à l'évêque de Périgueux; 30 l. de légumage au vicaire.

Décimes 9 l.; registres 20 l.; location de maison, 7 l.

*PUY-DE-FOURCHES* 31. 13 juillet (f. 104).

Pierre Durieu, vicaire perpétuel

61 feux, 240 communicants.

Dîmes à l'évêque de Périgueux; pension congrue au vicaire

Décimes et don gratuit, 20 l.; registres 3 l.; location de maison, 10 l.

*ROMAIN* 32. 3 juillet (f. 47 v°).

Louis Lamarre, curé primitif

172 feux, 500 communicants

Revenu des dîmes: 35 charges de blé et 4 barriques de vin.

Décimes 39 l.; don gratuit 190 l.; registres 7 l.; paiement d'un vicaire;

rente à l'abbé de Peyrouse, 26 boisseaux de seigle.

*ROSSIGNOL* 33. 20 août (f. 233).

Barthélémy Cuiville, curé primitif.

15 feux en Périgord et 53 en Angoumois, 230 communicants.

Revenu des dîmes: 300 l.; autres revenus: 15 l.

Décimes et don gratuit 50 l.

*ROUFFIGNAC*. 30 juillet (f. 175).

Jean Bourbouze, vicaire perpétuel.

452 feux, 2.000 communicants.

Dîmes partagées avec le chapitre cathédral de Périgueux (les 2/5<sup>e</sup>), la marquise de Châtillon (1/20<sup>e</sup>), le seigneur du Chalard (1/10<sup>e</sup>), la marquise d'Hautefort (1/10<sup>e</sup>), le sieur de la Coudonnie (1/10<sup>e</sup>) et M. Chambon (1/20<sup>e</sup>); reviennent au vicaire 25 à 30 charges de blé, 15 à 20 barriques de vin, 10 à 12 cartons de blé rouge et 20 aunes de toile.

Décimes 20 l.; don gratuit 10 l.; registres 25 l.; location de maison, 15 l.; paiement d'un vicaire; rétribution des religieux, 60 l.

*SAINTE-ALVERE*. 5 juin (f. 37).

Paul Dubreil, curé.

371 feux, 2.000 paroissiens, 15 à 1600 communicants.

Revenu des dîmes: 1.400 l.

Décimes 188 l.; don gratuit 210 l.; registres 16 l.; paiement de deux vicaires; pension de 120 l. à l'archiprêtre Cargeron.

*SAINTE-ANDRE-DE-DOUBLE*. 5 septembre (f. 235 v°).

Jean Moisson, curé primitif.

120 feux, 600 paroissiens, 450 communicants.

Revenu des dîmes: 30 à 35 charges de blé et 8 à 9 barriques de vin, soit 400 l.

Décimes 42 l.; don gratuit 70 l.; registres 7 l.

*SAINTE-ANGEL* 34 et Quinsac. 27 juin (f. 17 v°).

Jacques de Laserre, prieur et curé primitif.

200 feux et 1.000 communicants dans chaque paroisse.

Revenu des dîmes de Saint-Angel: 80 charges de blé et 40 barriques de

30. Auj. Château-l'Evêque.

31. Auj. comm. de Sencenac-et-Puy-de-Fourches.

32. Auj. Champs-Romain.

33. Auj. comm. de Goûts-Rossignol.

34. Auj. Sceau-Saint-Angel.

vin; le tiers des dîmes de Quinsac appartient à l'abbé de Boschaud et à l'abbesse de Saint-Pardoux-la-Rivière.

Décimes 164 l.; don gratuit 175 l.; registres 20 l.; paiement de deux vicaires, 600 l.; pension à l'ancien prieur, la moitié du revenu; redevance à l'abbé d'Uzerche, 18 l.

*SAINTE-ANGÈLE* 34. 28 juin (f. 39 v°).

Jean de Lavaure, vicaire perpétuel.

153 feux, 500 communians.

Dîmes au prieur de Saint-Angel; portion congrue de 300 l. au vicaire.

Décimes 40 l.; registres 7 l.; obit 25 l.

*SAINTE-ANTOINE-D'AUBEROCHE*. 16 juillet (f. 159).

Pierre Souc, curé primitif.

40 feux, 200 communians.

Revenu des dîmes: 20 charges de blé et 8 barriques de vin

Décimes 29 l.; don gratuit 9 l.; registres 40 s.; location de maison, 12 l.

*SAINTE-ANTOINE-SAINT-PRIVAT* 35. 25 juillet (f. 226).

Mathurin Padel, vicaire perpétuel.

250 feux, 1.300 communians.

Dîmes au prieur de Saint-Antoine; portion congrue de 300 l. au vicaire.

Décimes 40 l.; registres 7 l.; location de maison, 12 l.; paiement d'un vicaire, 50 l.

*SAINTE-APRÈS* 36. 4 juillet (f. 55).

De Fayolle, curé.

174 feux, 840 communians.

Revenu des dîmes: 72 charges de blé et 18 barriques de vin

Décimes 101 l.; don gratuit 63 l.; registres 5 l.; paiement d'un vicaire, 150 l. plus la nourriture; paiement des religieux, 30 l.

*SAINTE-AQUILIN*. 29 juin (f. 25).

Géraud Rey, vicaire perpétuel.

350 feux, 1.100 communians.

Dîmes au chapitre de Saint-Astier; reviennent au vicaire 18 charges de grand blé, 25 de petit blé et 10 barriques de vin.

Décimes 56 l.; don gratuit 76 l.; registres 16 l.; paiement d'un vicaire, 150 l. plus la nourriture.

*SAINTE-AULAYE-DE-MONTRAVEL* 37. 16 juin (f. 8).

Pierre Tuillier, curé.

Dîmes partagées avec l'archevêque de Bordeaux et le prieur de Montcaret; reviennent au curé 1/12<sup>e</sup> des blés et 2 à 3 barriques de vin.

Décimes 56 l.; registres 16 l.; location de maison.

*SAINTE-AVIT-DE-VIALARD*. 8 juillet (f. 104 v°)

Jean Beynes, curé primitif.

47 feux, 160 communians.

Revenu des dîmes: 26 à 27 charges de blé et 7 à 8 barriques de vin.

Décimes 20 l.; don gratuit 10 l.; registres 3 l.

*SAINTE-BARTHELEMY-DE-BELLEGARDE*. 7 juillet (f. 61).

Jean Serou, curé primitif.

160 feux, 500 communians.

34. Auj. Seeau-Saint-Angel.

35. Auj. Saint-Privat-des-Prés.

36. Auj. comm. de Tocane-Saint-Après.

37. Auj. comm. de Saint-Antoine-de-Breuilh.

- Revenu des dîmes: 400 quarts de blé et 25 barriques de vin.  
 Décimes 49 l.; don gratuit 100 l.; paiement d'un Récollet, 10 à 12 l.
- SAINT-CERNIN-DE-REILLAC.** 11 juillet (f. 109 v°).  
 Jean Boudet, curé primitif.  
 85 feux, 400 communicants.  
 Revenu des dîmes: 33 charges de blé et 8 barriques de vin.  
 Décimes 40 l.; don gratuit 20 l.; registres 3 l.; location de maison, 15 l.;  
 pension au chapitre cathédral de Périgueux, 50 s.
- SAINT-CIRQ.** 6 juillet (f. 155 v°).  
 Jean Delpuech, vicaire perpétuel.  
 90 feux, 300 communicants.  
 Dîmes à l'abbesse du Bugue; reviennent au vicaire 25 charges de blé et  
 25 barriques de vin, soit 300 l.  
 Décimes et don gratuit 85 l.; registres 3 l.
- SAINT-CLEMENT** 38. 4 juillet (f. 133).  
 Hélié Dudiaere, vicaire perpétuel.  
 64 feux, 240 communicants.  
 Dîmes au prieur de Saint-Jean-de-Côle; pension congrue de 300 l. au vicaire.  
 Décimes 36 l.; don gratuit 20 l.; registres 3 l.
- SAINT-CRAMPAZY** 39. 3 juillet (f. 36).  
 Antoine Prenet, vicaire perpétuel.  
 75 feux, 250 communicants.  
 Dîmes au prieur de Saint-Jean-de-Côle (350 l. d'affirme); pension congrue  
 au vicaire.  
 Décimes 40 l.; registres 5 l.
- SAINT-CREPIN-D'AUBEROCHE.** 12 juillet (f. 103 v°).  
 François Henard, vicaire perpétuel.  
 52 feux, 186 communicants.  
 Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux (410 l. d'affirme); 300 l. de  
 pension au vicaire.  
 Décimes 36 l.; don gratuit 4 l.; registres 3 l.; location de maison, 14 l.
- SAINT-CREPIN-DE-BOURDEILLES** 40. 4 juillet (f. 52 v°).  
 Thibaud Boursin, vicaire perpétuel.  
 249 feux, 760 communicants.  
 Dîmes au chantre de la cathédrale de Périgueux (soit 680 l.); pension de  
 300 l. au vicaire.  
 Don gratuit 40 l.; registres 10 l.
- SAINTE-CROIX-DE-MAREUIL.** 2 juillet (f. 145 v°).  
 Pierre Pommarat, curé primitif.  
 91 feux, 320 communicants.  
 2/5<sup>e</sup> des dîmes au chapitre de la Rochebeaucourt; reviennent au curé 30  
 charges de blé et 5 à 6 barriques de vin, soit 3 à 400 l.  
 Décimes 30 l.; don gratuit 20 l.; registres 3 l.
- SAINT-CYBARD** 41. 8 juillet (f. 125).  
 Hélié Macerouse, curé primitif.  
 68 feux, 700 communicants.  
 Revenu des dîmes: 36 charges de blé et 35 barriques de vin, soit 510 l.

38. Auj. comm. de Saint-Romain-et-Saint-Clément.

39. Auj. Saint-Pancrace.

40. Auj. Saint-Crépin-de-Richemont.

41. Auj. Mouleydier.

Décimes 36 l.; don gratuit 10 l.; registres 3 l.; location de maison, 20 l.; pension à l'ancien curé, 140 l.; paiement des religieux de Bergerac, 1 barrique de vin.

*SAINT-ETIENNE-DE-PUYCORBIER.* 1<sup>er</sup> juillet (f. 27 v<sup>o</sup>).

Bernard de Creissac, curé primitif.  
54 feux, 200 communicants.  
Revenu des dîmes: 200 l.  
Location de maison, 20 l.

*SAINT-FELIX-DE-BOURDEILLES.* 1<sup>er</sup> juillet (f. 56 v<sup>o</sup>).

Jean Dusol, curé primitif.  
70 feux, 200 communicants.  
Revenu des dîmes: 22 charges de blé et 6 barriques de vin, soit 220 l.  
Décimes 38 l.; don gratuit 24 l.; registres 3 l.

*SAINT-FELIX-DE-REILLAC.* 8 juillet (f. 86).

Pierre Corberan, curé primitif.  
75 feux, 294 communicants.  
Revenu des dîmes: 25 charges de blé et 3 barriques de vin.  
Décimes 36 l.; don gratuit 8 l.; registres 3 l.

*SAINT-FELIX-DE-VILLADEIX.* 22 juillet (f. 164 v<sup>o</sup>).

Jean-Phébus Delbois, curé primitif.  
133 feux, 580 communicants.  
Revenu des dîmes: un quartier affermé 305 l.; un autre produit 14 charges 1/2 de blé, 1 barrique de vin et 1/2 quintal de chanvre; le troisième produit 17 charges de blé, 3 ou 4 barriques de vin et 80 à 100 l. de chanvre.  
Décimes 90 l.; don gratuit 75 l.; registres 5 l.; location de maison, 15 l.

*SAINTE-FOY-DE-LONGAS.* 4 juillet (f. 167 v<sup>o</sup>).

Louis Latrimouille, vicaire perpétuel.  
162 feux, 400 communicants.  
Dîmes au prieur de Sainte-Foy (640 l.); portion congrue au vicaire.  
Décimes 36 l.; don gratuit 4 l.; registres 7 l.; location de maison, 7 l.

*SAINT-FRONT-D'ALEMPS.* 5 juillet (f. 46).

Louis Rousseau, vicaire perpétuel.  
148 feux, 600 communicants.  
Dîmes partagées avec le chantre de la cathédrale de Périgueux; reviennent au vicaire, 15 charges de blé (soit le 1/4) et 12 barriques de vin (soit la 1/2).  
Décimes 36 l.; don gratuit 4 l.; registres 5 l.; location de maison, 15 l.; paiement des religieux, 36 l.

*SAINT-FRONT-DE-CHAMPNIERS* 42. 28 juillet (f. 173).

Jean Boulain, curé primitif.  
100 feux, 350 communicants.  
Revenu des dîmes: 20 charges de blé et 10 barriques de vin.  
Décimes 36 l.; don gratuit 10 l.; registres 5 l.; location de maison, 12 l.

*SAINT-FRONT-DE-PRADOUX.* 30 juin (f. 50).

Jean Gontier, curé primitif.  
90 feux, 400 communicants.  
Revenu des dîmes: 350 l.  
Décimes 40 l.; don gratuit 55 l.; registres 5 l.; location de maison, 18 l.; redevance au prieur de Sourzac, 25 l.

- SAINTE-FRONT-LA-RIVIERE.** 12 juillet (f. 87).  
Jean Quilhae, vicaire perpétuel.  
300 feux, 1.200 communicants.  
Dîmes au prieuré de Saint-Jean-de-Côle; reviennent au vicaire sa pension congrue, plus 100 l. pour les noales et l'entretien d'un vicaire.  
Décîmes et don gratuit 40 l.; registres 16 l.; paiement du vicaire, 50 écus
- SAINTE-GEORGES-BLANCANEIX.** 13 juillet (f. 108)  
Antoine Massiot, curé primitif.  
85 feux, 300 communicants.  
Rvenu des dîmes: 400 l.  
Décîmes 22 l.; don gratuit 50 l.; registres 5 l.
- SAINTE-GERAUD-DE-CORPS.** 15 juillet (f. 111).  
Pierre Moze, vicaire perpétuel.  
65 feux, 250 communicants.  
Moitié des dîmes au chapitre cathédral de Saint-Emilion; reviennent au vicaire 240 quarts de blé et 25 barriques de vin.  
Décîmes 22 l.; don gratuit, 5 l.; registres 40 s.
- SAINTE-GERMAIN-DES-PRES** et Saint-Pierre, son annexe. 11 juillet (f. 75 v°).  
Pierre Vallier, curé primitif.  
150 feux, 900 communicants.  
Revenu des dîmes: 40 charges de blé et 30 barriques de vin, soit 800 l.  
Décîmes 120 l.; don gratuit 44 l.; pension au précédent curé, 1/3 du revenu.
- SAINTE-GERMAIN-DU-SALEMBRE.** 30 juin (f. 28).  
Philippe Duclusel, vicaire perpétuel.  
240 feux, 700 communicants.  
Dîmes au chapitre de Saint-Astier; reviennent au vicaire 12 charges 1/2 de froment, 12 charges 1/2 de seigle et 10 barriques de vin.  
Décîmes 55 l.; don gratuit 10 l.; registres 10 l.; location de maison, 5 l.
- SAINTE-GERY.** 7 juillet (f. 93).  
Annet de Martiny, curé primitif.  
90 feux, 330 communicants.  
Revenu des dîmes: 25 charges de blé et 25 barriques de vin.  
Décîmes 49 l.; don gratuit 50 l.; registres 5 l.; pension à l'évêque de Périgueux, 13 l.; location de grange.
- SAINTE-GEYRAC.** 2 août (f. 192).  
Jean Pehrel, vicaire perpétuel.  
142 feux, 500 communicants.  
Dîmes partagées avec le chapitre cathédral de Périgueux; reviennent au vicaire 24 charges de blé plus le vin, la laine, le lin et le chanvre;  
l'ensemble des dîmes est affermé 480 l.  
Décîmes 40 l.; registres 5 l.
- SAINTE-HILAIRE-D'ESTISSAC.** 11 juillet (f. 156 v°).  
François Dauriac, curé primitif.  
115 feux, 400 communicants.  
Revenu des dîmes: 28 à 30 charges de blé et 8 à 10 barriques de vin.  
Décîmes 54 l.; don gratuit 20 l.; registres 5 l.; location de grange, 8 l.; paiement des Récollets, 6 boisseaux de froment.
- SAINTE-JEAN-D'ATAUX.** 20 juin (f. 28 v°).  
Jean-Joseph Travel, curé primitif.  
55 feux, 200 communicants.

- Revenu des dîmes: 13 charges de blé et 4 barriques de vin, soit 200 l.  
Décimes 24 l.; don gratuit 10 l.; registres 3 l.
- SAINT-JEAN-D'ESTISSAC.** 17 juillet (f. 121).  
Antoine Marost, curé primitif.  
123 feux, 460 communicants.  
Revenu des dîmes: 26 charges de blé et 16 barriques de vin.  
Décimes 32 l.; don gratuit 40 l.; pension au prédécesseur, 120 l.; paiement des Récollets de Bergerac, 2 charges de froment.
- SAINT-JEAN-D'EYRAUD.** 9 juillet (f. 100).  
Nicolas Feyti, curé primitif.  
120 feux, 430 communicants.  
Revenu des dîmes: 15 à 18 charges de blé et 15 à 16 barriques de vin  
Décimes 26 l.; don gratuit 40 l.; registres 7 l.
- SAINT-JEAN-DE-VERGT** 43. 5 juillet (f. 91).  
Antoine Pouch, vicaire perpétuel.  
190 feux, 800 communicants.  
Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux; pension congrue de 300 l. au vicaire.  
Décimes 36 l.; don gratuit 20 l.; registres 7 l.; location de maison, 24 l.
- SAINT-JORY-DE-CHALAIS.** 3 juillet (f. 80).  
Martin, curé primitif.  
423 feux, 1.200 communicants.  
Dîmes partagées avec l'abbé de Peyrouse, les seigneurs de Marquessac et de la Marthonie; reviennent au curé 56 boisseaux 1/2 et 80 setiers de seigle, 5 à 6 boisseaux d'avoine et 3 à 4 setiers de blé noir, soit 610 l.  
Décimes 22 l.; don gratuit 45 l.; registres 20 l.; paiement et nourriture d'un vicaire; paiement des religieux, 18 l.
- SAINT-JORY-LAS-BLOUX.** 10 juillet (f. 78 v°).  
Jean Fournet, curé primitif.  
100 feux, 600 communicants.  
Revenu des dîmes: 40 à 45 charges de blé et 15 à 16 barriques de vin.  
Décimes 93 l.; don gratuit 40 l.; registres 3 l.; paiement d'un vicaire; redevance au chapitre cathédral de Périgueux, 10 s.
- SAINT-JULIEN-DE-BOURDEILLES.** 14 juillet (f. 90 v°).  
Hélie Dumarchan, vicaire perpétuel.  
40 feux, 100 communicants.  
La moitié des dîmes au prieur de l'abbaye de Brantôme; reviennent au vicaire 12 charges de blé et 6 barriques de vin.  
Registres 5 l.
- SAINT-JUST.** 15 juin (f. 44).  
Martial Ganmondie, curé primitif.  
80 feux, 350 communicants.  
Revenu des dîmes: 30 charges de blé et 10 barriques de vin, soit 400 l.  
Décimes 50 l.; don gratuit 28 l.; registres 3 l.
- SAINT-LAURENT-DE-GOGABAUD** 44. 28 juin (f. 27).  
Claude Lussandean, vicaire perpétuel.  
26 feux, 85 communicants.  
Revenu des dîmes: 17 pistoles de blé et 7 barriques de vin.  
Décimes 37 l.

43. Auj. comm. de Vergt.

44. Auj. comm. de Brantôme.

*SAINT-LAURENT-DE-PRADOUX* 45. 25 juillet (f. 153 v<sup>o</sup>).

Léonard Gilles, vicaire perpétuel.

430 feux, 1.400 communicants.

Dîmes partagées avec les Clarisses de Périgueux et le chapitre cathédral; reviennent au vicaire 50 quarts de froment, 170 quarts de seigle et 6 barriques de vin, plus 100 quarts de blé et 4 barriques de vin abandonnés par les Clarisses.

Décimes 30 l.; don gratuit 10 l.; registres 20 l.; paiement des religieux, 60 l. en blé.

*SAINT-LAZARE*. 4 août (f. 192).

Jean Laporte, prieur et curé primitif.

72 feux, 480 communicants.

La moitié des dîmes au seigneur de Royère et au comte d'Aubusson; reviennent au prieur 19 charges de blé et 70 charges de vin, soit 360 l.

Décimes 40 l.; don gratuit 30 l.; registres 3 l.; paiement des religieux, 20 l.

*SAINT-LEON-DE-GRIGNOLS* 46. 7 juillet (f. 55 v<sup>o</sup>).

Lajugie de Crémoux, vicaire perpétuel.

123 feux, 700 communicants.

Dîmes au chapitre de Saint-Astier; pension congrue de 300 l. au vicaire.

Décimes et don gratuit 38 l.; registres 5 l.

*SAINT-LEON-SUR-VEZERE*. 7 septembre (f. 255 v<sup>o</sup>).

Alexandre Talarie, vicaire perpétuel.

150 feux, 500 communicants.

Dîmes au chapitre de Sarlat; pension congrue au vicaire.

Don gratuit 20 l.; registres 5 l.

*SAINT-MARCEL-DU-PERIGORD*. 22 juillet (f. 161).

Marc-Antoine de Rouchon, archiprêtre et curé primitif.

126 feux, 500 communicants.

Revenu des dîmes : 590 l.

Décimes 73 l.; don gratuit 75 l.; registres 7 l.; location de maison; paiement des religieux, 40 l.; dépenses pour les nouveaux convertis, 60 l.

*SAINTE-MARIE-DE-FRUGIE* 47. 24 juillet (f. 141)

Huguet Guy, curé primitif.

288 feux, 1.000 communicants.

Dîmes partagées avec le prieur de la Faye de Jumilhac (6 setiers de seigle et 2 de froment), avec l'abbesse de Fontevrault et le seigneur de Frugie (6 setiers de seigle); reviennent au curé 130 setiers de seigle.

Décimes 60 l.; don gratuit 65 l.; registres 13 l.; paiement d'un vicaire; paiement des Récollets de Thiviers, 20 l.

*SAINTE-MARIE-DE-VERGT* 48. 4 juillet (f. 45 v<sup>o</sup>).

Michel Boucher, curé primitif.

176 feux, 600 communicants.

Revenu des dîmes : 440 l.

Décimes 58 l.; don gratuit 35 l.; registres 7 l.

*SAINTE-MARIE-DU-SEL* 49. 12 juillet (f. 85 v<sup>o</sup>).

Jean Grolas, vicaire perpétuel.

60 feux, 200 communicants.

45. Auj. Saint-Laurent-des-Hommes.

46. Auj. Saint-Léon-sur-l'Isle.

47. Auj. la Coquille.

48. Auj. comm. de Vergt.

49. Auj. Eglise-Neuve-de-Vergt.

- Dîmes au chapitre cathédral de Périgueux, qui les abandonne au vicaire : 14 charges de blé et 3 barriques de vin, soit 200 l.  
Décimes : néant.
- SAINT-MARTIAL-D'ALBAREDE.** 15 juillet (f. 97).  
Pierre Oursy, curé primitif ou vicaire perpétuel (*sic*).  
150 feux, 600 communicants.  
Les 4/9<sup>es</sup> des dîmes au prieur de Saint-Martial, les 5/9<sup>es</sup> au curé; l'ensemble des dîmes produit 30 charges de blé et 26 barriques de vin.  
Décimes 24 l.; don gratuit 20 l.; registres 5 l.
- SAINT-MARTIAL-D'ARTENSET.** 17 juillet (f. 110).  
Martial Demonnens, vicaire perpétuel.  
300 feux, 890 communicants.  
Dîmes partagées avec l'abbé de Chancelade (les 4/9<sup>es</sup> valant 900 l.) et le prieur de la Chartreuse de Vauclaire (les 3/9<sup>es</sup> valant 700 l.); reviennent au vicaire 35 charges de blé, 9 à 10 barriques de vin, 10 agneaux et 15 aunes de toile, soit 450 l.  
Décimes 90 l.; don gratuit 60 l.; registres 16 l.; paiement d'un vicaire, 100 l. plus la nourriture.
- SAINT-MARTIAL-DE-RIBERAC** 50, 30 juin (f. 39 v°).  
Pierre Ducaissé, curé primitif.  
151 feux, 440 communicants.  
Revenu des dîmes : 625 l.  
Décimes 76 l.; don gratuit 50 l.; registres 7 l.; location de maison, 20 l.
- SAINT-MARTIAL-VIVEYROL.** 5 août (f. 212).  
Pierre Monmartis, vicaire perpétuel.  
160 feux, 700 communicants.  
Dîmes au chapitre d'Aubeterre (800 l.); pension de 300 l. au vicaire.  
Registres 7 l.; un vicaire conducteur, payé 150 l. par le chapitre.
- SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS.** 28 juin (f. 48).  
Léger Barry, vicaire perpétuel.  
244 feux, 960 communicants.  
1/3 des dîmes à l'abbaye de Peyrouse; pension de 300 l. au vicaire, payée par le prieur de Saint-Jean-de-Côle.  
Décimes 34 l.; don gratuit 5 l.; registres 10 l.; paiement des religieux de Thiviers, 1 pièce de vin ou 15 l.
- SAINT-MARTIN-DE-LAIR** 51, 4 septembre (f. 236).  
Jean Fournier, correcteur des Minimes de Plagnac, curé primitif.  
Dîmes affermées par quartiers : revenu total 800 l.  
Décimes 85 l.; registres 14 l.; paiement d'un vicaire, 300 l. plus les novales.
- SAINT-MARTIN-DE-RIBERAC.** 8 juillet (f. 70).  
Pierre Dusoulier, curé primitif.  
320 feux, 1.600 communicants.  
La moitié des dîmes aux chapelains de Notre-Dame de Ribérac; reviennent au curé 66 à 67 charges de blé et 5 barriques de vin.  
Décimes 114 l.; don gratuit 250 l.; registres 20 l.; pension au prédécesseur, 400 l.; paiement des religieux, 40 l.
- SAINT-MARTIN-L'ASTIER.** 30 juin (f. 49 v°).  
Jean Garreau, curé primitif.  
54 feux, 150 communicants.  
Revenu des dîmes : 16 à 18 charges de blé et 18 barriques de vin, soit 300 l.  
Décimes 36 l.; don gratuit 40 l.; registres 3 l.; location de maison, 15 l.
- (A suivre)

50. Auj. comm. de Ribérac.

51. Auj. Saint-Martin - de - Gurçon.

### Excursion du 21 Juin 1970

La première excursion de notre Société a eu lieu le 21 juin avec un plein succès, sous un soleil éclatant.

Partie de la gare routière de la place Francheville, la caravane, composée d'un car de la Compagnie des C.F.D. et de nombreuses autos particulières, s'ébranla à 8 heures, en direction d'Issigeac, première étape prévue.

Aimablement accueillis par l'adjoint au maire, M. Gachet, tous les participants se groupèrent d'abord dans l'église pour entendre les explications de M. Secret. L'église d'Issigeac, construite au début du XVI<sup>e</sup> siècle par l'évêque de Sarlat, Armand de Gontaud, est d'une majestueuse ampleur avec ses trois nefs et son chœur polygonal. Les quatre travées voûtées d'ogives sont scandées par les colonnes aux bases délicatement sculptées, surmontées de chapiteaux-bagues ornés de rinceaux et de lettres capitales. Le mobilier comporte quelques pièces assez intéressantes : panneaux du XVII<sup>e</sup> représentant la Visitation et la Nativité, pots à feu et vases de fleurs provenant de quelque rétable disparu, statues de bois polychromées, etc...

Le porche, qui rappelle celui de l'église de Belvès, abrite un portail intéressant décoré d'une grosse torsade et de bâtons écotés. Il est surmonté par un très beau clocher qui, carré à la base, passe à l'octogone par des talutages, en s'appuyant au midi sur une gracieuse tourelle d'escalier. L'église d'Issigeac est la seule du Périgord, avec la cathédrale de Sarlat, dont les voûtes sont contrebutées par des arcs boutants. Le rampant de ces arcs s'orne ici de fleurons et de choux frisés.

Séparé de l'église par une promenade ombragée, l'ancien palais des évêques de Sarlat, construit en 1669 par Mgr François de Salignac, présente une façade d'une noble simplicité avec deux pavillons aux extrémités, auxquels s'accrochent des échouquettes en briques couronnées d'une couplette.

La visite des rues et ruelles de cette épiscopale résidence fut un enchantement et une découverte pour la plupart des participants : vieilles maisons à encorbellement, prévôté, maison des têtes... A chaque tournant, c'est un spectacle digne de tenter peintres et aquafortistes... et aussi photographes amateurs qui firent ample provision de clichés.

Le périple issigeacois s'acheva dans une maison aux fenêtres ogivales, abritée sous un immense toit de tuiles délicieusement mordorées, que la municipalité est en train de restaurer pour y installer le Syndicat d'Initiative. Un vin d'honneur nous y attendait. Le Président remercia M<sup>r</sup> Gachet de l'amabilité souriante avec laquelle il nous présenta sa charmante cité.

Par des chemins agréables, dans un paysage qui évoque l'Agenais tout proche, la caravane se dirigea vers Eymet, en marquant au passage une petite halte à Cadelech. L'église romane de cette ancienne paroisse présente une façade d'inspiration saintongeaise; deux fausses baies encadrent le portail central dont les voussures s'ornent de bâtons brisés et de personnages d'un réalisme un peu maladroit. Le clocher-mur s'allège d'une baie campanaire.

A Cadelech nous attendait notre collègue M. Vautier, qui avait accepté de nous guider dans sa cité d'Eymet et de nous faire les honneurs des remarquables collections préhistoriques, historiques, archéologiques et folkloriques qu'il a pu avec son équipe, réunir dans les restes du château et du donjon. En présence du maire d'Eymet, M. Lavaud, un nouveau vin d'honneur nous fut offert dans la

cour du château, sous les frais ombrages d'un gros tilleul et d'un vénérable cèdre. Puis un excellent repas, arrosé par de généreux vins blancs et rouges des coteaux de Duras, fut servi à l'hôtel du château. La plus cordiale ambiance présida à ce déjeuner qui réunit 67 convives. Au dessert, M. Secret remercia M. le Maire et ses collaborateurs de leur aimable accueil. Il rappela le souvenir du musicien Lemoine qui naquit à Eymet sur la grand'place, et évoqua un délicat poète méconnu, J. B. Lacoste, qui intitula « Les Eymétines » un charmant recueil de poèmes aux accents presque lamartiniens.

Après le déjeuner, on visita les différentes salles du Musée sous la conduite de M. Vautier et des chercheurs passionnés qui travaillent avec lui au Comité d'études historiques et archéologiques de la région d'Eymet. MM. Vautier, Sauvaget, Borcy, Noël, Ventelon et Beylat nous accompagnèrent ensuite pour la visite de la ville. Bastide fondée en juin 1270 par le frère de saint Louis, Alphonse de Poitiers, Eymet présente le quadrillage orthogonal habituel des rues, avec la place centrale entourée de « cornières ». Ici, comme à Issigeac, nombreuses sont les maisons à encorbellement, dont quelques-unes fort bien restaurées et mises en valeur. Un fragment des anciens remparts a été conservé tout près du Dropt, dont les eaux paisibles coulent sous d'abondantes frondaisons.

Une nouvelle étape fut marquée à Puyguilhem. Sur la butte qui domine un magnifique horizon et où subsistent quelques vestiges de l'antique forteresse, M<sup>me</sup> Marsac fit revivre les combats que se livrèrent ici Français et Anglais durant la guerre de Cent Ans, et l'emploi pour la première fois des bombardes et de la poudre pour projeter des boulets de pierre sur les murailles. M. Secret évoqua à son tour la figure un peu équivoque du « beau Lauzun », l'amant de la Grande Mademoiselle, qui tint le fief au XVII<sup>e</sup> siècle et qu'on appelait à la cour « Pégui-lhen ».

Sur l'aimable invitation de M. Beylat, membre du Comité d'études historiques et archéologiques d'Eymet, et propriétaire viticulteur, un nouvel arrêt fut marqué à Thénac pour déguster en toute simplicité un savoureux vin blanc.

Enfin, pour clôturer ce périple en pays bergeracois, il ne fallait rien moins que le feu d'artifice du château-musée de Monbazillac. Le conservateur, qui n'est autre que notre Président, M. Secret, vient de publier un guide qui sera fort apprécié des visiteurs. Il nous fit admirer les précieuses collections qu'il a pu réunir dans les magnifiques salles, grâce à la Cave coopérative des vins de Monbazillac, propriétaire du château.

Il n'y eut pas dégustation à Monbazillac, l'excellent vin du Bergeracois ayant déjà coulé à flots pendant toute la journée, et la crainte de l'alcootest rendant les conducteurs circonspects. Mais la satisfaction et la joie de cette belle promenade éclataient sur tous les visages. N'est-il pas dit au Livre de la Sagesse que « le bon vin réjouit le cœur de l'homme » ?

A 20 heures, la dispersion des participants s'effectuait place Francheville. Et maintenant, rendez-vous pour la prochaine sortie de septembre !

Renée DESBARATS.